

Carrefour JEunesse

Un projet de société audacieux
Pour une jeunesse fière et impliquée

Septembre 2019



Direction générale
Alexandre Soulières

Rédaction
Annabel Ewusi-Boisvert

Rudy Humbert

Adam Ihaddadene

Maxime Le Ny

Étienne Légaré

Alfred Pilon

Xavier Rosalie

Marie-Andrée Vézina

Révision
Gilles Levasseur

Design graphique
Gauthier

L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte

Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite, modifiée, altérée et/ou transmise par quelconque moyen mécanique ou électronique sans autorisation préalable du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec.

Numéro ISBN : 978-2-9815936-6-5
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019.

Table des matières

1. La jeunesse au cœur d'un nouveau projet de société pour le Québec	5
1.1 Une démarche participative au cœur de nos propositions	8
1.2 Le RCJEQ, les CJE et le gouvernement du Québec : une histoire partenariale à poursuivre	9
2. Approfondir nos connaissances pour bien connaître les besoins de nos jeunes	13
2.1 Un portrait économique et démographique du Québec	14
2.1.1 Le Québec : une économie en mouvement	14
2.1.2 Les nouvelles réalités jeunes	18
2.2 De multiples défis à relever	21
2.2.1 Les défis de l'intégration sociale et économique des jeunes	21
2.2.2 Les défis en santé et services sociaux chez les jeunes	24
2.2.3 Les défis en éducation au Québec	25
2.2.4 Répondre aux aspirations des jeunes par l'écocitoyenneté	27
3. Les CJE et le RCJEQ, des atouts pour la jeunesse du Québec	31
3.1 Les carrefours jeunesse-emploi : une longue histoire avec le Québec	32
3.1.1 Les CJE : un réseau d'organismes communautaires dédiés à la jeunesse	33
3.2 Mobiliser les territoires et les acteurs pour le développement de tous	34
3.2.1 Le développement local : une nécessité pour les territoires et pour les CJE	34
3.2.1.1 LES ENJEUX DE LA VITALITÉ TERRITORIALE AU QUÉBEC	34
3.2.1.2 MOBILISER SON MILIEU ET FORMER DES ACTEURS DE CHANGEMENT	39
3.2.1.3 ALLER À LA RENCONTRE DES JEUNES	40
3.3 Le RCJEQ : créateur d'innovations sociales	42
3.3.1 Un réseau fort et développé pour un projet de société audacieux	42
3.3.2 Le RCJEQ : mobilisateur pour l'innovation sociale	43
3.3.2.1 MOBILISER ET COMMUNIQUER : DES VECTEURS DE RÉUSSITE POUR LA JEUNESSE	44
3.3.2.2 INVESTIR DANS LA FORMATION POUR AFFRONTER LES ENJEUX DE DEMAIN	45
3.3.2.3 UNE SEMAINE NATIONALE QUI FAIT RAYONNER NOS JEUNES	47
3.3.3 Valoriser les partenariats pour une collaboration vers la réussite	47
3.4 Constater pour innover	48
3.4.1 Un terrain d'intervention autour de la santé et des services sociaux	48
3.4.1.1 RENFORCER L'OFFRE DISPONIBLE DANS LES CJE	50
3.4.1.2 L'INTIMIDATION : UNE PROBLÉMATIQUE IMPORTANTE SUR LAQUELLE NOUS DEVONS AGIR COLLECTIVEMENT	52
3.4.1.3 CRÉATION D'UN MODÈLE D'INTÉGRATION INTERSECTORIELLE DES SOINS ET DES SERVICES AUX JEUNES	53
3.4.2 Un terrain d'intervention autour de l'éducation	54
3.4.2.1 CONSOLIDER ET DÉPLOYER LES BONNES PRATIQUES DES CJE	55
3.4.2.2 OFFRIR UNE DIVERSITÉ D'ATELIERS EXPLORATOIRES	56
3.4.2.3 DES ACTEURS UNIS POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE	59
3.4.3 Un terrain d'intervention pour l'insertion socio-professionnelle	61
3.4.3.1 ORGANISER LE DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES	61
3.4.3.2 DÉVELOPPER L'ACCÈS À LA FORMATION CONTINUE	62
3.4.3.3 UN SUPPORT POUR LES JEUNES VERS ET EN EMPLOI	64
3.4.3.4 L'APPUI ET LE SUPPORT AUX JEUNES ENTREPRENEURS	66

3.4.4	Un terrain d'intervention en écocitoyenneté	66
3.4.4.1	DÉVELOPPER L'ÉCOCITOYENNETÉ ET LA CULTURE DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES	68
3.4.4.2	RENFORCER ET VALORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN	69
3.4.4.3	UNE ÉCOCITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL	69
3.4.4.4	LES CJE ET L'ENVIRONNEMENT : POUR UNE ÉCOCITOYENNETÉ JEUNESSE ACTIVE	70
3.4.4.5	DONNER LA CHANCE À TOUS LES JEUNES D'ACCÉDER À LA MOBILITÉ	71
3.5	Au service des jeunes : une gouvernance partagée et intégrée	73
3.5.1	Fidéliser et mobiliser : la gestion de carrière et le renforcement de l'expertise dans les CJE	73
3.5.2	Conserver l'expertise des CJE et du RCJEQ : une force rentable pour le Québec	74
3.5.3	Proposer de la formation adéquate à toutes les équipes de CJE	76
3.5.4	Une expertise-conseil professionnelle et au service de tous	77
3.5.4.1	RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES CJE ET MULTIPLIER LES OPPORTUNITÉS	78
3.5.4.2	LA RECHERCHE-ACTION DU RCJEQ À L'ORIGINE DE LA MISE EN EXERGUE DES ENJEUX DE LA JEUNESSE	79
3.5.5	Un rôle de concertation du milieu jeunesse à renforcer	80
3.5.5.1	VERS UNE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE POUR DE L'INNOVATION CONTINUE	81
3.5.6	Vers une gouvernance par les jeunes	82
3.5.6.1	UNE JEUNESSE FORMÉE AU RÔLE D'ADMINISTRATEUR	83
4.	Investir dans la jeunesse : des dividendes pour le Québec.	
	Une demande de soutien financier adaptée aux besoins des jeunes d'aujourd'hui	85
4.1	Ensemble pour les jeunes : un espace collaboratif de co-construction	86
4.2	Les CJE : un accompagnement pluriel	87
4.3	Le RCJEQ : une synergie réussie	88
4.4	Un cadre financier pour une jeunesse québécoise fière et impliquée	89
4.4.1	Sommaire des demandes financières	90
4.4.2	Cadre financier détaillé 2020 – 2025	91
5.	Un projet de société audacieux pour une jeunesse fière et impliquée	99
6.	Bibliographie	103



1. La jeunesse au cœur d'un nouveau projet de société pour le Québec

Le Québec se transforme. Le Québec et sa jeunesse vivent des moments d'espoir et de prospérité économique. Le Québec a besoin de tout le monde. Le contexte favorable dans lequel se situe notre nation nous permet de rêver les possibles pour la jeunesse du Québec. Pour faire de celle-ci la pierre angulaire du développement du Québec des prochaines décennies, une jeunesse fière, impliquée et audacieuse, nous avons besoin, comme société, de s'en occuper dès à présent et d'y consacrer les sommes nécessaires. Car investir dans la jeunesse, c'est l'investissement à long terme le plus rentable qu'une société puisse faire. Les dividendes que le Québec récoltera dans l'avenir pour s'occuper dès à présent des jeunes de demain seront exponentiels!

C'est ce que propose le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec en dévoilant son mémoire déposé dans le cadre des prochaines consultations jeunesse menées par le gouvernement du Québec.

Notre ambition : que les 3,42 millions de jeunes du Québec puissent réaliser leurs aspirations.

Pour y arriver, nous proposons un modèle unique au monde, celui du Carrefour JEunesse. En effet, nous sommes convaincus que les carrefours jeunesse-emploi (CJE) et le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ) sont les mieux outillés et les plus crédibles pour accompagner le gouvernement du Québec dans la mise en œuvre de cet ambitieux projet de société qu'est la transformation des carrefours jeunesse-emploi en carrefours JEunesse.

Cette transformation du rôle actuel des carrefours jeunesse-emploi en carrefours JEunesse est l'occasion d'équiper les générations actuelles et futures d'un puissant outil de développement local et personnel. En effet, l'objectif de la transformation des carrefours JEunesse est de devenir le pivot de la jeunesse au sein de la communauté du jeune afin de l'accompagner dans toutes les étapes de son cheminement vers son projet de vie, quel qu'il soit.

Le Carrefour JEunesse deviendra la connexion entre le jeune, le secteur public, les entreprises privées et la société civile. Il deviendra le carrefour, au sens littéral du terme, de toute l'action jeunesse en complémentarité avec les partenaires implantés dans la communauté.

Le Québec a l'occasion de déployer un véritable projet de société audacieux qui le positionnera avantageusement sur l'échiquier international en ce qui a trait aux politiques publiques pour la jeunesse. Déjà, notre province fait des envieux parce que les dossiers jeunesse sont sous la responsabilité du premier ministre. Le Québec peut également compter sur un réseau unique de 111 organisations déployées partout sur son vaste territoire.

Le présent mémoire s'inscrit dans une démarche prospective visant à répondre à des impératifs de développement de la jeunesse québécoise dans toutes les régions du Québec.

L'objectif de ce document est de faire en sorte que les CJE et le RCJEQ, qui couvrent l'ensemble des régions du Québec en partenariat avec les principaux acteurs des collectivités locales et régionales, puissent accompagner tous les jeunes dans toutes les sphères de leur développement. **Pas un seul jeune ne devrait être exclu.** Nous avons besoin de tout le monde. Ce n'est malheureusement pas le cas actuellement.

C'est pourquoi le présent document va plus loin que des constats et des perspectives. Il a surtout pour objet de proposer des avenues qui répondent à plusieurs besoins de base pour bien s'intégrer dans sa communauté et qui permettent aux jeunes de réussir leur développement personnel et professionnel ainsi que leur parcours citoyen.

Nous avons l'ambition de proposer une démarche phare pour l'ensemble des jeunes de toutes les régions du Québec, « Un projet de société audacieux pour une jeunesse québécoise fière et impliquée », démarche qui, nous le souhaitons, s'inscrira comme un des piliers de la prochaine stratégie d'action jeunesse du gouvernement.

Ce document vise notamment à réaliser les actions suivantes :

- Prendre les décisions aujourd’hui pour préparer le Québec de demain afin de contrer :
 - l’exclusion de jeunes aptes à participer à l’essor culturel, social, économique et écologique de leurs communautés;
 - le déclin démographique;
 - l’exode qui touche nos régions.
- Élaborer et mettre en œuvre rapidement des actions concrètes pour réussir le passage d’une pénurie d’emplois à une rareté de main-d’œuvre. Le Québec ne peut se passer d’aucun jeune pour assurer sa prospérité.
- S’appuyer sur plus de 20 ans d’expertise terrain auprès des jeunes de tous horizons, expertise qui se bâtit en s’associant aux forces vives de chaque communauté et du Québec tout entier.
- Inscrire au cœur de notre action une ambition, une raison d’être, une finalité pour les CJE et le RCJEQ : accueillir **TOUS** les jeunes et accompagner chacun d’eux dans tous les aspects de son parcours de vie. Consolider la dimension universelle d’accueil, une porte d’entrée toujours ouverte, sans critères d’exclusion ou de non-conformité à un programme.

L’expérience passée et les perspectives d’avenir nous permettent d’affirmer que les CJE et le RCJEQ sont :

- Pertinents
- Crédibles
- Rentables

- Pour les jeunes
- Pour les communautés locales et régionales
- Pour les partenaires publics et privés
- Pour le gouvernement du Québec
- Pour le Québec tout entier

Afin de réaliser cet ambitieux projet, nous avons effectué des consultations pendant plusieurs mois. Nous vous en présentons ici les résultats. Ensuite, nous avons dressé l’état actuel de la situation de la jeunesse du Québec. À partir de ces données, nous avons extrapolé afin d’établir certaines projections quant aux besoins futurs des jeunes. Nous nous sommes ensuite posé cette question : comment les carrefours JEunesse pourront y répondre? Au moyen des meilleures pratiques déjà établies, nous proposerons des éléments de bonification et de transformation qui rendront l’action des CJE auprès des jeunes encore plus pertinente, crédible et rentable.

Comme association représentant les carrefours JEunesse, le RCJEQ doit également se réinventer et proposer une offre de services renouvelée. Le RCJEQ agit comme un point de repère pour les CJE. Il est le propagateur des avancés de pratique de chacun de ces organismes partout au Québec et lutte quotidiennement contre l’approche dite « mur à mur ».

Enfin, vous constaterez la profondeur de la démarche, qui s’appuie sur une littérature scientifique complète, des exemples de meilleures pratiques et des démarches de consultation participative uniques.

Nous nous retrouvons plus de 20 ans après la décision phare et historique de monsieur Jacques Parizeau, alors premier ministre du Québec, et de madame Lisette Lapointe, qui consistait à encourager le développement des CJE dans toutes les communautés du Québec.

C'est maintenant l'occasion, pour le premier ministre François Legault, de reprendre le flambeau afin d'amorcer de grands changements dans la société québécoise en proposant un projet visant à faire en sorte que tous les jeunes puissent se réaliser et prendre la place qui leur revient pour ainsi aider le Québec dans un esprit d'audace et de fierté retrouvées.

Soyons ambitieux pour le Québec! Soyons ambitieux pour les Québécois! Soyons ambitieux et audacieux pour la jeunesse du Québec pour qu'elle soit impliquée et fière de l'être!

1.1 Une démarche participative au cœur de nos propositions

Dans son approche, le RCJÉQ a toujours privilégié la consultation comme moyen d'établir un portrait des plus représentatifs. Au cours des derniers mois, le RCJÉQ s'est livré à plusieurs exercices de consultation participative auprès des CJE, des jeunes ainsi que des organismes partenaires auxquelles le présent document répondra.

La première étape a été la consultation #MaVoixCompte, qui a permis à plus de 5 000 jeunes de faire entendre leur voix et de mettre de l'avant 10 propositions ayant pour but de bâtir un avenir commun au Québec. Cette consultation jeunesse a été l'une des plus importantes que le Québec a connue en termes de participation et de diversité en ce qui a trait aux profils des jeunes qui y ont contribué. Plus de 200 activités de consultation portant sur 39 thématiques ont été menées dans toutes les régions du Québec. Ce mouvement a démontré toute la force de mobilisation que les CJE sont capable de mettre en œuvre.

Tout au long de l'année 2018, le mouvement s'est poursuivi afin de présenter les 10 propositions issues de la consultation au plus grand nombre de partenaires publics et privés, ainsi que de la société civile. Les candidats des quatre principaux partis représentés à l'Assemblée nationale ont également été rencontrés dans la grande majorité des circonscriptions. Ces actions ont permis à de nombreux jeunes de s'intéresser aux enjeux de leur communauté et du Québec lors des dernières élections provinciales.

Afin de poursuivre la consultation, le RCJÉQ a également travaillé avec ses partenaires lors de la rencontre annuelle des partenaires du RCJÉQ afin d'échanger à propos des solutions que nous pouvons mettre en place collectivement afin de répondre aux enjeux que les jeunes ont soulevés dans le cadre de la consultation #MaVoixCompte.

Réunis en mai dernier en assemblée générale, les directions générales des CJE membres du RCJÉQ ont pris part à une vaste réflexion afin que tous puissent faire ressortir les grandes orientations et identifier les leviers à mettre en marche afin de relever les défis auxquels les jeunes et les CJE doivent faire face.

Finalement, le RCJÉQ a mené une consultation auprès des intervenants et du personnel ayant un lien plus direct avec les jeunes afin de recueillir leurs idées relatives aux CJE de demain et ainsi dresser un portrait complet de l'ensemble des acteurs jeunesse.

Cette période de consultation, qui s'est étendue sur les 24 derniers mois, témoigne concrètement du travail au quotidien que le RCJÉQ accomplit afin de répondre aux besoins des jeunes et en étroite relation avec les acteurs qui, sur le terrain, aident chaque jour les jeunes et collaborent régulièrement avec son réseau de partenaires.

1.2 Le RCJEQ, les CJE et le gouvernement du Québec : une histoire partenariale à poursuivre

Présents sur tout le territoire québécois par l'entremise de 111 organismes et forts de près de 1 500 intervenants dédiés à la jeunesse, les CJE sont des acteurs incontournables dans leur milieu. Ils travaillent en étroite collaboration avec de nombreux partenaires de leur communauté, ce qui fait d'eux un réseau unique d'acteurs de proximité.

Historiquement, les CJE sont depuis plus de 20 ans des partenaires de choix pour les gouvernements successifs du Québec. Un véritable lien de confiance s'est développé au cours des dernières années avec l'implantation et la réussite de plusieurs actions et programmes gouvernementaux. C'est notamment le cas des programmes IDEO 16-17 (persévérance scolaire), des agents de sensibilisation en entrepreneuriat jeunesse (ASEJ) et, plus récemment, du Créneau carrefour jeunesse. Cette dernière réalisation est un véritable exemple de co-construction et de réussite collaborative entre le Secrétariat à la jeunesse (SAJ), le RCJEQ et les CJE. Ces derniers ont donc démontré leur large capacité d'intervention et d'adaptation auprès de la jeunesse québécoise. Mentionnons également que les CJE ont travaillé avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), notamment dans le cadre des programmes Jeunes en action et – depuis 2015 – Départ@9.

Rappelons qu'en 2015, le gouvernement du Québec, alors dirigé par le premier ministre Philippe Couillard, a décidé de manière unilatérale de modifier le mode de financement des CJE, passant d'un financement à la mission à un financement par ententes de services convenues avec Emploi-Québec. Dès le début, le RCJEQ et ses membres ont fait part de leur incompréhension et de leur indignation face à ce changement qui exclurait plusieurs milliers de jeunes se retrouvant dorénavant sans aucune aide. En effet, cette modification a eu des impacts directs sur la jeunesse du Québec. Comme nous l'avions anticipé, la première conséquence a été d'exclure des milliers de jeunes des services des CJE.

Nous pouvons notamment citer, de manière non exhaustive :

- Les jeunes qui sont en situation de précarité d'emploi pour de multiples raisons, telles que :
 - emploi au salaire minimum avec horaire de travail atypique;
 - mauvaises conditions de travail (bas salaire, avantages sociaux déficients, peu de conciliation travail vie personnelle, etc.);
 - désir de changement ou de réorientation de carrière;
 - jeunes en situation de sous-emploi.
- Les jeunes qui sont aux études (collégial/universitaire/professionnel) et qui sont en situation de précarité :
 - les décrocheurs (collégial, universitaire/professionnel) qui, pour une raison ou une autre, abandonnent leur cheminement;
 - les jeunes qui veulent se réorienter à la suite d'un choix erroné de domaine d'études;
 - les jeunes qui ont besoin d'un emploi durant leurs études.
- Les nouveaux arrivants ayant un statut temporaire, tel que :
 - permis vacances travail;
 - permis de travail temporaire.

Rappelons qu'avant l'imposition de ces modifications, tous les jeunes du Québec, sans égard à leur condition socioéconomique, avaient accès au service d'accompagnement des CJE. La nouvelle structure de financement imposée par Emploi-Québec a exclu de nombreux jeunes et a eu comme effet un net recul du nombre d'accompagnements. Ce nouveau mode de fonctionnement a engendré l'émergence de nombreux « trous de service » que les CJE tentent de combler avec leurs propres moyens avec une extrême précarité.

En effet, depuis 2015, plus de 70 000 jeunes n'ont pas eu accès aux services des CJE¹. Ce chiffre est très préoccupant dans un contexte où le Québec n'a pas le luxe de laisser un seul jeune de côté afin de répondre aux enjeux de rareté de main-d'œuvre. Il faut donner la chance à chaque jeune de réaliser son projet de vie. On a besoin de tout le monde!

Il est également important de souligner que l'accompagnement des jeunes est devenu de plus en plus complexe selon les informations recueillies par le RCJÉQ auprès des intervenants des CJE. En effet, les jeunes accueillis par les CJE présentent différents types de profils qui peuvent nécessiter un accompagnement plus important ou intensif. Les intervenants doivent développer des approches diversifiées et personnalisées afin de leur offrir l'aide nécessaire dans leur cheminement vers l'atteinte de leurs objectifs personnels et professionnels. Une attention particulière doit être portée aux jeunes issus des Premières nations ainsi qu'aux nouveaux arrivants peu importe le statut temporaire ou permanent.

Au-delà de ces constats préoccupants, le RCJÉQ a toujours soutenu la co-construction, avec le gouvernement, d'un mode de financement permettant aux CJE d'accueillir tous les jeunes et de remplir leur mission visant l'amélioration des conditions de vie des jeunes de 15 à 35 ans. Le RCJÉQ propose de travailler ensemble à un modèle d'accompagnement inclusif pour tous les jeunes du Québec. L'urgence entourant les différents enjeux auxquels doivent faire face nos jeunes nécessite que chacun d'eux sans exception ait accès aux services d'accompagnement des CJE afin d'atteindre son plein potentiel. Il est donc important de réfléchir présentement et collectivement aux solutions à mettre en œuvre maintenant et pour les prochaines années.

Considérant que :

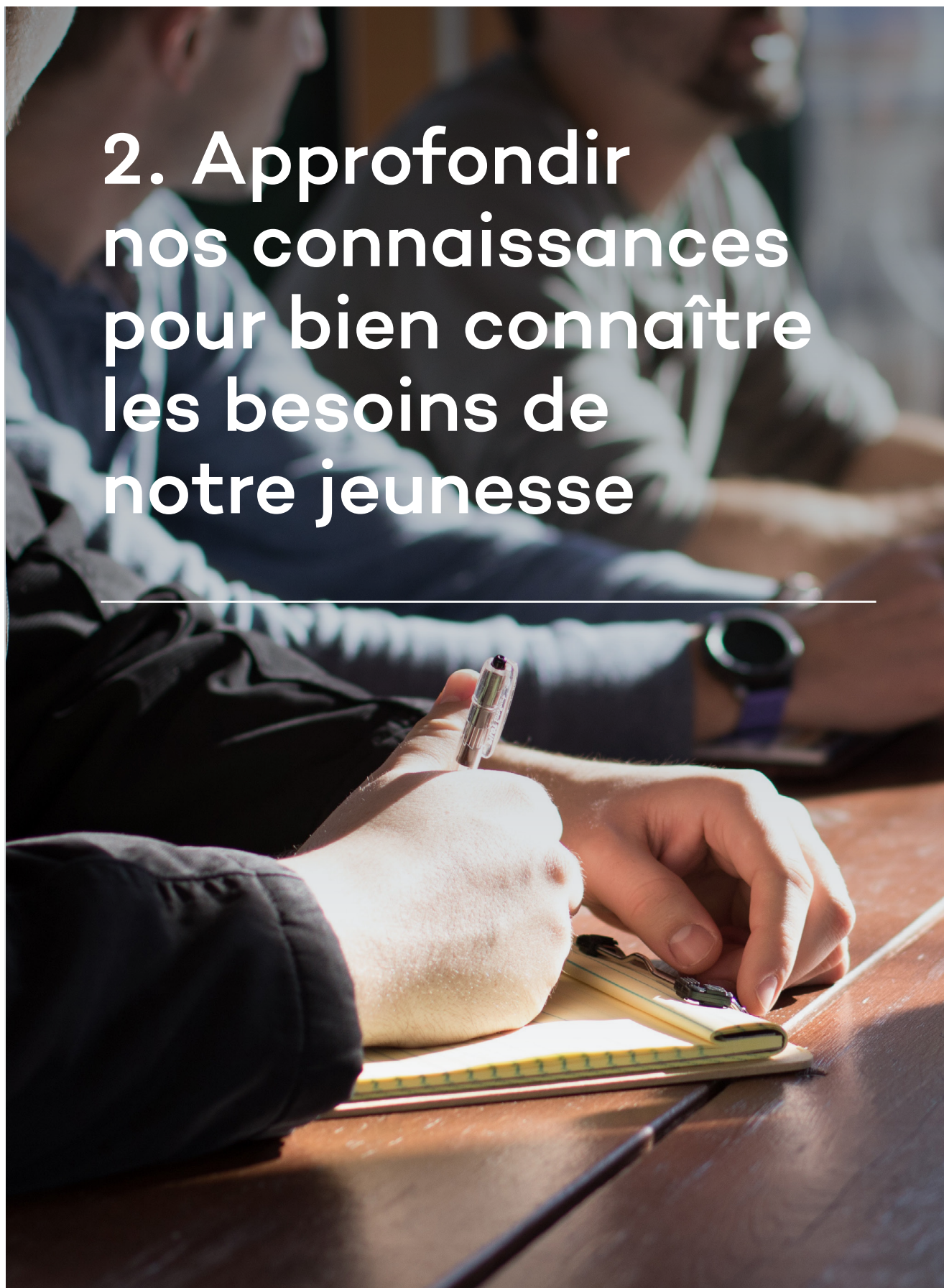
- o la modification du mode de financement des CJE, passant d'un financement à la mission à un financement par ententes de services signées avec Emploi-Québec, a des effets collatéraux préoccupants;
- o depuis 2015, plus de 70 000 jeunes n'ont pas eu accès aux services des CJE, ce qui représente près de 160 jeunes par CJE par année.

Nous proposons de :

- o revoir le cadre financier et administratif du financement des CJE afin de développer un mode de financement s'appuyant sur la transformation des CJE. Ce mode de financement devra s'inscrire dans le temps afin d'assurer la pérennité et le développement des services offerts aux jeunes dans les CJE. Des éléments de pondération prenant en compte différents variables territoriaux plutôt que démographiques seront à considérer. L'équité et un niveau minimal de services à offrir partout au Québec, peu importe la région, seront des valeurs primordiales qui devront guider l'élaboration du nouveau mode de financement.

¹ Estimation réalisée par le RCJÉQ à partir des données compilées auprès des CJE dans le cadre du Créneau carrefour jeunesse et du logiciel CJÉStat.

2. Approfondir nos connaissances pour bien connaître les besoins de notre jeunesse



Afin d'être en mesure de mettre en place des solutions adéquates et qui répondent le mieux possible aux besoins des jeunes, il importe de dresser un portrait complet de la situation actuelle du Québec et de notre jeunesse.

2.1 Un portrait économique et démographique du Québec

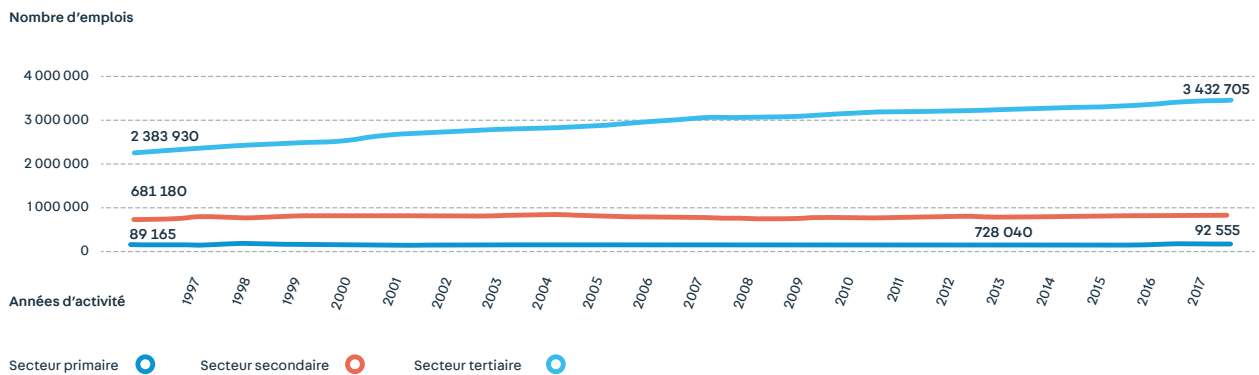
Le Québec est présentement dans une situation démographique qui l'invite à compter sur sa jeunesse pour assurer la capture du plein potentiel économique de sa population. En effet, près du tiers des Québécois sont des personnes en âge de quitter le marché du travail. Parallèlement, près de 40 % ont moins de 35 ans. **Dans ce contexte, il est essentiel que l'ensemble des 3,42 millions de ces jeunes puissent réaliser leurs aspirations et leur projet de vie pour qu'ils contribuent pleinement à la société dans laquelle ils évoluent².**

Ce premier constat, associé aux changements profonds de notre société, notamment liés à l'apparition des nouvelles technologies, nous amène à conclure que la jeunesse est un moteur plus qu'essentiel à la réussite actuelle et future de notre nation.

2.1.1 Le Québec : une économie en mouvement

Depuis près d'une décennie, l'économie du Québec se transforme profondément. Des changements majeurs dans la manière de produire et de travailler se sont également produits dans ce contexte tandis que le taux de chômage est en baisse depuis quelques années. Effectivement, en juillet 2019, celui-ci est passé sous le seuil record de 5 %³. Ces facteurs démographiques entraînent une forte demande de main-d'œuvre, et des groupes traditionnellement écartés du marché du travail redeviennent aujourd'hui attractifs pour les employeurs.

**Répartition de l'évolution du nombre d'emplois par secteur
au Canada en fonction de l'année d'activité**



² Statistique Canada. (2018). Estimations de la population au 1er juillet, par âge et sexe. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710000501&request_locale=fr Récupéré le 15 août 2019 sur : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1710000501>

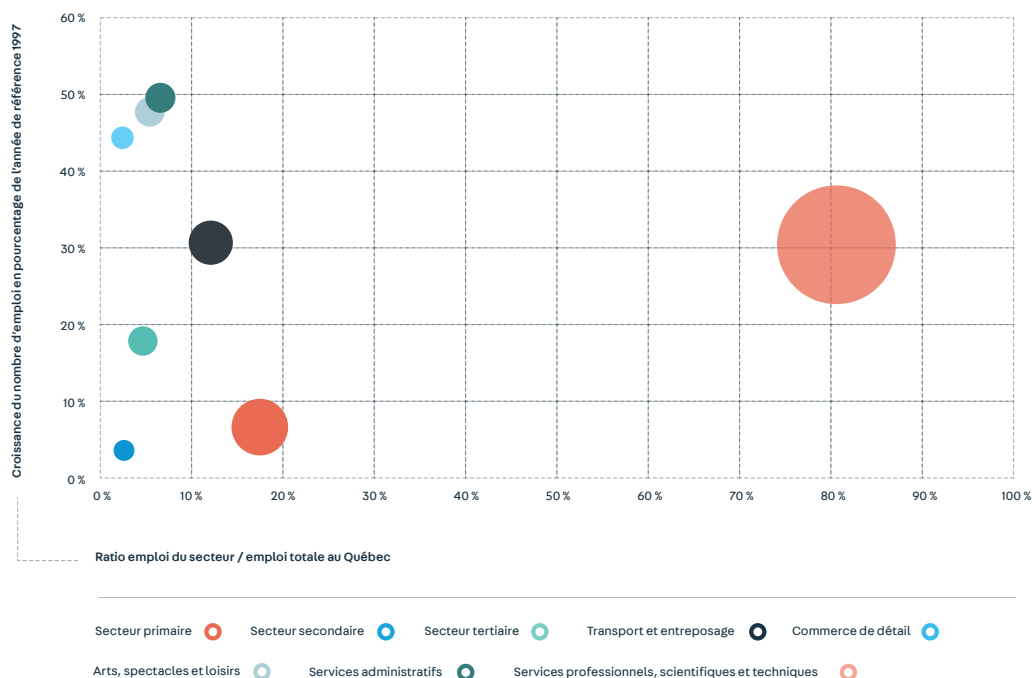
³ Emploi Québec. (Juin 2019). Bulletin sur le marché du travail au Québec de juin 2019. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/actualites/detail-actualite/article/bulletin-sur-le-marche-du-travail-au-quebec-de-juin-2019/>

Cependant, il est important de noter que de nombreuses inégalités demeurent quant à l'accès au travail et aux écarts de revenu dans la société. Nous constatons dans le graphique de la page 12 la variation des secteurs d'activité au Québec entre 1997 et 2016 en fonction du nombre d'emplois offerts. On remarque une forte augmentation du secteur tertiaire dans la province, et les secteurs de la fabrication et de l'agriculture ont subi des contrecoups. Ces diminutions ont toutefois été comblées par un nombre plus élevé d'emplois dans la construction et l'extraction minière. La tertiarisation du marché de l'emploi de la société québécoise est donc une réalité et une tendance lourde qui ne s'inversera pas. L'augmentation de l'activité dans le secteur de la construction confirme le développement infrastructurel de la province, ce qui est nécessaire à la mutation profonde de l'économie.

L'économie québécoise s'oriente donc vers le secteur tertiaire. L'industrie des services est amenée à prendre une place de plus en plus grande dans le paysage industriel. Cela dit, le secteur tertiaire se divise en trois grandes catégories⁴ :

- le tertiaire moteur : implique plusieurs entreprises dans leurs activités et contribue à augmenter la valeur ajoutée dans la production de biens;
- le tertiaire traditionnel : concerne le commerce, le transport, la restauration. Ces secteurs sont moins sujets à la haute qualification des employés;
- les services non commerciaux : la santé, l'enseignement, l'administration publique, les services sociaux. Ces services sont structurants pour la compétitivité d'une économie, créant un cadre structurel propice.

Graphique a bulle des secteurs en fonction de leurs croissances, de leurs importances dans l'économie du Québec et du nombre d'emplois



Statistique Canada. Tableau 383-0031 - Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN) par province et territoire, selon la catégorie d'emploi et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel, CANSIM (base de données)
 Figure 2 : Statistique Canada. Tableau 36-10-0489-01 Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN), selon la catégorie d'emploi et l'industrie

⁴ Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie. Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle. (1997). Tertiarisation de l'économie du Québec. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs59118>.

Ces trois secteurs tertiaires demandent majoritairement des niveaux de qualification élevés, voire très élevés. En effet, dans le secteur tertiaire traditionnel, la plupart des employés et des candidats ont besoin de maîtriser des outils informatiques de gestion de la marchandise, des caisses enregistreuses avec des logiciels ou encore d'utiliser des équipements programmés. Quant aux deux autres catégories du secteur tertiaire, il s'agit de métiers avec des qualifications nécessitant minimalement un niveau d'études collégiales.

Dans l'objectif d'identifier les différents impacts, examinons l'évolution des secteurs du tertiaire au Québec entre 1997 et 2019 afin d'établir la croissance de ceux-ci ainsi que leur importance en comparaison des autres secteurs de l'économie québécoise. Le graphique ci-dessus représente les trois secteurs : primaire, secondaire et tertiaire. Il faut également mentionner que plusieurs catégories du secteur tertiaire sont également présentées.

On observe que les domaines du secteur tertiaire, tels que les services professionnels, scientifiques et techniques, sont en forte augmentation. De manière générale, le secteur tertiaire représente une grande partie de l'industrie du Québec, et on y constate une forte croissance, notamment dans les services demandant une haute qualification.

Cette demande dans les domaines hautement qualifiés entraîne non seulement une augmentation de la productivité, mais aussi une forte nécessité de formation de la main-d'œuvre. La qualification à la technologie, la socialisation ou encore la résolution de problèmes complexes font partie du quotidien d'un salarié du secteur tertiaire. Les nations disposant d'une main-d'œuvre qualifiée ont une plus importante capacité d'innovation et de création de plus-value, limitant le risque de retard dans les domaines de la technologie⁵. Le Québec est reconnu mondialement comme une nation disposant d'une main-d'œuvre qualifiée et innovante dans plusieurs secteurs.

Une société en processus de tertiarisation peut créer des disparités liées aux différences en termes de niveaux de qualification. En effet, deux salariés d'un même secteur et de qualifications différentes commenceront probablement au même échelon salarial. Cependant, en cours de carrière, celui bénéficiant d'une meilleure formation verra son parcours professionnel évoluer plus rapidement. La nécessité de la formation continue et l'importance de la formation professionnelle, collégiale et/ou universitaire sont donc accrues.

Outre le facteur de l'augmentation des niveaux d'éducation requis sur le marché du travail, il faut souligner également l'accroissement de la précarité dans les emplois offerts. Les changements vers une société de services ont tendance à entraîner une augmentation du nombre d'emplois à temps partiel⁶. Le tableau ci-dessous démontre l'évolution des emplois à temps partiel et à temps plein entre 1997 et 2019⁷.

⁵ Simister, John. (2013). Delayed effects of graduate education on increased productivity. *Journal of economic and financial studies*. Vol. 02, No 2: April (2014); LAR; Oregon.

⁶ Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie. Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle. Tertiarisation de l'économie du Québec. (1997). Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs59118>.

⁷ Statistique Canada. Tableau 14-10-0287-01 Caractéristiques de la population active, données mensuelles désaisonnalisées et la tendance-cycle, 5 derniers mois. Calcul de la variation entre 1997 et 2019 du temps pleins et temps partiel en prenant 1997 comme année de référence. Calcul : Variation = (Nb individus (année en cours) / Nb individus (1997)) - 1

Variation des emplois à temps pleins et a temps partiels de février 1997 à juin 2019

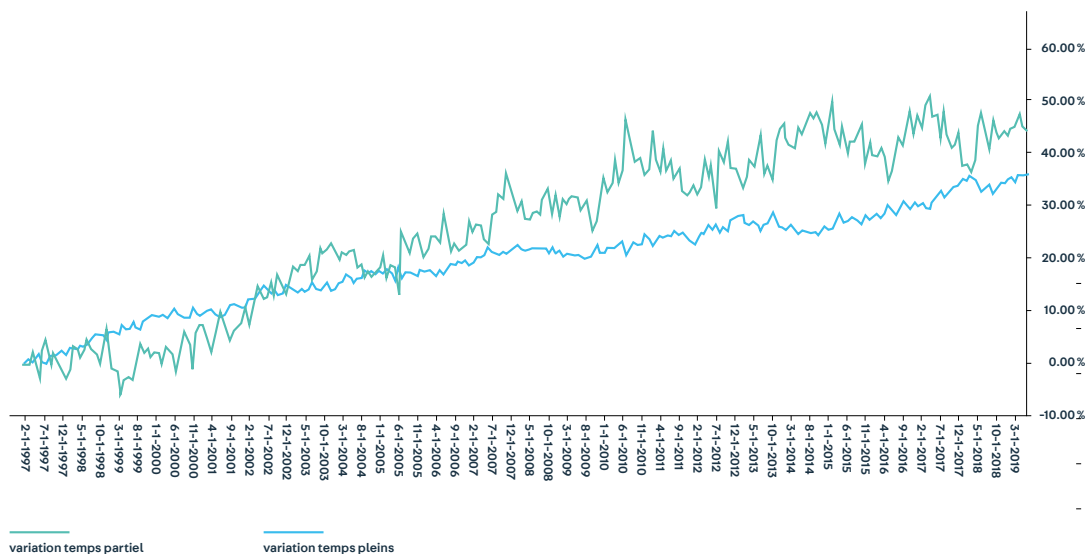


Figure 3 : Statistique Canada. Tableau 14-10-0287-01 Caractéristiques de la population active, données mensuelles désaisonnalisées et la tendance-cycle, 5 derniers mois

La variation des emplois à temps partiel est beaucoup plus forte que la courbe des postes à temps plein. Nous observons une croissance plus rapide des emplois à temps partiel au Québec que de ceux à temps plein. Il est aussi intéressant de remarquer que dans les situations de crise ou de chocs économiques comme en 2009, on constate de fortes baisses dans la variation des emplois à temps partiel, là où le taux de chômage était en augmentation.

Ce phénomène révèle qu'en cas de chocs économiques, les emplois à temps partiel sont plus affectés par le contexte. Cette tendance est une caractéristique typique de la tertiarisation de notre économie. Il apparaît donc que la personne qui occupe un emploi à temps partiel est souvent plus sujette à la précarité et à des conditions de travail plus difficiles. Nous rencontrons souvent des travailleurs à temps partiel dans les industries du secteur tertiaire traditionnel comme dans la restauration. Il est donc important d'apporter les ajustements structurels pour que l'augmentation du travail à temps partiel n'implique pas, dans notre société, une précarisation du travailleur. Cela peut également contribuer, à long terme, à l'appauvrissement de la société québécoise.

C'est un fait maintenant établi, le Québec connaît des changements profonds dans son tissu économique et cette évolution amène une transition et une transformation nécessaires des modèles traditionnels de société. Les changements technologiques doivent nous mener à une métamorphose des méthodes de production. Dans ce contexte, nous vivons une exclusion de certaines couches de la population plus fragiles, notamment sur le marché du travail, alors que les personnes les moins expérimentées ou qualifiées peuvent être discriminées et fragilisées dans leurs situations personnelle et professionnelle. Plus que jamais, les jeunes du Québec sont le pont vers un nouveau modèle de société permettant de répondre aux défis auxquels le Québec doit faire face.

2.1.2 Les nouvelles réalités jeunesse

Les jeunes sont essentiels à la société dans un marché où 55 % de la population active est composée de personnes âgées entre 15 et 30 ans pour la période 2015-2024⁸ et alors que la situation démographique représente une partie de la population vieillissante qui quitte le marché du travail.

Aujourd'hui, plus que jamais, le Québec n'a pas le luxe de perdre un seul jeune. Le Québec a besoin de tout son monde, sans exception.

La jeunesse actuelle, que l'on définit comme les générations Y et Z, a une approche différente de l'épanouissement personnel, social et professionnel que celle des générations précédentes. En effet, si des préjugés sont régulièrement émis quant à leurs aptitudes et leur volonté, la réalité est totalement différente.

Ces générations sont les premières à être interconnectées⁹, et cette nouvelle réalité a façonné leurs modes de consommation. En effet, avec l'émergence d'Internet et l'abondance de plateformes comme YouTube, Netflix et Amazon, ces générations ont développé l'habitude de consommer en fonction de leurs intérêts. Si quelque chose ne les intéresse pas, ils ne le consomment pas. L'accès plus simplifié et diversifié à l'information amène une génération plus critique. Cela entraîne des remises en question dans les systèmes hiérarchiques traditionnels, et ces jeunes n'hésitent pas à proposer des moyens de gestion ou de production qui leur semblent plus efficaces.

De façon générale, les jeunes considèrent leur vie personnelle comme plus importante que leur vie professionnelle. Ce comportement diffère radicalement du modèle de la génération des baby-boomers. Souvent, nous retrouvons chez les nouvelles générations l'inquiétude de sacrifier sa vie au travail, redoutant le modèle professionnel des générations précédentes. Les jeunes demandent plus souvent de la flexibilité au travail, de sorte que l'aménagement des horaires prime sur les augmentations de salaire ou la progression hiérarchique.

La vision de la productivité est elle aussi modifiée par ces caractéristiques de flexibilité. En effet, cette génération est en cohérence avec les changements de son époque. L'augmentation de la productivité de son travail notamment liée à la maîtrise et la compréhension de la technologie lui permet d'atteindre cette flexibilité⁹. L'aspect du dialogue en entreprise est donc important pour que cet aménagement du temps de travail puisse être accepté. Le besoin de dialogue avec la hiérarchie conjugué au sentiment d'implication dans la prise de décision est tout aussi primordial. Les modèles de gestion des ressources humaines traditionnels rigides sont souvent gênants et oppressants pour cette génération. L'autonomie, la liberté, le besoin d'accompagnement et de coaching sont importants dans l'atteinte des objectifs qu'on fixe avec eux plus que le besoin de discipline⁸.

Il faut reconnaître qu'il s'agit d'une génération créative et innovatrice qui apprend vite à contrôler les nouveaux outils technologiques⁸. C'est par la maîtrise de ces aptitudes que la collaboration et l'écoute intergénérationnelle deviennent des facteurs importants. Il peut y avoir une frustration si l'écoute est absente. Le sentiment d'inefficacité peut donc amener les jeunes de cette génération à quitter un emploi.

Parallèlement, ces caractéristiques ont doté cette génération d'une forte capacité d'apprentissage quand ils sont confrontés à de nouvelles problématiques¹⁰. Cette adaptabilité et cette créativité ont créé une génération d'entrepreneurs. Les Y et les Z sont nombreux à créer leurs entreprises pour apporter leurs solutions en réponse aux enjeux qui leur tiennent à cœur.

⁸ Statistique Canada. (2019). Enquête sur la population active, estimations d'Emploi-Québec 2015 – 2024. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410028703&pickMembers%5B0%5D=3.1&pickMembers%5B1%5D=4.5>.

⁹ Pauget, Bertrand. (2012). L'arrivée de la génération Y : quelles conséquences managériales et organisationnelles pour les organisations sanitaires sociales françaises ? *Pratique et organisation des soins*. 1 Vol. 4. 25 à 33.

¹⁰ Dalmas, Michel. (2014). Quelles valeurs organisationnelles pour la génération Y? *Management et avenir*. Vol. 6, N° 72, 113 à 132.

Les jeunes de demain sont encore plus sujets aux enjeux liés à l'interconnexion. En effet, on constate dans certaines études que la plupart des enfants de moins de huit ans passent en moyenne deux heures 20 minutes par jour devant un écran¹¹. L'intelligence artificielle et les modes de consommation d'écrans multiples sont en explosion chez les jeunes. Cette exposition de plus en plus hâtive aux écrans multimédias et à la technologie sont des facteurs qui vont très certainement influencer le développement des nouvelles générations ainsi que leur approche de la société.

En lien avec cette interconnexion, on constate une explosion des troubles mentaux chez les jeunes en bas âge au Québec. En effet, plus de 22 000 enfants de 1 à 5 ans ont été diagnostiqués relativement à différents troubles comme le TDAH, des troubles anxieux et des troubles dépressifs¹². Ces chiffres inquiétants sont de plus en plus en corrélation avec l'exposition aux écrans. D'autres problèmes tels que l'intimidation en ligne risquent aussi de prendre de l'ampleur compte tenu de cette réalité.

Le parcours des jeunes a connu certaines transformations depuis le début des années 1970. Plusieurs facteurs ont fait en sorte que nous avons graduellement assisté à un phénomène que les chercheurs appellent « l'allongement de la jeunesse » (Galland, 2004; Gauthier, 2003).

Le facteur le plus évident est sans doute le prolongement des études. L'accès à l'éducation et à la spécialisation accrue des emplois, en partie due à l'arrivée des nouvelles technologies, a eu pour effet de repousser l'âge moyen de la fin des études. Le taux d'obtention d'un diplôme est maintenant plus élevé et l'accès aux études postsecondaires est démocratisé. À titre d'exemple, entre 1990 et 2006 seulement, le taux d'élèves qui terminaient leurs études secondaires sans diplôme a diminué de moitié au Canada, passant de 40 % à 20 % environ. À l'inverse, au cours de la même période, le taux d'obtention d'un diplôme universitaire a presque doublé, passant de 11 % à 21 %¹³.

Parallèlement, cette scolarisation accrue a eu des répercussions sur le moment de départ du milieu familial. Les jeunes adultes tendent à demeurer plus longtemps chez leurs parents afin de poursuivre leurs études ou y reviennent une fois leurs études complétées. L'expression « enfant boomerang » est parfois utilisée pour décrire ce phénomène qui se manifeste notamment chez les jeunes qui se retrouvent endettés à la fin de leurs études. Aussi, plusieurs jeunes adultes décident de s'accorder du temps pour réfléchir à leur avenir professionnel, et certains profitent d'une année sabbatique pour s'engager dans un projet personnel, sachant que la résidence familiale demeure accessible au besoin. Le mariage a aujourd'hui perdu son statut de rite de passage par excellence pour quitter le foyer parental.

Pour plusieurs jeunes, former un couple au début de la vingtaine serait devenu une forme d'expérimentation, et moins de jeunes adultes s'engagent dans une relation durable avant d'avoir atteint un certain niveau de certitude quant à leurs intentions sur le plan conjugal.

Le moment de fonder une famille a lui aussi été repoussé. L'entrée massive des femmes sur le marché du travail au cours des 50 dernières années et le fait qu'elles soient plus nombreuses à poursuivre des études postsecondaires ne sont que quelques-unes des raisons expliquant que les jeunes adultes fondent une famille plus tardivement, sans compter que l'indice de fécondité a chuté de plus de la moitié au Canada entre 1961 et 2011, passant de 3,9 % à 1,6 %¹⁴.

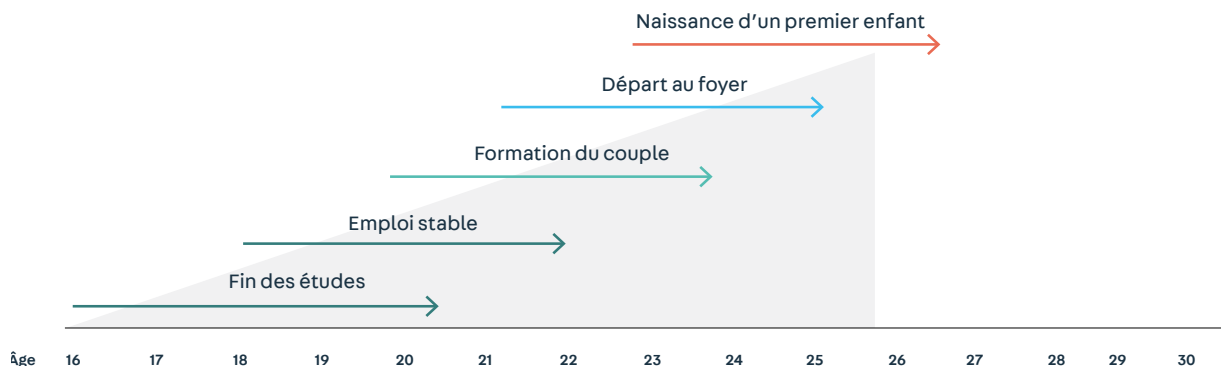
¹¹ The common sense. (2017). The common sense census: Media use by kids age zero to eight. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : https://www.commonssensemedia.org/sites/default/files/uploads/research/csm_zeroeight_fullreport_release_2.pdf

¹² Observatoire des tout petits. (2017). Comment se portent les tout petits Québécois? Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <https://tout-petits.org/publications/portraits-annuels/portrait-annuel-2017/>

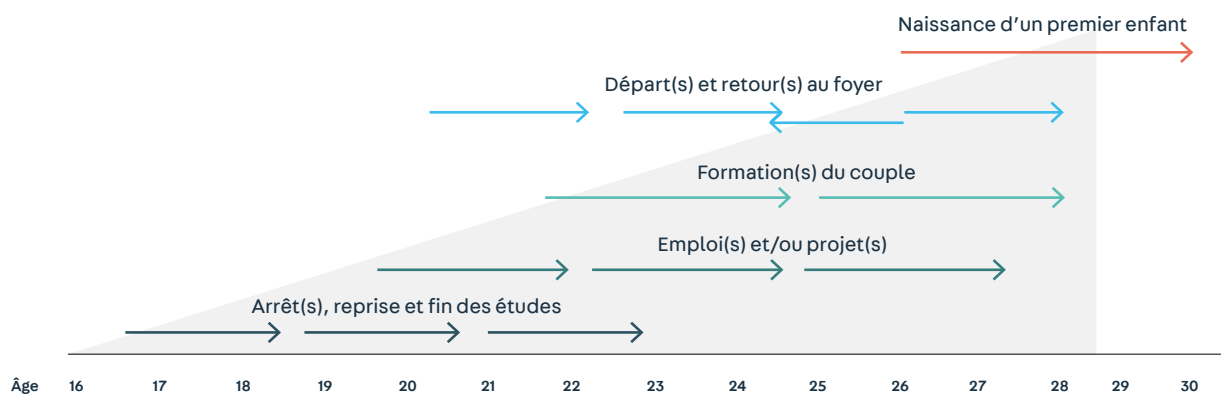
¹³ Calculs de Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHSC) basés sur les données de Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le niveau de scolarité atteint, le sexe et le groupe d'âge, annuel (tableau CANSIM 282-0004). Ottawa : Statistique Canada, 2011

¹⁴ Pour les données de 1921 à 1999 : Statistique Canada, données non publiées. Pour les données de 2000 à 2011 : Taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge et indice synthétique de fécondité (naissances vivantes) – Canada, provinces et territoires, Statistique Canada, 2013.

Illustration du phénomène d'allongement de la jeunesse.



... jusqu'à aujourd'hui



À partir de ces constats, il est évident que le passage à la vie adulte, principalement marqué par les parcours scolaire, professionnel, résidentiel et familial, a beaucoup changé et ne se réalise plus selon la séquence définie. La jeunesse se prolonge et se diversifie. Autrefois, les parcours étaient généralement linéaires et irréversibles. Aujourd'hui, ils offrent toutes sortes de possibilités. On parle maintenant de « désynchronisation » des parcours, car on observe une forme de réversibilité caractérisée par des pas en avant et des pas en arrière, des départs et des retours, et des périodes d'expérimentation. Certains auteurs diront qu'il s'agit de transitions « yo-yo » (Gaudet, 2007).

Dans ce portrait, il est primordial de ne pas oublier les jeunes vulnérables. Le Guide d'accompagnement pour la mise en œuvre du plan de cheminement vers l'autonomie mentionne ceci : « Alors qu'un grand nombre d'adolescents prolongent leurs études, d'autres ne terminent pas leur secondaire, se plaçant ainsi en situation de précarité dans un monde où les diplômes constituent désormais un préalable pour accéder à un emploi décent. Des enquêtes ont démontré que beaucoup de ces jeunes éprouvent des difficultés importantes sur le plan des habiletés de base, et que ce manque est souvent lié à l'absence de soutien parental. Par conséquent, pour bon nombre d'entre eux qui n'ont pu bénéficier d'un apport significatif de la part de leur famille ou qui ont passé une partie de leur vie dans des milieux substituts, l'accès au marché de l'emploi peut constituer un défi de taille. »¹⁵

¹⁵ Association des centres jeunesse du Québec. (2014) Guide d'accompagnement pour la mise en œuvre du plan de cheminement vers l'autonomie. Récupéré le 21 août 2019 sur : <http://pca.msss.gouv.qc.ca/doc/GuidePCA29avril2014.pdf>

Enfin, la jeunesse demande à participer à la construction de la société, mais ses ambitions nécessitent certains changements afin que le dialogue intergénérationnel se fasse sur un pied d'égalité.

2.2 De multiples défis à relever

2.2.1 Les défis de l'intégration sociale et économique des jeunes

Au Canada, en 2017, 21 % des personnes âgées entre 25 et 35 ans vivaient avec un revenu annuel inférieur à 22 664 \$, soit sous le seuil de la pauvreté au Canada¹⁶. Au Québec, ce groupe d'âge correspond à 65 % des femmes nouvellement mères¹⁷. Cette situation de précarité a donc un impact direct sur la sécurité financière et sociale de la jeunesse sans compter les répercussions sur le développement de leurs enfants. Soulignons également que certaines parties de la population comme les foyers monoparentaux, les immigrants et les minorités sont malheureusement plus fortement affectées par la pauvreté¹⁸.

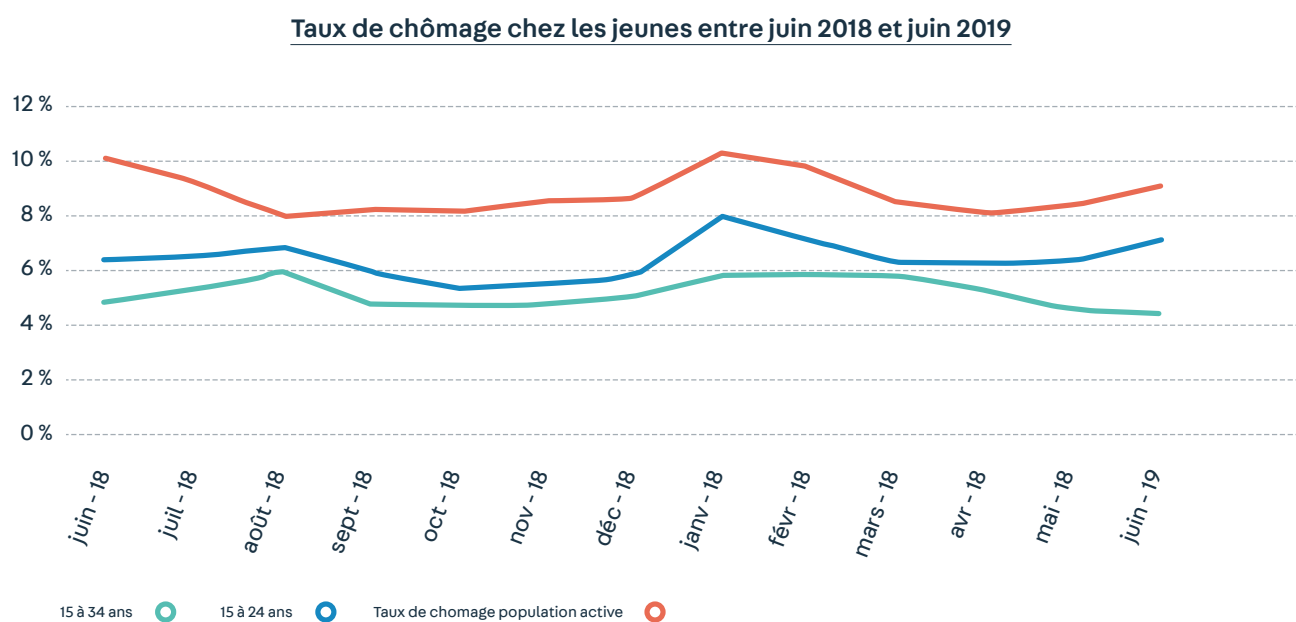


Figure 4 : Statistique Canada. Tableau 14-10-0017-01 Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données mensuelles non désaisonnalisées (x1 000)

Le graphique ci-dessus démontre que le chômage des jeunes a été constamment supérieur à celui du reste de la population au cours de la dernière année. Cela illustre la présence de freins à l'intégration socioéconomique des jeunes. De plus, les jeunes travailleurs sont fortement sujets au temps partiel (35 % des 15-24 ans) avec comme effet la précarisation d'une partie d'entre eux. En effet, si dans les raisons invoquées pour le travail à temps partiel on retrouve souvent la conciliation études, travail ou famille, 11 % des 15-24 ans sont dans cette situation à cause de la conjoncture économique. Ces jeunes n'ont effectivement pas trouvé d'emploi à temps plein ou ils n'ont pas effectué de recherches, se disant que cela n'en valait pas la peine.

¹⁶ Statistique Canada. Tableau 11-10-0008-01 Déclarants et dépendants selon le revenu total, le sexe et l'âge

¹⁷ Idem à 11

¹⁸ Crespo, Stéphane. (2013). Les profils des personnes à faible revenu. Institut de la statistique du Québec. Québec.

Chez les 25-44 ans, 24 %¹⁹ de la population travaille à temps partiel à cause de la conjoncture économique. Même si les jeunes décrocheurs ou ceux ayant des trajectoires de vie différentes sont plus touchés par le chômage et la précarité en emploi, il est important de souligner que les jeunes ayant complété leur formation sont eux aussi touchés. En effet, certaines formations, bien que qualifiantes, ne correspondent pas aux demandes du marché du travail local ou présentent un important écart avec les aspirations professionnelles des diplômés. On observe également que les finissants universitaires ne sont pas nécessairement bien outillés pour préparer leur entrée sur le marché du travail.

Ajoutons qu'une grande partie des jeunes se retrouvent dans la catégorie ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) étant donné des circonstances hors de leur contrôle. En effet, il ne faut pas négliger l'impact d'une situation de handicap ou des problèmes de santé mentale ou physique chez les populations jeunes. Sur le seul plan de la santé psychologique, 60 % des jeunes NEEF ont déjà rencontré un ou des problèmes de santé mentale dans leur enfance ou leur adolescence. Les jeunes parents sont également plus susceptibles de ne pas être au travail ni en formation pendant une certaine période²⁰.

La précarité en emploi et le travail à temps partiel, notamment chez les étudiants, ont modifié l'approche du marché du travail chez les jeunes générations. Dans une entrevue, le chercheur Jacques Hamel, spécialiste des questions relatives aux NEEF de l'UdeM (La Presse, 2019), soulignait que les jeunes diplômés n'acceptent plus le premier emploi à leur sortie de formation. Les jeunes qui ont les moyens de repousser leur accession au marché du travail s'accordent souvent un temps d'arrêt après leurs études.

Ces jeunes diplômés n'apprécient pas la précarité des emplois qui leur sont présentés ainsi que les faibles acquis sociaux qui les accompagnent, ce qui les pousse à désertier le marché du travail. De plus, l'adéquation entre le marché du travail et les formations disponibles devra être de plus en plus flexible et rapide. En effet, l'Institut pour le futur, Think Thank californien de référence, prévoit dans ses recherches que d'ici 2030, 85 % des emplois comblés par les jeunes présentement en formation n'existent pas actuellement. Ainsi, au Congrès du travail du Canada, on estime que 750 000 jeunes Canadiens de 15 à 29 ne sont ni en emploi ni en formation ni aux études, et qu'une portion de ce chiffre est liée à ces jeunes diplômés²¹.

De nombreux jeunes se tournent alors vers l'entrepreneuriat comme voie de développement professionnel.

Selon l'Indice entrepreneurial québécois 2018²², trois clientèles dynamiques viennent en renfort et soutiennent les progrès majeurs constatés depuis 10 ans au sein de la grande chaîne entrepreneuriale :

- Entrepreneuriat féminin : une accélération est clairement en cours du côté des femmes qui entreprennent.
- Génération Y : une vague entrepreneuriale chez les 18-34 ans. En 2018, 43 % des jeunes actifs à l'étape des démarches ont démarré leur projet depuis moins d'un an. De plus, leur proportion de propriétaires d'entreprise a augmenté de 53 % à 62 % entre 2009 et 2018 par rapport à celui de l'ensemble de la population.
- Entrepreneuriat immigré : les intentions entrepreneuriales et le taux de démarches sont globalement deux fois plus élevés chez les individus immigrants que chez les natifs.

La génération Y constituera bientôt le cœur des bâtisseurs de l'économie. Comme dirigeants d'entreprise, le bon démarrage de leur carrière est crucial, tout comme la qualité de leur accompagnement.

On note donc des intentions exceptionnellement hautes, mais le besoin d'accompagnement est évident.

¹⁹ Statistique Canada. Tableau 14-10-0028-01 Emploi à temps partiel selon la raison, données mensuelles non désaisonnalisées (x1 000)

²⁰ Statistique Canada. (2019). Enquête sur la population active. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3701

²¹ Dubé, Isabelle. (2019). Pénurie de main-d'œuvre: 750 000 jeunes se tournent les pouces. Récupéré le 6 août 2019 sur : <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/201907/21/01-5234665-penurie-de-main-doeuvre-750-000-jeunes-se-tournent-les-pouces.php>

²² Caisse de dépôt et placement du Québec. (2018). Lancement de l'Indice entrepreneurial québécois 2018. Récupéré le 21 août 2019 sur : <https://www.cdpq.com/fr/actualites/com-muniques/lancement-de-lindice-entrepreneurial-quebecois-2018>.

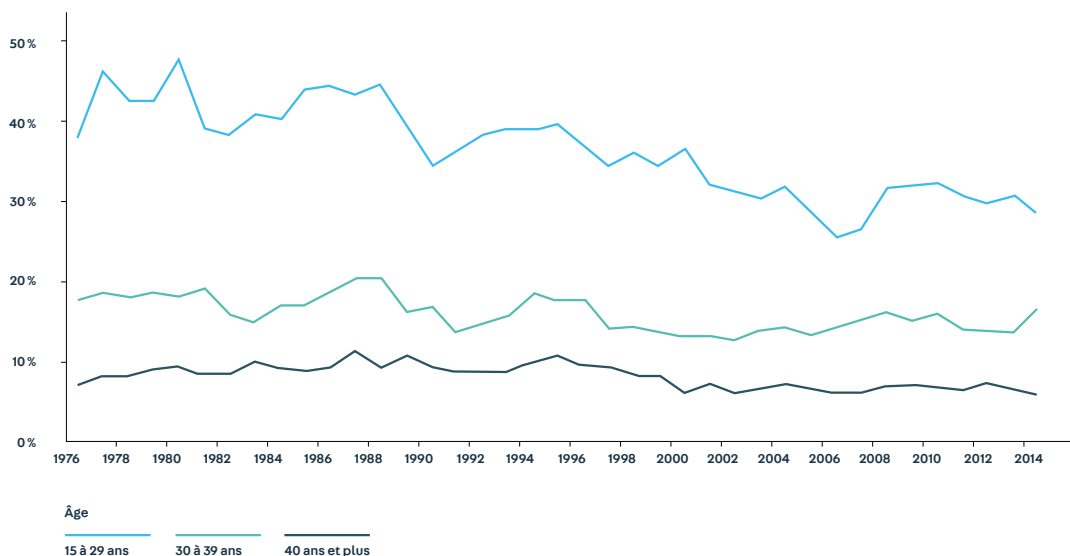
Évolution du taux d'intention d'entreprendre, population totale et jeunes, Québec, 2009 à 2018



© Indice entrepreneurial québécois 2018 de la Fondation de l'entrepreneurship

Bien que l'intention d'entreprendre soit particulièrement élevée chez les jeunes du Québec, le taux effectif d'entrée en entrepreneuriat est en baisse.

Évolution du taux d'entrée des entrepreneurs¹ selon le groupe d'âge, Québec, 1976 à 2014



¹Taux d'entrée des entrepreneurs : nombre d'entrepreneurs d'un groupe d'âge ayant acquis ce statut dans les 12 derniers mois divisé par le nombre total d'entrepreneurs actifs du même groupe d'âge durant l'année.

Parmi les facteurs qui pourraient accélérer le passage des jeunes à la concrétisation de leurs démarches, l'accompagnement d'un mentor est « très important » pour 35 % d'entre eux, contre 19 % pour les autres de 35 ans et plus. Pour 36 % d'entre eux, la présence d'un conseiller pourrait faciliter le démarrage.

De plus, 50 % des jeunes réclament de « l'information sur le démarrage des entreprises ». Toujours selon ces tableaux, une tendance récente montre, du côté des jeunes, que le taux de fermeture des entreprises était en hausse à 5,4 % en 2016. Il est passé à 6,5 % en 2017 et à 8,3 % en 2018. En fait, les jeunes représentent près de la moitié (44 %) des fermetures au cours de la dernière année.

Les données de l'Indice 2018 nous rappellent que l'attrance pour le « métier » d'entrepreneur n'est plus à démontrer chez les jeunes Québécois. Plus scolarisés que jamais, ancrés dans une culture qui ne connaît plus de frontières et nés avec de nombreux outils technologiques à portée de main, les jeunes possèdent de nombreux atouts pour se lancer en affaires. Nous devons donc les soutenir dans cet élan.

En bref, le manque de stabilité socio-économique de la jeunesse dépend de plusieurs facteurs, notamment la santé physique et psychologique, l'accès à l'éducation et la relation des jeunes avec le marché du travail. L'intégration dans la communauté forme une relation dynamique et dépendante de l'insertion professionnelle.

2.2.2 Les défis en santé et services sociaux chez les jeunes

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a démontré que les personnes en situation de faible revenu ou sans emploi sont plus affectées par le stress et l'anxiété en tout genre²³. À cela il faut ajouter les inquiétudes d'anticipation liées à l'environnement ou au contexte économique et géopolitique. Ces inquiétudes affectent les jeunes de plus en plus tôt, et ce, sans qu'un suivi psychologique nécessaire ne soit assuré. Le manque de traitement d'un jeune souffrant de ces troubles peut mener à une perte de confiance en soi et de motivation, et ceux-ci sont des éléments essentiels à l'insertion sociale²⁴.

Nous constatons que les jeunes sont affectés de plus en plus tôt par les problèmes de santé mentale. Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'exposition aux écrans est considérée comme l'un des éléments que l'on peut corrélérer avec ces enjeux de santé mentale. L'effet sur le sommeil des écrans entraîne une exposition accrue aux enjeux de santé mentale²⁵. Le suivi psychologique dès le plus jeune âge deviendra donc une nécessité au cours des prochaines années.

Un isolement prolongé accompagné d'un mal-être non traité peut entraîner une augmentation de l'usage de stupéfiants, d'alcool et de médicaments dès le secondaire. Une fois de plus, ce phénomène touche plus particulièrement les populations en situation de précarité²⁶. Ces enjeux psychosociaux, s'ils ne sont pas traités rapidement, peuvent affecter durablement le jeune dans son bien-être psychologique et/ou physique. La promotion des saines habitudes de vie dès le plus jeune âge devient donc un élément primordial.

Également, il ne faut pas oublier les problématiques liées à la santé physique. Selon l'Institut national de santé publique du Québec, un homme adulte sur cinq et une femme sur six souffre d'obésité au Québec²⁷. Les conséquences de l'obésité sur la santé sont souvent des freins majeurs à une insertion socio-économique réussie. Ces problèmes apparaissent désormais très tôt alors que 10 % des 20-24 ans sont affectés.

Plusieurs facteurs peuvent être liés à cette problématique, notamment une personne qui a été scolarisée moins longtemps, et qui a plus de probabilités d'être en situation d'obésité. Les périodes à risques majeurs se situent entre 25 et 34 ans, soit une tranche d'âge dans laquelle 17 % des jeunes sont touchés par l'obésité. Il est primordial de souligner que les gens à plus faible revenu ont eux aussi tendance à subir l'insécurité alimentaire.

²³ Gauthier, Marc-André. Institut de la statistique du Québec. (2014). Portrait de la scolarité des immigrants du Québec à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol18-no3.pdf#page=17>

²⁴ Monique Bordeleau et Katrina Joubert. (2017). La santé mentale des jeunes : certains consultent, d'autres pas. Qui sont-ils? Récupéré le 8 août 2019 sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-201706-62.pdf>.

²⁵ Etindele S, Faustin A. et Oualil H. (2018). Jeux vidéo et santé mentale. Récupéré le 8 août 2019 sur : <https://www.medecinesciences.org/en/articles/medsci/abs/2018/08/msc160125/msc160125.html>.

²⁶ Institut de la statistique du Québec. (2018). Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017 Résultats de la deuxième édition TOME 3 La santé physique et les habitudes de vie des jeunes. Récupéré le 8 août 2019 sur : <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/sante-jeunes-secondaire-2016-2017-t3.pdf>

²⁷ Institut national de santé publique Québec. (2016). L'obésité au Québec : ralentissement de l'augmentation, mais inégalités socio-économiques. Récupéré le 8 août 2019 sur : <https://www.inspq.qc.ca/santescopie/analyses/obesite>.

Il faut être capable d'apporter une présence dès le plus jeune âge dans la sensibilisation à de saines habitudes de vie afin de s'assurer une continuité de l'éducation jusqu'à l'âge adulte afin de prévenir ce type de problématique de santé publique²⁸.

Nous devons également aborder les enjeux de santé dans les milieux professionnels. En 2016, on notait que 48 % des jeunes n'avaient pas la possibilité de s'asseoir dans leur milieu de travail²⁹. L'Institut de la statistique Québec (ISQ) relevait aussi que les contraintes comme effectuer des gestes répétitifs, effectuer des torsions dorsales ou encore manier de lourdes charges sans aide touchaient 35 % des jeunes de plus de 15 ans qui sont en emploi³⁰. Dans la même étude, on remarque que de nombreux jeunes en emploi sont dans des situations difficiles pouvant les affecter à long terme dans leurs capacités à se faire employer et surtout, amoindrir leur qualité de vie.

Dans un contexte d'évolution des problèmes de santé au Québec, l'accès aux services de première ligne, même s'il s'améliore, demeure encore nettement insuffisant. En effet, la couverture dans la province est inégale quand il s'agit de se faire soigner. L'Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal (IRSPUM) estime dans l'un de ses rapports que sur 22 CIUSSS-CISSS, seulement six avaient une accessibilité satisfaisante aux services. Il apparaît que des régions comme Laval, Montréal ou Québec sont les endroits où l'accès aux soins psychologiques est le plus difficile. Dans certaines régions, des heures de route doivent être faites pour se faire traiter. Pour les soins de santé physique, c'est l'inverse qui se produit. Les régions sont davantage touchées par la désertification médicale que les grandes agglomérations du Québec³¹. Cette disparité dans l'accessibilité aux soins est un frein pour des jeunes qui souffrent déjà d'un manque de mobilité en région et qui sont dans l'impossibilité de se rendre à ces soins.

Le suivi médical et psychologique est un élément important pour que les jeunes puissent être dans des conditions favorables dans leur parcours de vie. Un accompagnement continu tout au long de la vie du jeune permettrait de le maintenir dans des conditions optimales et permettrait de prévenir les problèmes avant même qu'ils n'apparaissent. Rendre cet accompagnement accessible sur l'entièreté du territoire est un défi qui, s'il est relevé, permettrait aux jeunes d'être mieux accompagnés dans leurs périodes de transition professionnelle, sociale, personnelle et scolaire.

2.2.3 Les défis en éducation au Québec

L'éducation est un élément clé dans l'accompagnement des jeunes pour réaliser leur projet de vie. Celle-ci est composée de plusieurs cercles de socialisation et tous les agents de la communauté doivent faire partie du processus éducatif du jeune³².

La société québécoise se modernisant, les qualifications requises pour les emplois de demain sont de plus en plus diverses et variées. Rappelons que d'après l'Institut pour le futur, un think tank californien, 85 % des jeunes actuellement sur les bancs d'école occuperont des emplois qui n'existent pas encore d'ici 2030³³. Pour l'Observatoire compétences emplois, les compétences du 21^e siècle vont se concentrer autour de la maîtrise des technologies de l'information et de communication (TIC) ainsi qu'autour des habiletés sociales comme la communication et la collaboration. La résolution de problèmes complexes et la créativité seront aussi très importantes dans le prisme des compétences essentielles de demain³⁴.

²⁸ Idem à 25

²⁹ Institut de la statistique Québec. (2016). Jeunes de 15-29 ans au Québec - Marché du travail. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/infographies/jasp2017-marche-travail.pdf>

³⁰ Ledoux, E., Prud'homme, P., Tétreault, K. et Desrosiers, H. (2016). Portrait du travail et de la santé et de la sécurité du travail chez les jeunes de 15 ans au Québec. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/groupes-populationnels/jeunes/portrait-sante-travail-jeunes.pdf>.

³¹ Champagne, F., Contandriopoulos A-P., Ste-Marie G., et Chartrand É. (2018). *L'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux au Québec*. Montréal. ISRPUM.

³² Durkheim, Émile. (1858). *Socialisation méthodique de la jeune génération par les générations précédentes*.

³³ Institute for the future. (2017). The next era of human-machine partnership. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <http://www.iftf.org/humanmachinepartnerships/>.

³⁴ Voogt Jake et Pareja Roblin Nathalie. (2010). *21st century skills*. Universiteit Twente.

Au Québec, le taux de graduation au niveau secondaire est toujours inférieur à celui de plusieurs provinces canadiennes et ce, malgré tous les efforts consentis. Quand on examine le taux de graduation dans le temps prescrit pour le niveau secondaire, on remarque que seulement 64 % des étudiants du réseau public y parviennent. C'est un taux relativement faible quand on le compare aux provinces voisines comme le Nouveau-Brunswick, où 84 % obtiennent leur diplôme d'études secondaires³⁵. Notons que le nombre de garçons est légèrement plus élevé que le nombre de filles quant au décrochage scolaire. En 2016-2017, on observait 6 % de plus de décrocheurs masculins que féminins. Il est important de noter que les individus possédant le moins de diplômes sont souvent plus fragiles dans un marché de l'emploi de plus en plus exigeant quant aux compétences à maîtriser.

Les facteurs de décrochage scolaire peuvent avoir plusieurs origines. Les facteurs scolaires, personnels, environnementaux et familiaux sont une majorité des sources qui expliquent les contextes de décrochage³⁶. Le loisir et le plaisir en milieu scolaire sont des facteurs essentiels à la réussite éducative. Ces facteurs de protection apportent plusieurs bienfaits, car ils encouragent la cohésion sociale, l'intégration des communautés culturelles et permettent aux jeunes de prendre des initiatives dans leur communauté³⁷.

De plus, l'amélioration nécessaire du climat de violence en milieu scolaire via la lutte contre l'intimidation est un sujet essentiel. En effet, ces comportements produisent un stress sur les jeunes touchés, multipliant ainsi les situations de décrochage. Le manque de soutien dans l'apprentissage peut être également considéré comme une forme de dévalorisation. Cela peut mener le jeune à développer des anxiétés dans l'apprentissage lié au sentiment d'incapacité³⁸.

Il faut considérer l'adolescence comme une longue période de transition. Les enjeux personnels que doivent affronter les individus pour se construire en tant qu'adultes sont importants, et ces périodes sont des moments remplis d'opportunités autant que de dangers³⁹. L'accompagnement dans ces phases de transition est essentiel, car c'est un moment où les besoins sont le plus exacerbés. C'est également au cours de cette période que les jeunes sont les plus fragiles, puisqu'une multitude de nouveaux éléments surviennent dans leur vie.

Il est impératif de prendre en compte les facteurs personnels des jeunes, notamment l'aménagement études/travail/vie personnelle qui est l'un des enjeux auxquels ils sont de plus en plus confrontés. Chez les 15-24 ans, 67 % des jeunes occupent un poste à mi-temps, tandis que chez les 24-44 ans, le cinquième des répondants évoquent la question des études pour justifier leur emploi à temps partiel. Plusieurs jeunes finissent par quitter leurs études pour subvenir à leurs besoins⁴⁰. Dans un contexte de plein emploi, il est facile, pour de nombreux jeunes, de choisir le travail plus que la poursuite des études⁴¹. Or, comme nous l'avons mentionné plus tôt, nous savons qu'à niveau d'éducation différent entre deux individus, le plus diplômé évolue plus vite en emploi⁴².

Le cercle familial est l'un des facteurs les plus décisifs quand il est question du maintien en milieu scolaire. Il est important de considérer que la stabilité familiale permet de développer un climat de confiance en milieu scolaire. C'est dans le cercle familial que le soutien dans la réussite éducative et l'atteinte des objectifs sont les plus primordiaux. Si l'on prend en exemple les foyers monoparentaux, plus touchés par un environnement précaire, le temps de disponibilité pour un jeune peut être plus faible. Dans d'autres contextes, la précarité

³⁵ Statistique Canada. (2017). Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <https://datawrapper.dwcdn.net/5PUml/3/>

³⁶ Adaptation de L'ABC de la persévérance, CRÉPAS, de Fortin, L et Lessard, A / Guide de prévention du décrochage scolaire, Y'a une place pour toi, Le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), deuxième édition

³⁷ Conseil québécois du loisir. (2012). L'impact du loisir sur la persévérance et la réussite scolaire, Récupéré le 8 août 2019 sur : http://www.loisirquebec.com/uploads/Biblio_persévérance.pdf.

³⁸ Blaya C., Gillès, J-L., Plunus, G. et Tièche Christinat, C. (2019). Accrochage scolaire et alliances éducatives : vers une intégration des approches scolaires et communautaires. Récupéré le 8 août 2019 sur : <https://www.erudit.org/fr/revues/ef/2011-v39-n2-ef05/1007736ar.pdf>.

³⁹ Silver, R., Measelle, J., Armstrong, J. et Essex M., (2004). Trajectories of classroom externalizing behavior: contributions of child characteristics, family characteristics, and the teacher-child relationship during the school transition. *Journal of School Psychology*. Vol.43.

⁴⁰ Statistique Canada. (2019). Tableau 14-10-0028-01 Emploi à temps partiel selon la raison, données mensuelles non désaisonnalisées (x1 000). Récupéré le 10 juillet 2019 sur : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410002801>.

⁴¹ Chambre de commerce du Montréal métropolitain et de Réseau réussite Montréal, en partenariat avec le Regroupement des cégeps de Montréal. (2019). Persévérance scolaire et conciliation études-travail : une piste de solution à la pénurie de main-d'oeuvre. Récupéré le 29 août sur : <https://www.reseautreussitemontreal.ca/persévérance-scolaire-et-conciliation-études-travail-une-piste-de-solution-a-la-pénurie-de-main-doeuvr/>

⁴² Simister, John.(2013). Delayed effects of graduate education on increased productivity. *Journal of economic and financial studies*. Vol. 02, N°. 2: April (2014). LAR. Oregon.

peut provenir de différents facteurs comme l'incapacité des parents à accompagner le jeune dans son projet de vie. Ces inégalités sont un frein pour de nombreux jeunes, de sorte qu'il est essentiel de leur donner la possibilité, par l'aide aux devoirs ou l'assistance psychoéducative notamment, de se fixer des objectifs de réussite éducative⁴³.

Dans un contexte d'évolution continue, nous constatons que **l'acquisition de compétences est primordiale pour l'insertion des jeunes**. L'atteinte de cet objectif passe par des cercles plus larges de socialisation complémentaires à celui de l'école. Il incombe aussi à la communauté de s'assurer que les jeunes sont accompagnés à tous les stades dans leur éducation. Cela inclut une adaptation élargie des formations à tous les types de besoins. Par exemple, l'accès aux outils informatiques reste encore inéquitable en fonction du milieu social. Cette discrimination peut entraîner des retards dans les habiletés avec les TIC et affecter le fonctionnement d'un individu en milieu de formation ou de travail. Il en va de même pour plusieurs compétences sociales et communicationnelles, comme le développement de l'esprit critique, qui repose sur la présence de la communauté, pour bien outiller les jeunes dans leur cheminement de l'apprentissage.

S'assurer de l'acquisition des compétences essentielles à la compréhension du monde moderne chez nos jeunes repose sur la capacité de les suivre tout au long de leur projet de vie. La communauté du jeune agit comme un agent important de ce soutien complémentaire aux écoles. **La jeunesse du Québec est innovante et elle a besoin de se sentir écoutée et outillée pour qu'elle puisse à son tour participer aux transformations de notre nation.**

2.2.4 Répondre aux aspirations des jeunes par l'écocitoyenneté

L'écocitoyenneté est un facteur déterminant de l'intégration en société. L'écosystème des individus est un facteur de mobilisation et d'implication essentiel pour développer un sentiment d'appartenance à une société. Les modes d'implication des jeunes ont évolué avec la société québécoise et il est important de comprendre ces changements pour mieux les rejoindre et les intégrer dans les projets politiques.

Le taux d'abstention des jeunes aux diverses élections est en augmentation partout dans le monde, et le Québec n'est malheureusement pas épargné par ce phénomène. Les jeunes d'aujourd'hui ont tendance à moins participer au vote que ceux des générations précédentes⁴⁵.

Plusieurs facteurs permettent de justifier cette tendance. L'élément le plus représentatif décrit un désintérêt et un cynisme envers la politique⁴⁶. Cela se traduit par une considération plus légère du vote, qui n'est plus considéré comme un devoir civique chez les jeunes⁴⁷. On peut aussi mentionner la difficulté de compréhension globale du fonctionnement de la politique au Québec. Cet élément peut être étendu à des barrières comme un manque d'accès à de l'information vulgarisée ou à une difficulté d'accès à un scrutin⁴⁸. Les conséquences de ce manque perçu d'inclusion et d'accessibilité à la compréhension de la participation électorale sont une différence significative de participation entre les électeurs qui détiennent un diplôme universitaire et ceux qui n'en possèdent pas⁴⁹. De plus, une autre différence de participation est à noter entre les jeunes vivant dans les centres urbains et ceux des régions semi-rurales ou rurales.

⁴³ Université de Sherbrooke. (2013). Synthèse des connaissances concernant l'intervention auprès des élèves à risque de décrochage scolaire à l'enseignement secondaire en classe ordinaire. Récupéré le 8 août 2019 sur : https://www.crires.ulaval.ca/sites/default/files/synthese_decrochage_atessard_2013.pdf

⁴⁴ * HHS Public Access. (2016). *J. Dev psychiatr author manuscript*. Burlington. Vermont

⁴⁵ Institut du Nouveau Monde. (2018). Participation électorale des millénariaux, Récupéré le 11 juillet 2019 sur: http://inm.qc.ca/docs/rapport_millenariaux_INM_2018.pdf?utm_source=direct&utm_medium=lickstats&utm_campaign=rapport-millenariaux&utm_term=&utm_content=5af1be77e1c84c1a15750db4

⁴⁶ Mahéo, V-A., Dejaeghere, Y. et Stolle, D., (2012). La non-participation politique des jeunes : Une étude des barrières temporaires et permanentes de l'engagement. *Canadian Journal of Political Science*.

⁴⁷ Institut du Nouveau Monde. (2018). Participation électorale des millénariaux, Récupéré le 11 juillet 2019 sur: http://inm.qc.ca/docs/rapport_millenariaux_INM_2018.pdf?utm_source=direct&utm_medium=lickstats&utm_campaign=rapport-millenariaux&utm_term=&utm_content=5af1be77e1c84c1a15750db4

⁴⁸ *Ibid.*,

⁴⁹ *Ibid.*,

Étant donné ces tendances, les jeunes se tournent vers d'autres formes de participation sociale afin d'avoir un impact sur leur communauté, de contribuer localement aux enjeux de leur territoire et de se sentir écoutés par la classe dirigeante. Nous pouvons observer que ce désengagement concerne la participation électorale et non sociale⁵⁰.

Cette évolution de la participation sociale démontre que les jeunes manifestent un intérêt important et possèdent des capacités pour s'engager à l'échelle locale. Cela ne se traduit toutefois pas forcément en ce qui a trait au scrutin, mais bien par des projets d'implication collectifs dans le but d'améliorer leur milieu de vie. Au moyen du bénévolat ou du volontariat, l'implication de nombreux jeunes se fait sentir et les outils utilisés, comme les médias sociaux, jouent un rôle central dans les manières de s'impliquer⁵¹. L'éloignement de plus en plus marqué de la politique partisane peut aussi s'expliquer par le sentiment de poids démographique, qui donne l'impression que le pouvoir est majoritairement entre les mains de la génération précédente à chaque élection. Malgré cela, une conscience citoyenne est présente et plusieurs éléments peuvent la stimuler ou la fragiliser.

L'entrepreneuriat social est aussi une forme de plus en plus prisée par les jeunes. En effet, l'entrepreneuriat couplé à une finalité sociale est un outil puissant pour les jeunes, tant sur le plan du développement personnel que sur celui de l'utilité collective.

Si toutes ces formes actives de participation citoyenne présentées précédemment permettent une émancipation sociétale des jeunes, il est important d'insister sur les barrières qui en limitent l'accès. Ainsi, notamment en ce qui a trait à la participation électorale, un nombre considérable de jeunes en difficulté sont éloignés de toute forme de contribution. Les facteurs d'éloignement sont nombreux, les parcours sont difficiles pour certains jeunes, les ressources à leur disposition sont limitées sans compter la difficulté d'accès aux espaces de participation⁵².

Ainsi, les jeunes préfèrent des modes moins conventionnels avec comme principales motivations la participation à des formes concrètes d'actions, mais sont confrontés à des réalités qui en rendent l'accès difficile. Favoriser l'émergence d'un milieu de vie, développer un espace d'échange entre les jeunes au sein même d'une structure serait un processus pertinent pour rejoindre ceux qui sont éloignés et les faire expérimenter une participation par le dialogue et la collaboration. L'interaction entre l'intervenant et le jeune ainsi que le contact quotidien avec d'autres jeunes sont des moyens à privilégier pour les motiver à participer⁵³.

En termes de propositions portées par les jeunes, le mouvement #MaVoixCompte aura permis au RCJEQ d'identifier les plus présentes à l'échelle de la province. L'écologie a été identifiée et elle est une revendication commune pour chaque territoire. Les menaces écologiques inquiètent les jeunes générations. Malgré l'urgence environnementale perçue par les jeunes, ceux-ci ne savent pas comment s'y prendre pour protéger l'environnement et considèrent ne pas disposer d'outils suffisants pour réaliser des gestes concrets⁵⁴.

⁵⁰ Mahéo, V.-A., Dejaeghere, Y. et Stolle, D., (2012). La non-participation politique des jeunes : Une étude des barrières temporaires et permanentes de l'engagement. *Canadian Journal of Political Science*.

⁵¹ Institut du Nouveau Monde. (2018). Participation électorale des millénariaux, Récupéré le 11 juillet 2019 sur : http://inm.qc.ca/docs/rapport_millenariaux_INM_2018.pdf?utm_source=direct&utm_medium=lickstats&utm_campaign=rapport-millenariaux&utm_term=&utm_content=5af1be77e1c84c1a15750db4

⁵² Greissler, E., Lacroix, I. et Morissette, I. (2018). Les cadres de la participation citoyenne en milieu de vie : le discours des jeunes en difficulté. *Lien social et Politiques*. N° 80, 190-209.

⁵³ *Ibid.*,

⁵⁴ Royer, C. et de Grandpré, A. (2015). L'environnement : quelle valeur pour les jeunes Québécois?. *Recherches sociographiques* 56, N° 2-3: 419-435.



3. Les CJE et le RCJEQ : des atouts pour la jeunesse du Québec

3.1 Les carrefours jeunesse-emploi : une longue histoire avec le Québec

Créés en 1995 par la volonté de Jacques Parizeau et de Lisette Lapointe, les carrefours jeunesse-emploi sont des organismes communautaires ayant comme mandat d'accompagner gratuitement et de guider les jeunes adultes de 15 à 35 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et économique, en facilitant leur cheminement vers une insertion sociale et professionnelle durable, vers un retour aux études ou dans le développement de projets pour la communauté.

La mission des CJE s'articule autour des services et activités visant l'amélioration des conditions de vie générales des jeunes en tenant compte de leur globalité. Chaque sphère de la vie du jeune est prise en compte et celui-ci est amené à se fixer des objectifs autant professionnels que personnels. C'est d'ailleurs cette particularité qui fait le succès de l'intervention des CJE auprès des jeunes depuis plus de 20 ans.

Il est important de rappeler les valeurs de l'approche communautaire qui dirigent les CJE depuis leur création, en lien avec leur communauté :

- Démocratie
- Citoyenneté active
- Réappropriation de son pouvoir d'agir
- Solidarité
- Justice sociale
- Respect des individus
- Partenariat et collaboration avec les communautés
- Complémentarité des actions avec les autres organisations
- Volontariat
- Autodétermination par le milieu

Les CJE préconisent l'approche globale qui met le jeune au centre de la démarche ainsi que l'apprentissage expérientiel. Ce modèle met l'accent sur la participation à des activités se situant dans des contextes les plus rapprochés possible des connaissances à acquérir, des habiletés à développer et des attitudes à former ou à changer⁵⁵. Nous en constatons les bienfaits sur le plan du développement de la confiance en soi, de la construction de l'identité, de l'empowerment individuel, de la sociabilité ainsi que du désir d'engagement. Il s'agit des compétences du 21^e siècle qui se développent par la réalisation de divers projets réalisés dans les carrefours jeunesse-emploi, tels que :

- Stages
- Simulations professionnelles
- Plateaux de travail
- École au carrefour
- Bénévolat
- Entrepreneuriat
- Volontariat
- Implication sociale

⁵⁵ Legendre, 2007

3.1.1 Les CJE : un réseau d'organismes communautaires dédiés à la jeunesse

Le Québec a la chance de pouvoir compter sur un large réseau d'organismes communautaires dédiés à la jeunesse, les carrefours jeunesse-emploi. En effet, il y a 111 CJE, plus de 1 500 employés dévoués exclusivement à la jeunesse qui sont répartis dans les 17 régions du Québec. Depuis 1995, plus de 800 000 jeunes ont été accompagnés par les CJE⁵⁶.

Malgré un contexte économique qui semble favorable, les jeunes restent plus durement touchés par le chômage et la précarité. L'accompagnement réalisé par les CJE est plus que primordial dans ce contexte. En effet, l'OCDE attire notre attention sur la polarisation du marché du travail actuel et ses dangers. Par conséquent, il est essentiel de miser sur la qualité des emplois et sur une plus grande inclusivité [...] afin de résister aux crises ou s'adapter aux évolutions technologiques⁵⁷. C'est pourquoi il est indispensable de consolider, développer et adapter les services aux besoins de chaque jeune et de son milieu.

Les inégalités scolaires, et plus largement sociales, structurent les rapports des jeunes à l'égard du travail et de l'emploi. Les jeunes qui fréquentent les CJE ont des parcours familiaux, scolaires et professionnels qui ont pu être marqués par de multiples difficultés. L'approche globale, soit tenir compte de toutes les sphères de vie du jeune, est plus que jamais adaptée aux situations de la jeunesse en vue d'une insertion socioprofessionnelle durable⁵⁸.

En se centrant sur l'approche expérientielle, les jeunes réussissent dans un projet collectif. Les carrefours jeunesse-emploi permettent alors à ces jeunes d'apprendre de leurs expériences pour mieux se construire et entreprendre le chemin vers leur projet de vie, qu'il s'agisse d'aller vers une formation ou un emploi adapté.

Tout comme le Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes le mentionne, nous sommes d'avis que les jeunes, qui contribueront au filet de sécurité sociale du Canada, ont besoin de possibilités et de soutien pour s'adapter à un monde du travail en évolution⁵⁹.

En effet, en offrant à tous les jeunes la possibilité de suivre des formations, d'occuper un emploi qui leur convient, de mettre en œuvre un projet citoyen ou d'entrepreneuriat, les CJE leur permettent de réaliser leurs aspirations. Cette conjugaison d'expériences, de méthodes d'intervention novatrices, de présence sur tout le territoire, de services adaptés aux spécificités de chaque région, de coopération dans la communauté et de capacité de mobilisation fait la richesse et la réussite des CJE.

⁵⁶ Données estimées grâce aux récoltes de données quantitatives du RCJEQ auprès des CJE.

⁵⁷ OCDE. (2017). Perspectives économiques et évaluation économique intermédiaire. Récupéré le 12 juillet 2019 sur : <http://www.oecd.org/fr/economie/perspectives/perspectives-economiques/>

⁵⁸ Comité Consultatif Jeunes. (2013). Les jeunes éloignés du marché du travail. Récupéré le 7 août 2019 sur : https://ccjeunes.org/wp-content/uploads/2016/05/contexte_jeunes_eloignes.pdf

⁵⁹ Gouvernement du Canada. (2017). 13 voies pour moderniser l'emploi des jeunes au Canada. Récupéré le 7 août 2019 sur : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/groupe-experts-emploi-jeunes/rapport-strategies-moderniser-emploi-jeunes.html>

3.2 Mobiliser les territoires et les acteurs pour le développement de tous

3.2.1 Le développement local : une nécessité pour les territoires et pour les CJE

Le développement local est un concept bien documenté et connu partout dans le monde. Ses actions impliquent l'amélioration du niveau du cadre et du milieu de vie d'une communauté donnée par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d'activité. Il propose une approche globale, intégrée, communautaire et horizontale du développement des collectivités⁶⁰.

L'approche du développement économique communautaire (DÉC) peut donc se définir comme une approche globale de revitalisation économique et sociale de collectivités qui réunit quatre dimensions⁶¹ :

- a. La dimension économique, qui vise le déploiement d'un ensemble d'activités de production et de vente de biens et services.
- b. La dimension locale, qui touche la mise en valeur des ressources locales d'un territoire donné, dans le cadre d'une démarche partenariale dans laquelle s'engagent les principales composantes d'une communauté.
- c. La dimension sociale et politique vise la revitalisation économique et sociale d'un territoire en intervenant en matière d'emploi, de logement, de formation, de santé et de services sociaux. Elle cherche à favoriser la réappropriation, par la population résidante, de son devenir économique et social. Il s'agit donc d'empowerment de la communauté. Sur ce point, Bill Ninacs⁶² mentionne que le DÉC est une orientation stratégique que peut prendre une intervention auprès d'une communauté plus défavorisée.
- d. La dimension communautaire, où la communauté est le centre d'intérêt de l'intervention. Quant au développement social, il fait référence à la mise en place ou au renforcement au sein des communautés et à l'échelle de la collectivité. Ces conditions permettent d'une part à une société de progresser socialement, culturellement et économiquement et, d'autre part, à tous les membres de cette société de participer au progrès et de profiter de ses fruits le plus équitablement possible. Dans cette optique, le développement social est étroitement associé au développement économique et au développement culturel⁶³.

3.2.1.1 LES ENJEUX DE LA VITALITÉ TERRITORIALE AU QUÉBEC

Au début de juillet 2019, les médias nationaux titraient : Près de 200 municipalités pourraient fermer d'ici 2025⁶⁴. Les municipalités les plus dévitalisées de la province sont en « fort danger de fermeture », selon Pierre Bernier, président de la firme de consultants Groupe Ambition, qui a scruté l'Indice de vitalité économique 2016 produit par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Les transformations des régions sont profondes. « Rurale à 80 %, la société québécoise est devenue, en un peu plus d'un siècle, urbaine à 74 %. La dynamique économique et sociale révèle une tendance lourde vers l'urbanisation et la création de pôles de développement autour des grandes villes, véritables aimants pour les populations. Le monde rural représente 26 % de la population, mais occupe 78 % du territoire québécois. Cette répartition de population se révèle très inégale sur l'ensemble de ce vaste territoire. Le constat est très inquiétant pour un certain nombre de municipalités. Plus de 400 d'entre elles, en effet, font face à des problèmes de dévitalisation. » (UMQ, 2010)⁶⁵

⁶⁰ Tremblay, D.-G. et Van Schendel, V., (1991). Économie du Québec et de ses Régions, *Télé-Université, Éditions Saint-Martin*, p. 487.

⁶¹ Favreau, L. et Lévesque, B. (1996). *Développement économique communautaire, économie sociale et intervention*. Sainte-Foy, PUQ, p. XIX.

⁶² Ninacs, W.A., (1997). Le service social et l'appauvrissement : vers une action axée sur le contrôle des ressources. *La pauvreté en mutation. Cahier de recherche sociologique N°29*, Département de sociologie, UQAM. p.65.

⁶³ Conseil de la santé et du bien-être. (1996). L'harmonisation des politiques de lutte contre l'exclusion. *Bulletin d'information*, Québec, vol. III, N° 2, p. 6.

⁶⁴ Tremblay, D. (2019). Près de 200 municipalités pourraient fermer d'ici 2025.

Récupéré le 14 août 2019 sur : <https://www.tvanouvelles.ca/2019/07/14/plusieurs-municipalites-en-fort-danger-de-fermeture-1>

⁶⁵ Union des municipalités du Québec. (2010). Plan d'action stratégique. Un avenir viable pour tous les territoires du Québec.

Récupéré le 11 juillet 2019 sur : http://www.umq.qc.ca/uploads/files/pub_autres/M-plan-action-territoires-juin10.pdf

Dans ce cadre, il faut une profonde ambition pour favoriser le développement territorial comme le mentionne la Fédération québécoise des municipalités : « Une politique d'occupation dynamique des territoires doit également être un projet national en ce sens qu'elle projette une dynamique de développement non seulement pour les régions centrales à forte capacité attractive, mais pour cet autre Québec qui est le Québec des régions, le Québec des petites villes et des villages en régions éloignées, étroitement imbriquées et complémentaires au Québec métropolitain et central; deux réalités inséparables qui composent le Québec actuel et aussi celui de demain. C'est dans cette perspective que doit être interprétée la volonté résolument affirmée du gouvernement de promouvoir et de faciliter l'occupation de tout le Québec. » (FQM, 2008)⁶⁶.

Plusieurs études menées auprès de jeunes Québécois vivant toujours dans leur localité d'origine ont montré que la faiblesse du sentiment d'appartenance était l'un des principaux facteurs susceptibles de provoquer leur exode⁶⁷. Présentement, le développement des moyens de transport et de communication, ainsi que l'interconnexion grandissante entre le local et le global remettent en question le sens du territoire comme lieu d'appartenance identitaire. Conséquemment, si les jeunes éprouvent un sentiment d'appartenance envers leur lieu d'origine et d'accueil, leur expérience de la mobilité régionale peut alors avoir un impact important sur leur rapport à l'espace. C'est pourquoi plusieurs CJE sont mandataires du programme Place aux jeunes en région⁶⁸ (la très grande majorité des équipes de Place aux Jeunes sont hébergés dans les CJE). Les principaux objectifs de ce programme sont les suivants :

- promouvoir la migration des jeunes en région;
- favoriser et promouvoir l'engagement social des jeunes en région;
- promouvoir et faciliter l'intégration professionnelle des jeunes en région;
- sensibiliser les jeunes, leur entourage et les acteurs locaux aux avantages de la migration en région;
- stimuler la création d'entreprises en région.

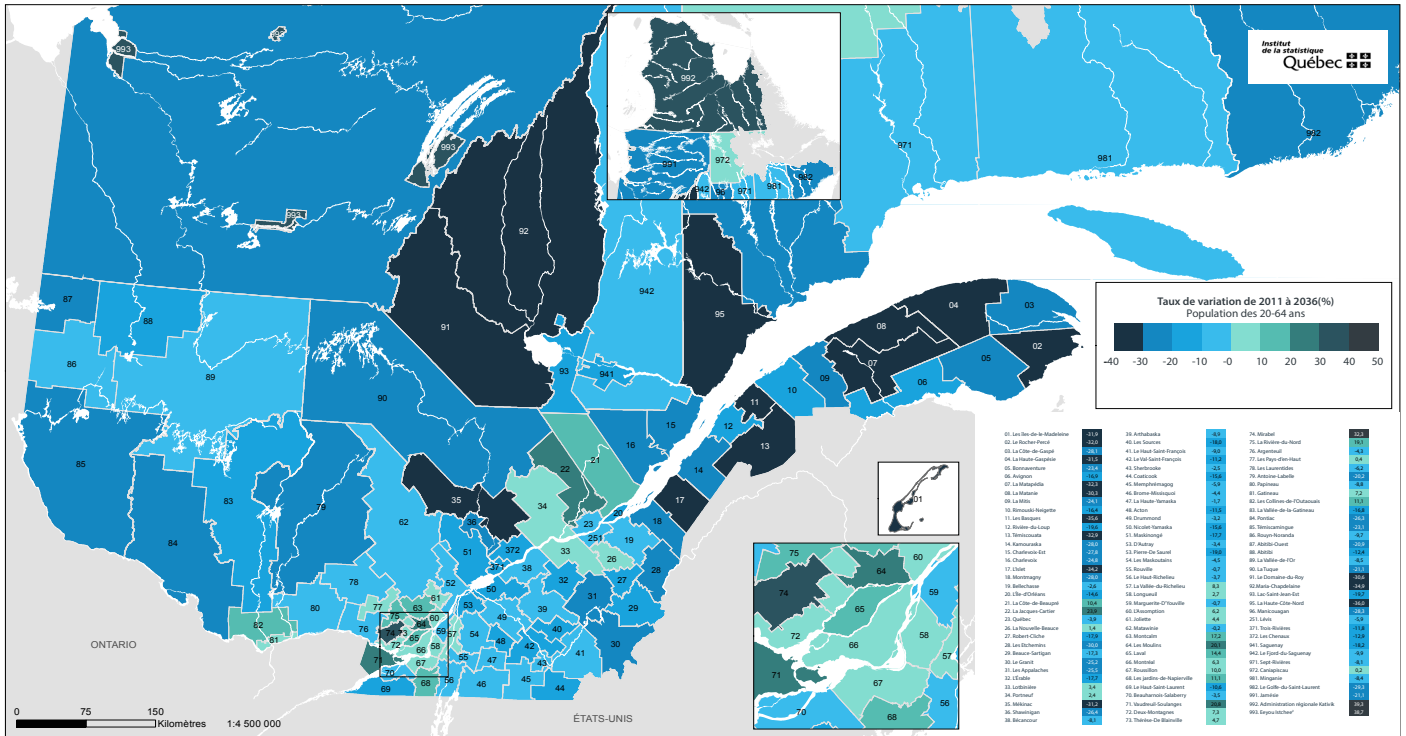
Nous croyons fermement en la nécessité de lutter contre l'exode des jeunes et d'influencer la migration des jeunes qualifiés au profit de l'ensemble des régions du Québec.

⁶⁶ Fédération québécoise des municipalités. (2008). Pour une politique d'occupation dynamique du territoire fondée sur l'autonomie administrative et des collectivités territoriales. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <http://vision2025.uqac.ca/appropriation/fqmot2008.pdf>

⁶⁷ Garneau, Stéphanie. (2003). La mobilité géographique des jeunes au Québec : la signification du territoire. *Recherches sociographiques*, p. 93-112. DOI : 10.7202/007192ar

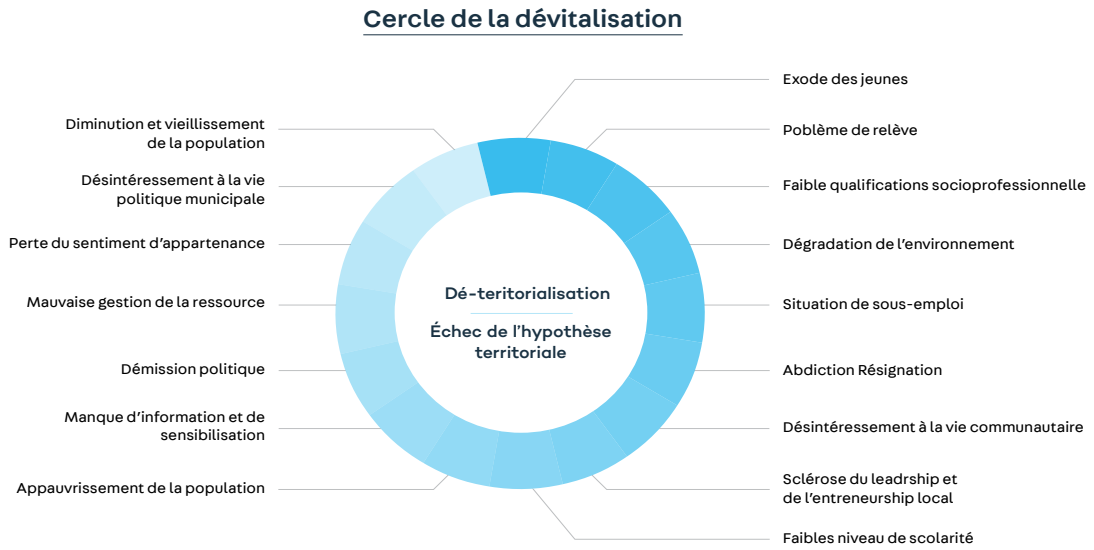
⁶⁸ Place aux jeunes en région. (2019). Récupéré le 14 août 2019 : <https://www.placeauxjeunes.qc.ca/index>

Variation projetée de la population des 20-64 ans des MRC' du Québec de 2011 à 2036, scénario A - Référence



¹ Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013. ² Nouveau toponyme officiel à venir

Par contre, il est primordial de noter qu'il subsiste également des fractures territoriales à l'intérieur des centres urbains, qui constituent plusieurs causes de dévitalisation pour des populations qui demeurent en situation de vulnérabilité, notamment les nouveaux arrivants et les Premières nations. Voici un tableau qui démontre que les causes des dévitalisations sont multidimensionnelles et documentées⁶⁹ :



Source adapté de GRADERR-UQAM(1991)

⁶⁹ Groupe de travail sur les communautés dévitalisées. (2010). Des communautés à revitaliser. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/grands_dossiers/municipalites_devitalisees/rapport_communautes_devitalisees.pdf

Les CJE possèdent la capacité de renverser ces tendances et d'agir en complémentarité sur les causes même de la dévitalisation. Ces organismes peuvent jouer un rôle actif pour briser le cercle de dévitalisation en étant des acteurs centraux du développement social, économique, démographique, politique, culturel.

En effet, les carrefours jeunesse-emploi ont la capacité et la crédibilité pour être des acteurs de premier plan du développement endogène des communautés. Ils agissent sur de nombreux facteurs déterminants de la réussite d'une démarche territoriale intégrée. La stratégie Ose le pays des bleuets du CJE des Bleuets en est un exemple éloquent.

Pour faire face aux enjeux d'occupation du territoire, les deux MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine ont décidé de s'allier afin de contrer les perspectives démographiques négatives pour 2011-2036 et de bâtir la stratégie Ose le pays des Bleuets !

« Selon l'ISQ, on prévoit que nos deux MRC seraient en décroissance avec une perspective de - 9 % pour Domaine-du-Roy et de - 11 % pour Maria-Chapdelaine. Pour faire face à cette situation particulièrement préoccupante dans le comté de Roberval, nos deux MRC s'unissent afin de mettre en place une stratégie qui se veut empreinte de nos valeurs que sont l'audace, l'ouverture, l'engagement et la collaboration », explique le préfet de la MRC du Domaine-du-Roy, M. Lucien Boivin.

« Notre vision est claire : d'ici 2027, les MRC Maria-Chapdelaine et Domaine-du-Roy offriront des conditions de travail innovantes et des milieux de vie adaptés aux réalités des jeunes et des familles d'aujourd'hui et de demain. C'est dans cet esprit, et dans une approche intergénérationnelle et interculturelle, que le milieu socioéconomique améliorera les perspectives démographiques des territoires », ajoute le préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine, M. Luc Simard.

Les éléments phares présentés s'inscrivent dans une philosophie de marketing territorial pour permettre la mise en valeur du milieu de vie, parler d'une même voix et se doter d'une image de marque accrocheuse, représentant à la fois les valeurs et l'identité des Jeannois⁷⁰.

Les premiers outils de la stratégie du comté de Roberval sont les suivants :

- L'image de marque Ose le Pays des Bleuets : incite à la découverte, donne le goût du territoire et démontre tout le dynamisme qu'on lui reconnaît.
- Le portail Web et l'application « emploi et milieu de vie » : porte d'entrée sur le territoire non seulement pour trouver un emploi, mais aussi un milieu de vie, et qui offre un contact spontané entre employeurs et chercheurs d'emploi.
- Le Triathlon RH : un événement qui réunira les employeurs « athlètes » du territoire sous différents enjeux et thématiques RH afin de les appuyer dans leur processus de recrutement, d'intégration et de rétention de main-d'œuvre.
- Les missions de recrutement : l'équipe terrain de la stratégie participera à des missions planifiées tout au long de l'année, sur les plans national et international, afin de promouvoir le territoire et les entreprises.

⁷⁰ Ose le pays des bleuets. (2019). Récupéré le 14 août 2019 sur : www.oselepaysdesbleuets.com.

- Le réseau d’ambassadeurs : citoyens, travailleurs, entrepreneurs, bénévoles, élus, artistes, étudiants, tous s’avèrent des maillons importants pour promouvoir la qualité exceptionnelle du territoire.
- Les capsules vidéo : mettent en valeur ce que le territoire a de mieux à offrir, par exemple l’accès aux loisirs, la qualité de vie, l’accès à la propriété et les possibilités de carrière.
- Des projets jeunesse concrets et innovants portés par le CJE des Bleuets.

L’audace de la démarche, c’est surtout l’alliance et la collaboration. Les objectifs communs sont de combler les différents emplois disponibles, promouvoir la reprise ou le démarrage d’entreprises, maximiser l’attraction de notre territoire avec des éléments phares audacieux et distinctifs, créer une équipe multidisciplinaire qui offre une expertise reconnue en accompagnement auprès des individus, entrepreneurs et municipalités, et enfin, agir à titre de guichet unique en matière d’accueil et de référencement des clientèles individuelles ou d’affaires. La réussite de la stratégie passe donc par une marque territoriale puissante, basée sur des valeurs fortes, et une campagne d’attraction mobilisatrice qui véhiculera un sentiment d’appartenance et de fierté.

Dans ce cadre, le CJE des Bleuets s’allie au CJE des Îles-de-la-Madeleine pour lancer un projet d’échange qui permettra à des jeunes de vivre une expérience en arts numériques dans une autre région du Québec. Outre l’expérience humaine, ce séjour de cinq semaines sur le terrain permettra aussi de créer des outils d’attraction de main-d’œuvre en posant un regard nouveau sur les différentes réalités régionales⁷¹.

Cette initiative est un exemple unique et significatif de la capacité des CJE à œuvrer au développement de leur territoire respectif en concertation et de façon intégrée. Il faut se donner les moyens de modéliser ce type de démarche afin de le transférer aux autres territoires tout en respectant leur spécificité.

Considérant que :

- les CJE sont des acteurs incontournables de la vitalité de leur territoire car ils agissent avec pertinence, crédibilité et efficacité au quotidien sur un ensemble de facteurs jugés déterminants.

Nous proposons :

- de mettre en œuvre des stratégies d’attraction, d’établissement, de rétention et d’intégration adaptées à la communauté desservie par le CJE, en soutien et complémentarité avec les organisations spécialisées et les services publics (par exemple, les institutions d’enseignement et de santé, les bureaux régionaux d’immigration, des organismes spécialisés tels que Place aux Jeunes – leurs permanents opèrent déjà dans les CJE);
- d’élaborer et appliquer des mesures pour réduire les disparités de services entre les territoires;
- d’offrir les mêmes opportunités d’accompagnement et de soutien partout au Québec.
- des outils nécessaires afin de s’adapter à un marché de pénurie de main d’œuvre qui accentue l’exode régional

⁷¹ Le Quotidien. (2019). Échange entre le Lac et les Îles. Récupéré le 14 août 2019 sur : <https://www.lequotidien.com/actualites/echange-entre-le-lac-et-les-iles-794657769de850c7732beebc65ff39b4>

3.2.1.2 MOBILISER SON MILIEU ET FORMER DES ACTEURS DE CHANGEMENT

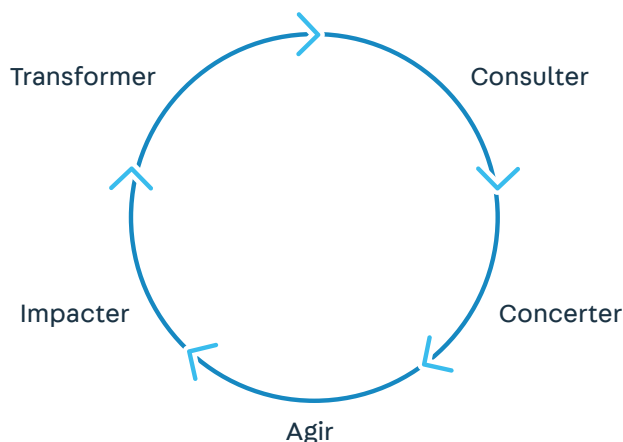
#MaVoixCompte est un mouvement dont le cœur est la participation des jeunes à des recommandations concrètes qui les rassemblent et leur ressemblent. Un projet qui propulse leurs voix et leur consacre un rôle central dans le développement du Québec.

L'expérience de #MaVoixCompte a prouvé que la jeunesse du Québec joue un rôle prépondérant dans la mise en lumière des enjeux du territoire ainsi que pour identifier des solutions concrètes.

En seulement deux mois, plus de 5 000 jeunes ont été consultés partout au Québec. Plus de 200 activités de consultation portant sur 39 thématiques ont été réalisées afin d'en arriver à l'élaboration de 10 propositions de la jeunesse pour bâtir un avenir commun. Imaginons le potentiel de cette démarche si elle était faite de façon continue!

Ainsi, il est important que les jeunes soient consultés de manière régulière afin de comprendre les enjeux qu'ils ont identifiés et de co-construire avec eux des projets concrets dans le but d'améliorer leur milieu de vie. Le RCJEQ et le CJE peuvent être des bâtisseurs de choix pour ces consultations, car ils ont la capacité de mettre à contribution les différents acteurs communautaires du milieu et des MRC.

Illustré ci-dessous, le processus entourant ces consultations serait régulier et se déclinerait en cinq étapes : consulter, concerter, agir, impacter et transformer.



- Consulter localement les jeunes sur les enjeux et les possibilités de développement sur les territoires.
- Concerner l'ensemble des parties prenantes du développement local afin de rallier un grand nombre d'acteurs dans la réponse aux enjeux jeunesse issus de la consultation.
- Agir afin de développer des projets concrets qui répondent aux aspirations des jeunes.
- Impacter la communauté, les décideurs et les parcours de vie des jeunes.
- Transformer les territoires pour favoriser le développement local et développer le plein potentiel des jeunes.

Les CJE seraient les propulseurs de cette initiative à l'échelle locale et le RCJEQ favoriserait le changement d'échelle en outillant les territoires et en donnant une dimension nationale au mouvement.

Cela pourrait rendre possible un nombre élevé d'espaces d'échange et d'expression selon la réalité du territoire et dans un but d'inclusion. En collaboration avec leurs partenaires, les CJE pourraient, par exemple, organiser ces activités en assurant un rôle de facilitateur et de fédérateur des données.

La concertation pourrait ensuite être assurée par les différents partenaires du milieu, tels que la MRC, le CJE et le comité citoyen jeunesse, afin de faire remonter les enjeux, de les analyser et de favoriser l'émergence d'idées de projets. Viendra ensuite le moment d'agir en mettant en œuvre les projets dans le but de répondre aux enjeux identifiés dans une optique de transformation du territoire et d'impact social.

La démarche permettra donc de favoriser l'émancipation des jeunes en leur proposant un espace décisionnel important qui leur donnera l'occasion de se développer personnellement et de créer des liens en participant à un processus démocratique concret. La jeunesse du Québec étant de plus en plus cynique envers la participation politique classique, ce cheminement pourrait être une façon de lutter contre cette nouvelle réalité. En ayant cet impact, les jeunes seront les acteurs de première ligne dans un cadre de revitalisation territoriale et ils pourront ainsi agir concrètement sur les enjeux les plus marquants au sein des régions québécoises et, par conséquent, renforcer leur rapport à la localité et leur sentiment d'appartenance.

Considérant :

- o qu'il est nécessaire de faire ressortir les enjeux de la jeunesse en mettant à contribution les acteurs du milieu tout en favorisant l'émergence de projets concrets.

Nous proposons de :

- o rendre permanent le mouvement **#MaVoixCompte** afin de permettre à la voix des jeunes de se faire entendre de façon régulière et pérenne ainsi que dans le but de demeurer en phase avec leurs valeurs, priorités et besoins, étant ainsi à la fine pointe de leurs besoins d'aujourd'hui et de demain.

3.2.1.3 ALLER À LA RENCONTRE DES JEUNES

Nous constatons également la nécessité de développer des unités mobiles pour rejoindre directement les jeunes dans leurs espaces de vie. Être présent où sont les jeunes a été la force des CJE durant de nombreuses années; nous poursuivons aujourd'hui cette ambition avec la volonté de rencontrer tous les jeunes du Québec.

Il est de plus en plus difficile de rejoindre certaines catégories de jeunes. En effet, cette problématique est causée par la marginalisation accrue de nombreux jeunes touchés par l'isolement social, géographique, professionnel ou encore technologique. Cette réalité pousse les CJE à redéfinir leur présence sur le territoire. Aussi, le lieu physique institutionnel est de plus en plus considéré comme une barrière lorsqu'il est question d'aller rencontrer des intervenants.

Il faut donc aller au-delà du lieu physique et se donner les moyens de se délocaliser et de créer des points de rencontre adaptés aux jeunes dans tous les milieux du Québec. Il faut innover quant aux moyens, en proposant, par exemple, des points d'interaction à l'occasion d'événements fréquentés par les jeunes.

On peut ainsi penser à l'initiative du Roulo-boulo du CJE Montréal Centre-ville⁷² :

Roulo-boulo, le bus de l'emploi, est un point de rencontre mobile entre les jeunes chercheurs d'emploi et les entreprises de la grande région de Montréal. Toute la saison estivale, le bus de l'emploi sillonne les rues du territoire afin de favoriser l'intégration socioprofessionnelle des jeunes de 16 à 35 ans. Ceux-ci y trouvent une foule de conseils ainsi qu'un accompagnement personnalisé dans leur démarche de recherche d'emploi. L'autobus leur permet aussi d'être mis en lien avec les employeurs invités et ils peuvent également louer le véhicule comme plateforme de recrutement.

Considérant l'impératif de rejoindre les jeunes dans leurs différents milieux de vie comme le démontre l'initiative Roulo-Boulo.

Nous proposons :

- o d'aller vers les jeunes, dans les lieux de rencontre privilégiés, en développant le concept CJE MOBILE.

Les TIC ne sont pas à négliger également lorsqu'il est question de rejoindre les jeunes. Qu'il s'agisse des domaines économique (travail à distance, services aux entreprises, etc.) ou social (services aux particuliers, éducation, santé, culture, etc.), les TIC peuvent rapprocher les individus et les entreprises des biens et des services disponibles, car les distances n'ont plus de frontières. Afin de répondre à ces besoins, les CJE développent des applications, des chaînes YouTube, des publicités, des comptes professionnels sur les réseaux sociaux (Facebook ou encore Discord pour les gamers) dont l'objectif est de joindre le plus de jeunes possible là où ils sont.

Considérant que :

- o les transformations de l'utilisation de la technologie par les jeunes ne sont pas à négliger pour les rejoindre.

Nous proposons de :

- o favoriser l'implantation et l'utilisation des nouvelles technologies dans les CJE au regard des besoins en constante transformation des utilisateurs.

⁷² Carrefour jeunesse-emploi Montréal Centre-ville. (2019). Récupéré le 15 août 2019 sur : <https://cjemontreal.org/fr/roulo-boulo/>

3.3 Le RCJEQ : créateur d'innovations sociales

Le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec a vu le jour en 1997, peu de temps après la création des premiers carrefours jeunesse-emploi. Les CJE avaient alors exprimé le souhait de se regrouper afin de pouvoir parler d'une seule voix et d'entretenir des relations étroites avec le gouvernement du Québec. Le RCJEQ a également un rôle de facilitateur pour le gouvernement, notamment dans la coordination et l'application des différentes mesures offertes dans les CJE partout au Québec.

Le RCJEQ a pour mission de regrouper, soutenir et représenter les CJE afin de développer, promouvoir et défendre, avec ses membres, des orientations adaptées aux besoins issus des communautés locales, et ce, en vue de favoriser l'autonomie personnelle, sociale, économique et professionnelle des jeunes adultes.

Afin de remplir sa mission, le RCJEQ s'appuie sur des valeurs profondes et qui sont toujours au centre de ses convictions :

- Les jeunes adultes au cœur de ses préoccupations
- L'approche communautaire
- Le partenariat
- La participation
- La concertation
- L'entraide

Il est important de rappeler que le RCJEQ est le seul regroupement national entièrement dédié à la jeunesse et représentatif de l'ensemble des réalités que vivent les jeunes. En effet, le RCJEQ compte des membres dans les 17 régions du Québec.

3.3.1 Un réseau fort et développé pour un projet de société audacieux

Le RCJEQ est un partenaire privilégié du gouvernement dans la coordination de programmes. En effet, depuis 2006, l'organisme a développé une expertise de coordination nationale avec les mesures inscrites dans la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec. Nous pouvons notamment rappeler son rôle dans la mise en œuvre du réseau des agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, de la mesure IDÉO 16-17 et de la mesure Jeunes en action du chantier d'accompagnement jeunesse.

D'ailleurs, depuis 2015, le RCJEQ s'est grandement démarqué par son implication et son engagement dans la co-construction du Créneau carrefour jeunesse en partenariat avec le Secrétariat à la jeunesse. Cette étroite collaboration dans l'élaboration d'une politique publique est régulièrement saluée et soulignée pour son efficacité et sa réussite quant à l'atteinte de ses objectifs au Québec et sur la scène internationale.

Le RCJEQ est également un point central dans la récupération de données quantitatives et qualitatives provenant de l'intervention terrain des carrefours jeunesse-emploi. En travaillant étroitement avec les CJE dans les suivis qu'il réalise auprès de ceux-ci dans leurs activités quotidiennes, le RCJEQ détient la capacité de récolter et d'analyser l'entièreté des informations qu'il centralise. Il est important de préciser que la gestion du programme Créneau nous permet d'être un interlocuteur majeur dans l'interprétation des mouvements de notre communauté de pratique et de la jeunesse.

Dans le cadre de ses différents mandats de coordination, le RCJEQ a poursuivi la bonification de son expérience en gestion événementielle en proposant des événements de formation de pointe pour le personnel, intervenants et directions générales des CJE.

Également, au cours des dernières années, le RCJEQ a contribué très régulièrement au débat public, notamment en publiant plus d'une quinzaine de documents et mémoires d'envergure et de qualité. Le RCJEQ a aussi participé activement à plusieurs consultations gouvernementales sur différents sujets touchant les jeunes.

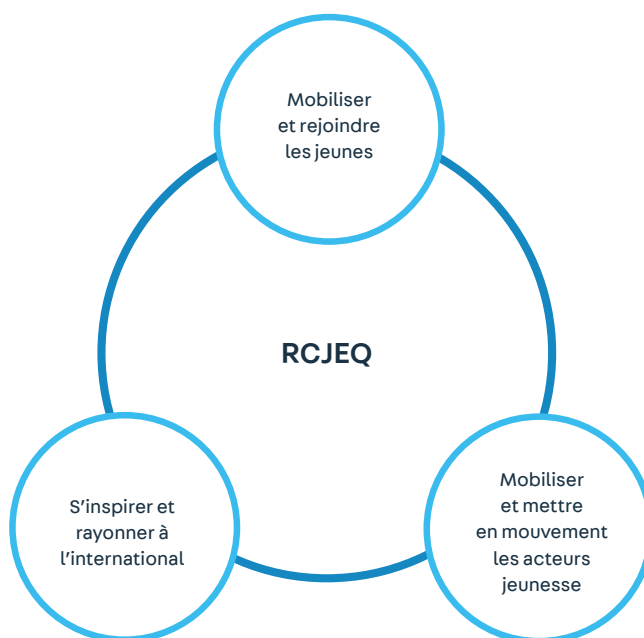
De plus, le RCJEQ travaille en étroite collaboration avec différents partenaires nationaux dans le respect de leurs missions et dans un rapport d'égal à égal. Il reconnaît leur expertise ainsi que leur contribution et adopte une approche ouverte visant à collaborer avec eux afin d'atteindre des objectifs communs. Ces contributions essentielles permettent d'offrir aux CJE de nouvelles opportunités afin qu'ils puissent accompagner tous les jeunes de leur territoire.

Notre implication dans le milieu jeunesse, l'expérience accumulée depuis plus de 20 ans, la présence de membres du RCJEQ partout sur le territoire du Québec ainsi que notre contribution active et constructive dans la vie publique québécoise nous permettent de réaffirmer la place importante qu'a le RCJEQ dans la société québécoise et son rôle central nécessaire dans la politique jeunesse du gouvernement.

3.3.2 Le RCJEQ : mobilisateur pour l'innovation sociale

Un des objectifs principaux du RCJEQ est que les CJE puissent accueillir davantage de jeunes et qu'ils puissent élargir leur impact social. Également, il est primordial pour les CJE et le RCJEQ de diversifier leurs activités, pour répondre non seulement à des besoins naissants sur le plan local, mais aussi à un même besoin sous plusieurs angles. Pour se faire, il est nécessaire de mobiliser à l'échelle nationale les jeunes et les acteurs du milieu, et de s'inspirer afin de rayonner sur la scène internationale.

Les sphères de mobilisation du RCJEQ pour multiplier la mobilisation des CJE



3.3.2.1 MOBILISER ET COMMUNIQUER : DES VECTEURS DE RÉUSSITE POUR LA JEUNESSE

Une mobilisation tant sur les scènes nationale que locale de tous les acteurs est primordiale afin que le Carrefour JEunesse soit une réussite pour le Québec.

Pour susciter la mobilisation, il faut se donner les moyens de communiquer. Comme l'a souligné en juillet dernier monsieur Samuel Poulin, adjoint parlementaire du premier ministre pour le volet jeunesse⁷³, il « est [...] préoccupé par la façon dont le gouvernement rejoint les jeunes, ou échoue à les rejoindre ». Nous partageons sa préoccupation et c'est pour cela que nous souhaitons voir les partenaires jeunesse être impliqués, notamment le RCJEQ, dans ces démarches de communication vers les jeunes. [Le RCJEQ a d'ailleurs démontré sa large capacité de mobilisation avec le mouvement #MaVoixCompte, qui a rejoint plus de 5 000 jeunes partout dans la province et qui a permis la collaboration de nombreux partenaires jeunesse dans toutes les régions.](#)

Il faut pouvoir mettre en place une véritable campagne de mobilisation et de communication auprès des jeunes et de leur communauté afin de faire connaître l'ensemble des possibilités qui leur sont offertes partout au Québec.

La multiplication des canaux de diffusion et l'apparition constante de nouvelles technologies de communication sont l'un des grands enjeux à relever afin de maintenir une communication efficiente. L'émergence de médias alternatifs nécessite également une adaptation de la communication de l'ensemble de notre secteur afin de rejoindre le maximum de jeunes. Pour cela, il faut être capable d'offrir une solution de communication commune et globale.

En effet, les jeunes sont de plus en plus connectés et submergés d'informations. Ils possèdent plus d'appareils connectés, comme des ordinateurs portables, des téléphones intelligents ou encore des consoles de jeux vidéo. Ils considèrent la technologie comme essentielle et privilégient les interactions virtuelles plutôt que les interactions humaines.

Voici quelques faits saillants pour illustrer notre propos :

- 74 % des milléniaux trouvent que la technologie simplifie leur vie⁷⁴;
- 2/3 de la génération Z possèdent un téléphone portable dès l'âge de 13 ans.

Chez les 16 à 24 ans :

- 73 % gardent leur cellulaire à proximité en tout temps;
- 67 % vérifient leur mobile à chaque pause durant leurs conversations;
- 50 % de ces jeunes affirment ne jamais décrocher du numérique⁷⁵.

Les milléniaux ont grandi avec Internet, mais la génération Z est née avec les médias sociaux. Les moins de 20 ans regardent généralement cinq écrans simultanément (deux pour les milléniaux). Cela illustre l'intérêt grandissant pour la technologie et l'urgence pour les organisations de s'y adapter⁷⁶.

Les manières de fonctionner doivent donc changer. Les pratiques doivent évoluer. Dans certaines entreprises, le département de marketing a complètement disparu pour devenir le département de marketing numérique.

⁷³ Cloutier, P. (2019). Pour que les jeunes parlent au « nous ». Le Soleil. Récupéré le 14 août 2019 sur : <https://www.lesoleil.com/actualite/pour-que-les-jeunes-parlent-au-nous-8c2c-dff6050e16282d193c75b884238d?fbclid=IwAR2dpu9JGGi2KY7KK5JvwZy5Olg35rNEVk-014GCHXA1krGP2h3d8UE124w>

⁷⁴ Levesque, M. (2017). Les détaillants devront s'adapter aux jeunes! Récupéré le 15 juillet 2019 sur : <https://isarta.com/infos/les-detaillants-devront-sadapter-aux-jeunes/>

⁷⁵ Isarta. (2019). On passe désormais plus de temps en ligne que devant les médias traditionnels au Canada. Récupéré le 16 juillet 2019 sur : <https://isarta.com/infos/on-passe-desormais-plus-de-temps-en-ligne-que-devant-les-medias-traditionnels-au-canada/?fbclid=IwAR333TDd7rOyME0nmBRCSwpXiyfJyJaHCdeD5FPPQnYBvfto9lMDq4rnPE>

⁷⁶ Levesque, M. (2017). Les détaillants devront s'adapter aux jeunes! Récupéré le 15 juillet 2019 sur : <https://isarta.com/infos/les-detaillants-devront-sadapter-aux-jeunes/>

Il faut aider les CJE à tendre vers cette démarche. Il faut être capable de s'adapter en proposant des outils de communication innovants afin de transmettre partout et correctement le bon message aux bonnes personnes. Selon Luc Durand, président d'Ipsos Québec, les compagnies doivent devenir omnicanaux,⁷⁷ c'est une priorité pour rejoindre les consommateurs de demain.

La mobilisation de la jeunesse est essentielle. Le RCJÉQ, les CJE et le milieu local communautaire sont déjà prêts à accompagner chaque jeune en offrant des solutions d'accompagnement innovantes.

Le RCJÉQ est le partenaire essentiel et incontournable pour jouer un rôle de coordonnateur-mobilisateur d'une vaste stratégie de communication jeunesse nationale où les intervenants locaux seront les acteurs centraux afin de rencontrer, informer et mobiliser tous les jeunes du Québec.

En collaboration étroite avec le SAJ et l'ensemble des acteurs jeunesse nationaux, cette stratégie de mobilisation devra permettre de rejoindre un maximum de jeunes afin de répondre aux enjeux actuels et futurs du Québec.

Considérant :

- o l'importance de mobiliser tous les jeunes et la difficulté des méthodes traditionnelles à les rejoindre.

Nous proposons que :

- o dans chaque région du Québec, en partenariat étroit et concerté avec les acteurs de chaque communauté et les services publics, établir, mettre en œuvre et assurer le suivi d'une stratégie de mobilisation pour que chaque jeune (jeunes du Québec venant ou revenant dans la communauté, jeunes immigrants, réfugiés, étudiants étrangers, etc.) disponible puisse participer à la vie culturelle, sociale, économique et écologique de sa communauté.

3.3.2.2 INVESTIR DANS LA FORMATION POUR AFFRONTER LES ENJEUX DE DEMAIN

Depuis plus de 20 ans, le RCJÉQ organise des événements de formation afin d'offrir à toutes les équipes des CJE des outils pour venir en aide aux jeunes. Chaque année, des événements tels que le colloque Créneau carrefour jeunesse et le Congrès annuel du RCJÉQ sont des plateformes d'échange de connaissances pour tous les intervenants des CJE. Les participants repartent avec des méthodes et des stratégies qu'ils peuvent appliquer de façon efficace sur une base quotidienne dans leur accompagnement auprès des jeunes du Québec.

Le Congrès du RCJÉQ rassemble plus de 350 employés des CJE de partout au Québec. S'étendant sur deux journées complètes, cet événement offre une variété de conférences, d'ateliers et de formations où des sujets concrets sont débattus.

Le colloque Créneau Carrefour-Jeunesse a été créé en 2017 et a pour but d'outiller les intervenants travaillant dans le cadre du Créneau carrefour jeunesse (CCJ). Les formations choisies se concentrent sur les six axes du CCJ : persévérance scolaire, autonomie personnelle et sociale, ainsi qu'entrepreneuriat, bénévolat, volontariat et gouvernance. Le colloque CCJ permet aux participants d'échanger sur les enjeux dans leur territoire, de s'entraider dans la recherche de pistes de solution et de célébrer les bons coups des jeunes de chaque région. Considérant les bienfaits de ces échanges, il est important pour le RCJÉQ d'organiser plus d'événements de réseautage afin de permettre aux CJE d'échanger sur des problématiques communes et de collaborer à des projets futurs.

⁷⁷ Idem à 92

La formation continue est essentielle au développement des intervenants, car ceux-ci sont les piliers des carrefours jeunesse-emploi. Ils nécessitent des ressources leur permettant de développer de meilleures stratégies afin d'accompagner les jeunes vers la réussite :

"Innovation scholars highlighted the role of active learning and pursuing new knowledge in various stages of innovation [...]. Such learning and knowledge management processes can be facilitated through corporate training and development by exposing employees to broad perspectives, skills, expertise, and additional insights through which they can expand their reservoir of new and useful ideas for innovation"⁷⁸.

Bien que les événements mentionnés ci-haut soient essentiels, nous sommes conscients de l'ampleur des coûts de déplacement et d'hébergement que ceux-ci peuvent engendrer pour les CJE. La progression des méthodes d'éducation traditionnelles vers un monde numérique offre une flexibilité quant à l'accessibilité à l'information. Selon une étude effectuée par le ministère de l'éducation de la Nouvelle-Zélande, l'apprentissage en ligne démontre des avantages en termes de coûts et d'optimisation de temps⁷⁹.

Investir dans la coordination de séances webinaires, où des professionnels de différents milieux offrent de la formation à distance, est une façon pour le RCJEQ d'offrir un service supplémentaire et complémentaire aux intervenants afin qu'ils aient accès aux meilleures pratiques de leur milieu et ce, tout au long de l'année.

Le développement des gestionnaires des CJE est primordial au bon fonctionnement d'une équipe de travail. Ils occupent un rôle qui requiert des compétences conceptuelles, techniques et interpersonnelles⁸⁰. Il est du devoir du RCJEQ de s'assurer que les directions générales partagent une vision et une application communes de la mission des CJE. Il est nécessaire de prévoir un appui pour des séances de formation spécifiques aux rôles des directions générales, afin que tous soient aptes à mieux outiller leurs équipes à venir en aide aux jeunes.

Le RCJEQ se doit d'être une ressource d'innovation dans le développement des CJE dans l'objectif de les accompagner dans leur approche avec les jeunes partout au Québec.

En offrant plus d'événements de formation, de réseautage et d'innovation où le personnel des CJE peut s'outiller, le RCJEQ crée un transfert de connaissances à l'échelle nationale, ce qui augmente l'efficacité et l'efficience dans tous les CJE du Québec⁸¹.

Considérant que :

- o le RCJEQ se doit d'être une ressource d'innovation dans le développement des CJE dans l'objectif de les accompagner dans leur approche avec les jeunes de partout au Québec.

Nous proposons :

- o un plan de formation pour l'adaptation aux nouvelles réalités du marché de l'emploi;
- o des plans de formation continue pour les intervenants dans leur domaine de pratique, pour les gestionnaires/cadres et pour les administrateurs;
- o l'élaboration de contenus et de formations pour l'acquisition de saines habitudes autant dans la vie qu'au travail.

⁷⁸ Sung, Sun Y. Choi, Jin N. (2013). Do organizations spend wisely on employees? Effects of training and development investments on learning and innovation in organizations. *Journal of Organizational Behavior*, 35, p. 393-412.

⁷⁹ Guiney, P. (2015). E-learning in the workplace: An annotated bibliography. Tertiary Sector Performance Analysis Graduate Achievement, Vocations and Careers. Récupéré le 14 août 2019 sur : www.educationcounts.govt.nz

⁸⁰ Saks, Alan M. Haccoun, Robert R. (2015). *Managing Performance Through Training and Development*, 7th ed, *Nelson Education Series in Human Resources Management*, Toronto, 544 p.

⁸¹ Sung, Sun Y. Choi, Jin N. (2013). Do organizations spend wisely on employees? Effects of training and development investments on learning and innovation in organizations. *Journal of Organizational Behavior*, 35, p. 393-412.

3.3.2.3 UNE SEMAINE NATIONALE QUI FAIT RAYONNER NOS JEUNES

Sous la formule des Journées de la persévérance scolaire (JPS) ou encore de la Semaine des régions, le RCJÉQ souhaite mettre en place une Semaine nationale de la jeunesse dans l'optique de favoriser la mobilisation des jeunes, leur offrant ainsi l'occasion de faire rayonner les projets dans toutes les régions du Québec.

L'importance de souligner les actions de la jeunesse et des acteurs du milieu permettra à l'ensemble de la population québécoise de s'identifier à celle-ci. Cela mettra de l'avant l'importance que celle-ci représente pour l'avenir et la pérennité du Québec notamment pour la valorisation de la culture québécoise et de la langue française. Un accent particulier doit être mis sur les relations interrégionales en vue de valoriser les collaborations entre CJE et de soutenir encore plus adéquatement le développement de projets de mobilité entre les régions dans le cadre du programme Québec Volontaire.

Fort d'un réseau présent dans toutes les régions du Québec, de partenariats solides et d'une collaboration efficace et constante avec le SAJ, le RCJÉQ est l'organisation de choix pour coordonner cet événement qui se veut marquant dans l'année pour le Québec.

Considérant que :

- o l'apport significatif de la jeunesse au développement de la société québécoise.

Nous proposons de :

- o mettre en place une Semaine nationale de la jeunesse dans l'optique de favoriser et faire rayonner sous toutes ses facettes la mobilisation des jeunes.

3.3.3 Valoriser les partenariats pour une collaboration vers la réussite

Le développement de partenariats est indispensable à l'atteinte des objectifs du RCJÉQ⁸². Afin d'assurer une progression concrète des capacités de consultation et de concertation, le RCJÉQ doit jouer un rôle rassembleur quant à la collaboration des partenaires qui partagent ses valeurs.

Des concepts clés, tels que la table de partenaires et des événements de réseautage exclusifs, sont des moyens essentiels qui permettent d'alimenter les discussions sur le développement futur de projets que pourrait bâtir le RCJÉQ. Ces projets donnent l'occasion aux CJE de rejoindre plus de jeunes et ainsi leur donner la possibilité de réaliser leur plein potentiel. De plus, jumeler les forces présentes avec des intervenants d'organismes à l'étranger permet de faire croître la capacité de consultation et ainsi aider à faire au rayonnement des bonnes pratiques des CJE et du RCJÉQ à l'échelle internationale et de capturer l'expérience des initiatives conduites ailleurs dans le monde.

Considérant :

- o l'importance de renforcer l'écosystème jeunesse et les synergies entre les organisations.

Nous proposons que :

- o le RCJÉQ poursuive et intensifie ses nombreuses rencontres de consultation auprès des partenaires du milieu public, privé et de la société civile.

⁸² Bourdeau, B. (2017). Le partenariat dans l'atteinte d'un objectif commun pour des organisations qui ont des missions différentes. Récupéré le 14 août 2019 sur : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/18910>

3.4 Constater pour innover

Avec l'évolution de la société québécoise et de la jeunesse, il est nécessaire d'innover pour permettre une efficace gestion du changement. La grande flexibilité des CJE et leurs actions terrain proposent des actions innovantes dans leur localité. En amont, le RCJEQ amène un support et un accompagnement dans l'adaptation des services offerts par le CJE. Par ces actions, le RCJEQ a constaté que les CJE identifiaient des enjeux liés à quatre grands terrains d'intervention formant un continuum de service au cours de la vie de l'individu.

Le premier est celui de la santé et des services sociaux. Nous constatons l'apparition et la consolidation d'enjeux liés aux changements sociaux au Québec. En agissant sur les besoins en santé et en sécurité des individus, nous pouvons établir un filet de sécurité et ainsi leur permettre de réaliser leurs objectifs.

Le deuxième terrain d'intervention est l'éducation. Les changements de société notamment liés à l'apparition des nouvelles technologies nous amènent à repenser notre intervention en tant qu'organisation éducative auprès des jeunes. C'est par l'apprentissage que nous croyons pouvoir développer des compétences adaptées aux réalités d'aujourd'hui et de demain. C'est dans l'apprentissage en continu que nous pouvons établir un sentiment d'appartenance et de confiance en soi des jeunes du Québec.

Le troisième terrain est celui de l'insertion socio-professionnelle. Les nouveaux secteurs de l'économie du Québec et l'évolution des secteurs traditionnels sont des occasions d'évolution pour notre jeunesse. En revanche, il faut s'assurer que ceux-ci sont bien préparés et intégrés à une économie en évolution et en transformation. L'employabilité est en constante évolution. Nous voyons que les besoins sont multiples dans la compréhension qu'ont les jeunes du marché du travail. En favorisant l'intervention continue dans le cadre socio-professionnel, nous permettons aux jeunes de développer l'estime de soi, la confiance en soi et leur développement personnel.

Enfin, le quatrième terrain concerne l'écocitoyenneté. Les CJE et le RCJEQ voient une demande constante d'implication citoyenne via le bénévolat ou le volontariat de la part des jeunes du Québec. L'action citoyenne de la jeunesse se diversifie et de nouveaux moyens d'action citoyens émergent. Ce sont ces moyens qui permettent l'épanouissement dans les communautés et, de ce fait, un sentiment de fierté et d'accomplissement de nos jeunes.

3.4.1 Un terrain d'intervention autour de la santé et des services sociaux

Nous constatons la nécessité de la mise en œuvre d'une meilleure prise en charge des jeunes dans leurs besoins évolutifs en santé et en services sociaux. Au fil de nos démarches de consultation, un constat nous est apparu : les CJE s'adressent à une clientèle plus fragilisée et donc plus éloignée. Par conséquent, il est indispensable de disposer des moyens d'accompagner rapidement les jeunes dans les diverses problématiques qu'ils rencontrent.

Afin de les soutenir et de les accompagner, il est primordial de renforcer le filet de sécurité autour d'eux. Dans les CJE, l'approche globale utilisée permet une intervention complète et concertée face aux différentes problématiques susceptibles de toucher les jeunes. Cette approche permet de favoriser l'intégration socio-professionnelle dans les diverses sphères de leur vie (persévérance scolaire, employabilité, développement de l'autonomie, développement des saines habitudes de vie, etc.).

En effet, si le jeune vit des difficultés dans une sphère de sa vie, il y aura un impact sur toutes les autres sphères de son quotidien. En travaillant selon une approche globale et en concertation avec le milieu, les CJE permettent aux jeunes d'avoir accès à un filet de sécurité afin de minimiser les risques d'exclusion sociale et ainsi disposer de tous les outils nécessaires à leur intégration socioprofessionnelle.

Avec l'alourdissement de la clientèle, les intervenants doivent effectuer des recherches plus approfondies de services et de professionnels en santé sur leur territoire afin d'assurer un accompagnement adapté au jeune. Cette nouvelle réalité exige des intervenants une meilleure connaissance afin d'accompagner adéquatement les jeunes dans leurs différentes problématiques. Le développement des partenariats avec différents organismes nationaux est donc essentiel pour outiller les CJE pour faire face à cette réalité.

Ces jeunes auront besoin d'un accompagnement plus accru afin d'atteindre les objectifs qu'ils se seront fixés. Comme l'indique l'avis du Comité consultatif jeunes intitulé Les jeunes éloignés du marché du travail, avant d'être en mesure d'intégrer un emploi, plusieurs jeunes doivent d'abord bénéficier d'un accompagnement soutenu et de services d'aide variés (santé mentale, toxicomanie, etc.)⁸³.

Par ailleurs, comme le mentionne madame Ysabel Provencher⁸⁴ dans une de ses publications portant sur les CJE, le contact direct des intervenants auprès de la clientèle favorise l'insertion durable en emploi et la diminution de la pauvreté des individus prestataires. Leur travail sur le terrain permet un regard direct sur « une réalité complexe » de laquelle les décideurs publics n'ont qu'une vision partielle. Il est donc pertinent d'étudier « l'influence des professionnels de l'insertion dans les politiques de l'emploi ». En ce sens, les organismes de première ligne comme les CJE devraient être davantage pris en compte et parties prenantes dans l'élaboration des services offerts.

Créer un milieu de vie sain est aussi un élément essentiel à l'épanouissement d'un jeune adulte. Dans toutes les périodes de transition de la vie, la stabilité psychologique, émotionnelle et physique sont des éléments primordiaux. Il est en ce sens essentiel d'accompagner les jeunes dès leur plus jeune âge afin de renforcer le filet de sécurité à l'aide de collaborations entre différents acteurs œuvrant en santé, en employabilité, au gouvernement et dans les organismes communautaires.

Considérant :

- o que le RCJEQ doit développer des partenariats avec différents organismes nationaux dans l'objectif d'outiller les CJE avec cette réalité;
- o qu'il est essentiel d'accompagner les jeunes dès leur plus jeune âge afin de renforcer le filet de sécurité à l'aide de collaborations entre différents acteurs œuvrant en santé, en employabilité, au gouvernement et dans les organismes communautaires.

Nous proposons de :

- o donner l'assurance à l'ensemble des jeunes qu'ils peuvent dans un premier temps, dans un milieu – le CJE – où ils ont établi un lien de confiance, avoir accès à des ressources de santé mentale et physique et que les CJE disposent des moyens financiers adéquats pour accueillir, accompagner et référer le jeune vers les bonnes ressources.

⁸³ Comité Consultatif Jeunes. (2013). Les jeunes éloignés du marché du travail. Récupéré le 7 août 2019 sur : https://ccjeunes.org/wp-content/uploads/2016/05/contexte_jeunes_eloignes.pdf

⁸⁴ Provencher, Y et Tremblay-Roy, J. 2013 « L'accompagnement vers l'emploi dans les carrefours jeunesse-emploi; la politique d'insertion à l'épreuve du terrain ». Regards sur le travail 9 (printemps) : 1-14

3.4.1.1 RENFORCER L'OFFRE DISPONIBLE DANS LES CJE

Les CJE ont instauré un nouveau service direct, le volet autonomie personnelle et sociale, s'adressant aux jeunes âgés de 16 à 35 ans qui vivent des difficultés personnelles ou d'insertion sociale importantes. Ce service, qui se situe en amont des services d'employabilité, vise à favoriser le développement de compétences et l'adoption de comportements leur permettant d'être autonomes sur les plans personnel et social. Il prévoit la mise en œuvre d'interventions portant sur des thèmes tels que le logement, le budget, la gestion de conflits, et, au besoin, la possibilité de diriger les jeunes vers d'autres organismes locaux.

Dans le cadre de ce volet, les CJE accompagnent des jeunes présentant des profils complexes de difficultés qui nécessitent une prise en charge immédiate, intensive et à long terme. Les jeunes présentent, dans une grande proportion, une comorbidité des problématiques (toxicomanie et troubles de santé mentale, pauvreté et exclusion, itinérance et dépendance, etc.) qui, souvent, ne sont pas diagnostiquées.

Dans son Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017⁸⁵, l'ISQ fait état d'un portrait plutôt sombre de la santé mentale chez les jeunes, qui sont plus nombreux à éprouver ces problèmes et à s'automédicamenter pour se soigner.

Afin d'être en mesure d'accompagner adéquatement les jeunes, le RCJEQ réitère l'importance d'un accompagnement individualisé et global permettant l'acquisition de saines habitudes de vie ainsi que la stabilisation du parcours.

Nous pouvons mentionner plusieurs projets pour appuyer cette affirmation :

Le projet TANDEM du CJE Maskinongé accompagne les jeunes entre 16 et 35 ans dans leur transition vers la vie adulte et la stabilisation de leur parcours de vie. L'intervenant module son accompagnement en fonction des différents besoins du jeune. Celui-ci aura la possibilité d'apprendre à s'alimenter et à cuisiner de façon saine, être accompagné vers les ressources nécessaires, développer son réseau social et ses attitudes professionnelles, identifier et valider ses intérêts professionnels, planifier son retour aux études, etc.

Au CJE de Sherbrooke, moyennant une contribution de 10 \$ pour participer à l'achat de la nourriture, les participants peuvent passer des moments conviviaux de préparation de repas via les activités de cuisines collectives. C'est ici souvent l'univers social qui va pousser les jeunes à participer au projet tout en développant leurs capacités de cuisiniers.

⁸⁵ Institut de la statistique du Québec. (2018). Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. Récupéré le 22 août 2019 sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/adaptation-sociale/sante-jeunes-secondaire-2016-2017-t2.pdf>

Dans les approches relatives à l'insertion par le sport, les CJE ont aussi développé de nombreux projets innovants. Nous prenons pour exemple le cas du CJE Montcalm, qui a associé le développement de jeux vidéo avec la boxe dans le projet « Punch ton jeu ». Pendant plusieurs semaines, un groupe de jeunes passionnés de jeux vidéo avec des enjeux d'autonomie se sont réunis pour programmer leurs jeux vidéo. Parallèlement, des cours de boxe étaient dispensés l'après-midi afin de permettre à des jeunes éloignés du sport de reprendre le goût à l'activité physique. C'est ce mélange d'activités qui permet de démystifier le mode de l'activité physique et de créer le sentiment de plaisir dans une approche conviviale du sport.

Afin de renforcer le filet de sécurité social, des passerelles ont été développées par plusieurs CJE. Celles-ci permettent aux jeunes de recevoir les services nécessaires. Il s'agit d'ententes entre les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) et les carrefours jeunesse-emploi, qui permettent aux CJE de référer et/ou d'accompagner les jeunes vers le CSSS en cas de difficultés d'ordre psychologique.

Les CSSS s'engagent à rencontrer le jeune qui leur est référé par les CJE dans des délais rapides afin de faire l'évaluation qui lui permettra d'être situé, en fonction de sa réalité, dans la liste d'attente. Ces passerelles permettent d'offrir aux jeunes le soutien nécessaire en vue de leur insertion socioprofessionnelle et ainsi leur permettre d'être aptes à intégrer une formation ou un emploi. Malheureusement, ce type de passerelle n'est pas présent dans tous les CJE.

Le RCJEQ agit pour que les CJE continuent à devenir le milieu de vie, le point de référence ainsi que l'endroit vers lequel les jeunes se tournent lorsqu'ils vivent une situation de crise.

Les CJE sauvent des vies et ils y arrivent en offrant des services de proximité individualisés, flexibles, correspondant aux besoins des jeunes et en complémentarité avec les ressources du milieu.

Considérant que :

- o les jeunes du volet autonomie personnelle et sociale présentent souvent une comorbidité des problématiques (toxicomanie et troubles de santé mentale, pauvreté et exclusion, itinérance et dépendance, etc.) qui, souvent, ne sont pas diagnostiquées;
- o les jeunes qui se présentent avec des problématiques de santé peuvent avoir besoin d'une intervention immédiate et directe avec un milieu capable d'établir un lien de confiance;
- o les jeunes vulnérables peuvent souffrir d'un manque de services dans leurs transitions vers l'autonomie.

Nous proposons :

- o de soutenir et développer la mise en place de projets relatifs aux saines habitudes de vie, en partenariat avec les acteurs de la communauté;
- o d'assurer que chacun des CJE développent une passerelle avec le centre de santé et de services sociaux de sa région afin d'offrir aux jeunes le soutien nécessaire en vue de leur insertion socioprofessionnelle et ainsi leur permettre d'être aptes à intégrer une formation ou un emploi.

3.4.1.2 L'INTIMIDATION : UNE PROBLÉMATIQUE IMPORTANTE SUR LAQUELLE NOUS DEVONS AGIR COLLECTIVEMENT

Créer un milieu de vie sain est primordial à l'épanouissement d'un jeune adulte. Dans toutes les périodes de transition de la vie, la stabilité psychologique est primordiale. Les jeunes sont concernés et inquiets face à l'intimidation. Dans notre consultation nationale #MaVoixCompte, l'une des propositions amenées était la création d'un lieu dédié à la lutte contre l'intimidation. En complémentarité avec la fondation Jasmin Roy, plusieurs CJE ont contribué à l'élaboration d'un guide de projet de lutte contre l'intimidation. Pour les CJE, la mise en place de cet outil permet non seulement de mieux comprendre les enjeux relatifs à l'intimidation, mais aussi de fournir des ressources qui sont compétentes afin d'élaborer des projets luttant contre l'intimidation.

Dans ce contexte de prévention, les CJE Athabaska et De l'Érable ont développé un projet de réalité virtuelle. En mettant des lunettes de réalité virtuelle, les jeunes sont immergés dans la peau d'une victime de harcèlement physique ou psychologique. Le développement de ce projet a permis de mettre sur pied un moyen ludique de sensibilisation sur le sujet.

On peut également citer le CJE Ste-Foy, qui a mis sur pied « L'escouade CHRONO ». Cette escouade a pour but une veille dans les écoles afin de permettre un dialogue sur l'intimidation. Des étudiants universitaires dans le domaine relié à la problématique ont été mis en collaboration au sein de l'escouade pour effectuer de la prévention et de la sensibilisation sur cet enjeu. Ce rôle de médiateur dans les contextes d'intimidation apporte un nouveau regard dans la communauté et crée des liens de confiance avec les jeunes sur le terrain.

Le CJE de Hochelaga-Maisonneuve a mené un projet pour lutter contre l'intimidation dans les quartiers. Le service offre une formation aux commerces, aux organismes et tous les établissements de la communauté qui souhaitent agir contre l'intimidation sur leur territoire. Par la suite, les établissements reçoivent une certification qu'ils pourront afficher. Ainsi, les personnes intimidées pourront s'orienter vers des « lieux saints » identifiés pour leur protection.

Au moyen des projets développés par les CJE, nous observons leur proactivité dans les communautés pour lutter contre l'intimidation. Le RCJÉQ souligne le caractère essentiel des CJE dans la lutte contre l'intimidation.

Considérant :

- o qu'il est fondamental de conscientiser les jeunes pour prévenir l'intimidation et favoriser l'ouverture, la tolérance et le vivre-ensemble.

Nous proposons :

- o que les CJE disposent des ressources financières suffisantes pour déployer tous les moyens nécessaires afin de prévenir et contrer le fléau de l'intimidation, physique ou numérique, compte tenu de l'impact important sur l'équilibre mental d'un jeune;
- o que des contenus soient élaborés et que des projets soient proposés pour prévenir et contrer le fléau de l'intimidation partout au Québec.

3.4.1.3 CRÉATION D'UN MODÈLE D'INTÉGRATION INTERSECTORIELLE DES SOINS ET DES SERVICES AUX JEUNES

Il est observé que les jeunes Québécois rencontrent de nombreux obstacles dans la prestation de services de santé de proximité. En effet, les institutions qui dispensent les services sont perçues comme étant peu accessibles et non accueillantes pour cette population. De plus, les délais précédant l'accès à des professionnels de la santé ont un impact important sur la motivation des jeunes à recevoir ces services.

Nous souhaitons la création d'un modèle d'intégration intersectorielle des soins et des services au sein de la communauté, modèle qui s'inspirerait des avancées réalisées dans plusieurs pays, comme le modèle Headspace⁸⁶ – Aire Ouverte – en Australie. Les services de proximité sont offerts aux jeunes dans leur communauté et cela implique que le réseau de la santé et des services sociaux définisse des partenariats intersectoriels formels et soutenus.

Cette approche vise l'amélioration de la santé globale et du bien-être des jeunes, notamment ceux qui vivent dans un contexte de vulnérabilité. Pour ce faire, différents partenaires du milieu seront mis à contribution pour le bénéfice des jeunes, qui pourront ainsi compter sur des services bien adaptés à leur réalité afin de les aider à vivre le mieux possible leur passage à la vie adulte. Notre objectif est de les rejoindre dans leur milieu de vie, et de les engager activement dans le processus décisionnel afin de répondre véritablement à leurs besoins.

Les CJE et le RCJÉQ doivent jouer un rôle actif dans le déploiement du réseau **Aire Ouverte** afin d'offrir des services dans un lieu de proximité qui offrira certaines caractéristiques d'un milieu de vie, tout en demeurant un lieu de dispensation de services. L'expertise et l'information sur les territoires que nos organismes ont développées nous place comme des ressources adaptées à la mise en place de projets pilotes pour les espaces à aires ouvertes. Nous sommes des acteurs pertinents pour orienter ces lieux vers les besoins et la réalité des jeunes. C'est ce que permet la force prospective des CJE et du RCJÉQ.

L'Aire ouverte est un endroit pour les jeunes de 12 à 25 ans, qui peuvent y recevoir différents services pour la santé et le bien-être.

Dans ce réseau, les adolescents et les jeunes adultes reçoivent un accueil et des services adaptés à leurs besoins. Des professionnels, tels qu'une infirmière ou un travailleur social, sont présents pour les accueillir, les écouter et les aider à trouver des solutions. Le personnel est compétent et compréhensif, et l'aide apportée se fait sans jugement, peu importe la situation, l'occupation ou la condition de la personne.

Les services offerts dans une Aire ouverte sont gratuits et se font dans le respect des informations personnelles. Des plages horaires sont disponibles avec et sans rendez-vous, le jour, le soir et les fins de semaine, selon un horaire flexible et sans liste d'attente. Les points de service Aire ouverte sont situés dans des lieux facilement accessibles à pied, en transport en commun ou en voiture.

Considérant que :

- o que les jeunes ont de grandes difficultés à avoir accès aux services de santé de proximité.

Nous proposons :

- o de soutenir le rôle de facto de grande proximité des CJE dans le quotidien des jeunes et disposer des ressources humaines et financières adéquates de première ligne pour la détection de problèmes de santé mentale ou physique chez les jeunes;
- o l'élaboration d'outils afin d'assumer adéquatement le rôle de toute première ligne de ressources en santé mentale et physique des jeunes (repérage et référencement).

3.4.2 Un terrain d'intervention autour de l'éducation

À chaque nouvelle génération, l'éducation doit se réinventer pour répondre aux nouveaux besoins de la société. Le RCJEQ se questionne sur la bonification des bonnes pratiques et propose des nouvelles méthodologies à développer en s'appuyant sur des études publiées.

La réussite éducative est depuis longtemps un enjeu majeur et plusieurs actions sont réalisées afin de la favoriser. Rappelons que selon l'Institut du Québec, le taux de diplomation du secondaire au sein d'établissements du réseau public ne s'élevait seulement qu'à 64 % en 2015.

Selon plusieurs études, les hommes sont plus à risque de décrocher, mais il est primordial d'offrir une intervention adaptée selon les sexes afin d'assurer la réussite de tous les jeunes, car les conséquences du décrochage peuvent être également importantes chez les filles⁸⁷. En effet, différents facteurs peuvent influencer la persévérance des jeunes, de façon positive et/ou négative. Selon Réunir Réussir⁸⁸, on compte quatre catégories de déterminants de la persévérance scolaire :

- facteurs familiaux;
- facteurs personnels;
- facteurs scolaires;
- facteurs environnementaux.

Plusieurs conséquences du décrochage scolaire peuvent avoir un impact sur la santé mentale et sur le développement personnel, mais également occasionner des problèmes de dépendances ou encore favoriser la présence de symptômes d'inadaptation sociale⁸⁹. Ces conséquences peuvent avoir différents impacts, notamment sur l'insertion professionnelle. Nous constatons que le taux de chômage est deux fois plus élevé chez les jeunes ayant décroché que la moyenne nationale⁹⁰.

Selon Schargel et Smink (2001)⁹¹, il serait intéressant de diversifier les méthodes d'apprentissage et les lieux pour les jeunes ayant besoin de méthodes dites « alternatives ». En effet, de plus en plus, l'apport de l'apprentissage non formel est reconnu comme un moyen d'entraver la désaffiliation, de récupérer les décrocheurs et de faciliter l'intégration de nouveaux arrivants.

Par exemple, plusieurs carrefours jeunesse-emploi – dont le CJE Laval et le CJE Iberville-St-Jean – ont développé des modèles de projets qui prennent la forme d'école dans leurs locaux. Ces initiatives, qui se réalisent grâce à des partenariats avec les commissions scolaires, permettent en effet l'accès à des enseignants. Ceux-ci s'ajoutent à l'équipe d'intervenants, majoritairement ceux du volet persévérance scolaire, pour apporter leur expertise. Les jeunes peuvent ainsi se réconcilier avec leur capacité d'apprendre et développer des méthodes de travail favorisant la persévérance et l'atteinte de leur plein potentiel.

⁸⁷ RIRE (2016) Le décrochage scolaire chez les filles : un phénomène sous-estimé?, Récupéré le 22 août 2019 sur : <http://rire.ctreq.qc.ca/2016/09/dcrochage-filles/>

⁸⁸ Réunir Réussir. (2013). Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. Récupéré le 22 août 2019 sur : http://reunirreussir.org/pdf/doc_reference_determinants.pdf

⁸⁹ Potvin, P. (2015). Décrochage scolaire : dépistage et intervention, *Les Cahiers Dynamiques*, vol. 63, N° 1, 2015, pp. 50-57.

⁹⁰ *Ibid.*,

⁹¹ Schargel et Smink. (2001). Negative Effects of Dropping Out. Récupéré le 22 août 2019 sur : <https://www.coursehero.com/file/pkruqs/Negative-Effects-of-Dropping-Out-Schargel-Smink-2001-list-the-problems-and/>

3.4.2.1 CONSOLIDER ET DÉPLOYER LES BONNES PRATIQUES DES CJE

L'ensemble des CJE offrent un volet en persévérance scolaire aux jeunes de 15 à 19 ans. Ce volet vise à renforcer la persévérance scolaire et prévenir le décrochage en ciblant ceux qui sont à risque ou qui ont abandonné leurs études. Un accompagnement individuel est réalisé afin de les accompagner vers un maintien ou un retour aux études. Chaque année, plus de 5 000 jeunes sont accompagnés grâce à cette mesure. L'action des CJE est efficace et elle doit être renforcée sur le territoire, et les bonnes pratiques doivent être diffusées partout au Québec.

Dans cette optique, le RCJÉQ souligne le caractère indispensable du partage et du recensement des meilleures pratiques d'intervention auprès des jeunes décrocheurs et des jeunes à risque de décrochage développées localement, à petite échelle, dans les CJE.

Des exemples comme ceux de la grappe éducative de Montcalm (voir annexe 4), sont des initiatives qui permettent d'assurer un suivi continu tout au long du parcours d'un individu et qui contribuent fortement à l'amélioration de la qualité de la MRC. Cette grappe propose de tisser un fil conducteur reliant tous les environnements des jeunes de 35 ans et moins, dans chacune de leurs phases de développement, ce qui assure, par une action simultanée, intégrée et continue, une plus grande cohérence et efficacité des interventions. La Grappe Éducative Montcalm répond à trois besoins interdépendants : la formation et la qualification des jeunes, le recrutement et la rétention d'une main-d'œuvre de qualité pour les entreprises, et le rayonnement de la MRC. (Voir graphique ci-dessous)

Grappe éducatives de Montcalm



Le CJE est un partenaire majeur dans cette grappe éducative et la mise en relation des partenaires afin de créer un service continu en éducation au cours de la vie des individus.

Le RCJEQ, grâce à sa connaissance des réalités territoriales, de leurs organismes et des jeunes qui y résident, est en mesure d'agir comme catalyseur pour l'ensemble des innovations locales. Il faut lui donner systématiquement les moyens d'opérationnaliser cette veille en éducation.

Considérant que :

- o la persévérance scolaire est primordiale dans la société;
- o les CJE ont une expertise en persévérance scolaire;
- o plusieurs initiatives locales des CJE ont des retombées positives sur le taux de diplomation.

Nous proposons :

- o de doter les CJE d'un financement spécifique pour les initiatives innovantes locales en matière d'accompagnement, de référencement et de mesures d'éducation informelle;
- o de multiplier les possibilités pour les territoires de mettre en œuvre des grappes éducatives comme au CJE Montcalm;
- o de référer systématiquement les jeunes décrocheurs (ou en voie de le devenir) aux CJE de leur territoire.

3.4.2.2 OFFRIR UNE DIVERSITÉ D'ATELIERS EXPLORATOIRES

Les CJE donnent actuellement de nombreux ateliers dans les écoles, en collaboration avec les équipes scolaires afin de préparer les jeunes à la vie adulte en abordant diverses thématiques. Nous souhaitons que chaque jeune ait accès à un ensemble d'ateliers afin de favoriser son insertion socioprofessionnelle, sa participation active à l'art et la culture, son implication citoyenne et son autonomie ainsi que l'acquisition de saines habitudes de vie. Voici une brève description de ce à quoi pourrait ressembler les différents ateliers.

Thématique Socioprofessionnelle

Découvrir le monde économique et professionnel pour faire ses choix d'orientation.

- Découvrir progressivement un monde économique et professionnel en constante évolution.
- S'informer sur les métiers et les formations.

Grâce aux connaissances et compétences acquises en classe, les élèves participent à la construction de leur future vie professionnelle. Pour aider le jeune dans ses choix, les CJE mettent en place de nombreuses actions :

- visites d'entreprises;
- participation à des forums, conférences et débats;
- interventions de chefs d'entreprise ou de professionnels dans les classes;
- immersion en milieu professionnel (classe en entreprise, stages).

Accompagnement des élèves dans des projets (création de mini-entreprises, reportages sur des métiers).

Thématique Art et culture

Plusieurs études démontrent les effets bénéfiques que les activités culturelles et artistiques apportent au bien-être personnel ainsi qu'à l'état de santé⁹². Il est donc important que tous les jeunes aient accès à une vie culturelle riche, diversifiée et épanouie, peu importe où ils habitent.

Selon le ministère de la Culture et des Communications, la culture doit être considérée comme un élément important du développement des sociétés tout comme les aspects sociaux, économiques et environnementaux. La culture est elle aussi en constante évolution, s'adapte à tous les types de générations et constitue un grand vecteur de cohésion sociale.

« Chaque quartier, chaque ville et chaque région détiennent leur propre vitalité culturelle, parfois vibrante, parfois plus subtile, et il est important de tenir compte de l'ADN de chacun de ces différents territoires pour s'adresser aux jeunes qui y vivent et y grandissent. Grands vecteurs de cohésion sociale, les arts et la culture peuvent devenir d'excellents incitatifs pour développer un réseau d'acteurs locaux vibrants qui travaillent ensemble, dans leur communauté, pour faire naître des projets culturels inspirants pour la jeunesse.⁹³»

Plusieurs activités sont développées par les CJE pour favoriser la culture, autant en aménagement culturel, en persévérance scolaire, en employabilité, etc. Les projets développés tiennent compte des spécificités locales tout en permettant de valoriser la créativité du milieu. Selon le ministère de la Culture et des Communications, la culture dans ces diverses formes contribue au développement et au rayonnement des régions du Québec.

Par exemple, certains CJE de la Montérégie offrent le programme Vocation en Art!, qui permet de faire briller la relève artistique tout en lui permettant de contribuer au développement culturel, entrepreneurial et artistique de la région. Ce programme existe depuis 2005 et permet aux jeunes artistes qui y participent d'être accompagnés et exposés, développant ainsi leur employabilité. Plusieurs artistes se voient offrir des occasions de diffusion, de mentorat et des prix en matériel d'artiste, ce qui leur permet de continuer à créer sans se soucier de leur budget souvent restreint⁹⁴.

Au CJE Montréal Centre-ville, une foule de projets sont mis en œuvre afin de favoriser la culture sur le territoire en partenariat avec plusieurs organismes. Notons d'abord le projet **Noublood**, qui est un parcours de préincubation innovant basé sur l'intelligence collective, la collaboration et l'activation de connaissances entrepreneuriales essentielles. Ce parcours pilote soutient le passage de l'idéation des projets d'affaires culturels et créatifs vers l'action en accompagnant 25 jeunes dans la réalisation d'un produit culturel minimal viable et en leur ouvrant l'accès aux marchés. Ce projet est financé par plusieurs CJE et partenaires, dont le Secrétariat à la jeunesse et la Ville de Montréal (section développement économique, en collaboration avec Lune Rouge, La Piscine, Mtlab, le Monument National, la Machinerie des arts, District 3).

Il y a également le projet **Artch**, qui a pour mission d'identifier, soutenir, former et propulser les artistes émergents en art contemporain. Véritable carrefour de l'art contemporain émergeant au centre-ville de Montréal, l'exposition Artch en est à sa deuxième édition, et elle est devenue le nouveau rendez-vous des amateurs, des professionnels des arts visuels et du grand public. Diplômés de l'UQAM et de l'Université Concordia ainsi qu'autodidactes, les artistes émergents ont été sélectionnés par un jury composé d'experts en arts visuels. Ils s'expriment à travers divers médiums tels que la peinture, l'impression, le textile, la photographie, l'ébénisterie, etc.

⁹² Culture Montréal en collaboration avec le Carrefour jeunesse-emploi Montréal Centre-Ville. (2015). Mémoire sur le renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse. Récupéré le 14 août 2019 sur : <http://www.saj.gouv.qc.ca/publications/consultations-2015/culture-montreal-cje-montreal-centre-ville.pdf>

⁹⁴ Vocation en Art! (2016). Récupéré le 14 août 2019 sur : <http://vocationenart.com/>

En plus d'offrir à ces artistes une exposition d'envergure, Artch leur procure une formation de 52 heures en entrepreneuriat artistique grâce à laquelle ils se familiarisent avec des aspects essentiels pour gérer leur carrière comme la gestion financière, les droits d'auteur en arts visuels, le réseautage, la démystification des marchés de l'art, la vente, les communications, etc. Un éventail de partenaires font partie de ce projet, dont le Fonds de Solidarité FTQ, le Conseil des arts de Montréal, la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec, la Fondation RBC, la Fondation J. Armand Bombardier, Loto-Québec, Raymond Chabot Grant Thornton, Tourisme Montréal, la Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman.

Ces exemples démontrent que les CJE ont la possibilité de servir de points de contact avec leur communauté dans la réalisation de différents projets de développement dans le domaine de la culture. Leur ancrage dans leur milieu permet de rejoindre un grand nombre de jeunes présentant des profils diversifiés.

Considérant que :

- o les effets bénéfiques que les activités culturelles et artistiques apportent au bien-être personnel ainsi qu'à l'état de santé.

Nous proposons :

- o que tous les CJE soient outillés pour développer avec les jeunes des projets culturels dans leur région;
- o une contribution au développement de la localité et de la région afin de favoriser l'attractivité du milieu par l'entremise du programme d'Aménagement culturel du territoire du MCC.

Thématique Écocitoyenneté

Le développement de cette thématique permet d'aiguiser le sens critique des jeunes citoyens, leur conscience environnementale et leur implication dans la communauté. Cette thématique est plus approfondie dans la section 2.2.4.

Thématique Autonomie et saines habitudes de vie

Cette thématique regroupe plusieurs ateliers concernant le développement de l'autonomie (éducation financière, logement, alimentation, etc.) ainsi que des ateliers sur les saines habitudes de vie (dépendances, relations amoureuses, santé mentale, sports et loisirs, etc.). Ces types d'ateliers peuvent être donnés en partenariats avec les organismes de la région.

L'ensemble de ces thématiques permettent aux jeunes d'acquérir des compétences reconnues comme nécessaires dans la vie au 21^e siècle. Dans ce contexte, il est important que tous les cercles d'apprentissage soient considérés dans le processus éducatif d'une personne.

Afin de répondre à ces enjeux, la pédagogie inclusive utilisée par les CJE consiste à adapter ses pratiques et ses interventions à la diversité des apprenants dans leur ensemble. En agissant sur les obstacles à l'apprentissage, le milieu cherche à développer le plein potentiel de chacun selon ses aptitudes et ses champs d'intérêt, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

Il est primordial de miser sur un accompagnement soutenu englobant toutes les sphères de la vie, une partie intégrante de la mission des CJE. Cette pédagogie est prometteuse auprès de plusieurs jeunes.

La reconnaissance de tous les acteurs éducatifs de la communauté permet d'établir un contexte favorable aux jeunes du Québec afin de renforcer leur capacité d'innovation et de création.

Considérant que :

- o qu'il est primordial de favoriser chez les jeunes leur insertion socioprofessionnelle, leur participation active à l'art et la culture, leur implication citoyenne et leur autonomie ainsi que l'acquisition de saines habitudes de vie.

Nous proposons de :

- o mettre en œuvre une diversité d'ateliers exploratoires touchant différentes thématiques permettant aux jeunes d'acquérir les compétences du 21e siècle, en collaboration avec le milieu scolaire;
- o soutenir les CJE dans le développement d'activités d'apprentissage adaptées aux différents parcours et à la multidisciplinarité.

3.4.2.3 DES ACTEURS UNIS POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Il est démontré que les signes de décrochage scolaire sont détectables dès l'enfance chez les jeunes⁹⁵. Ainsi, la petite enfance étant une étape extrêmement importante dans le développement d'un individu, il est primordial que l'école puisse travailler avec les organismes de son milieu, dont les CJE qui, grâce au programme Créneau carrefour jeunesse, ont pu développer une expertise élargie en matière de persévérance scolaire.

La transition vers l'éducation aux adultes, la formation professionnelle ou les études supérieures peuvent également représenter des étapes difficiles pour les élèves, surtout ceux qui vivent des difficultés.

L'accompagnement offert dans les CJE accroît la persévérance scolaire, car les conseillers, grâce à l'approche globale, interviennent sur les différents facteurs qui la facilitent, ce qui aide les jeunes dans les différentes sphères de leur vie et lors des périodes de transition. Considérant les différents profils d'apprentissage, il est nécessaire de valoriser les milieux alternatifs de scolarisation.

Ces milieux alternatifs de scolarisation (MAS)⁹⁶ permettent aux raccrocheurs de consolider leur retour aux études et de garantir leur intégration sociale en poursuivant des objectifs tels que :

- raccrochage scolaire;
- persévérance scolaire;
- retour dans le système scolaire régulier;
- intégration sociale;
- intégration socioprofessionnelle;
- développement d'un projet de vie;
- développement de l'autonomie et de l'empowerment;
- lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- réconciliation avec l'école.

⁹⁵ Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec. (2016). Mémoire sur la réussite éducative.

⁹⁶ Alliance des milieux alternatifs de scolarisation du Québec. (2019). Récupéré le 15 août 2019 sur : <https://amasq.org/>

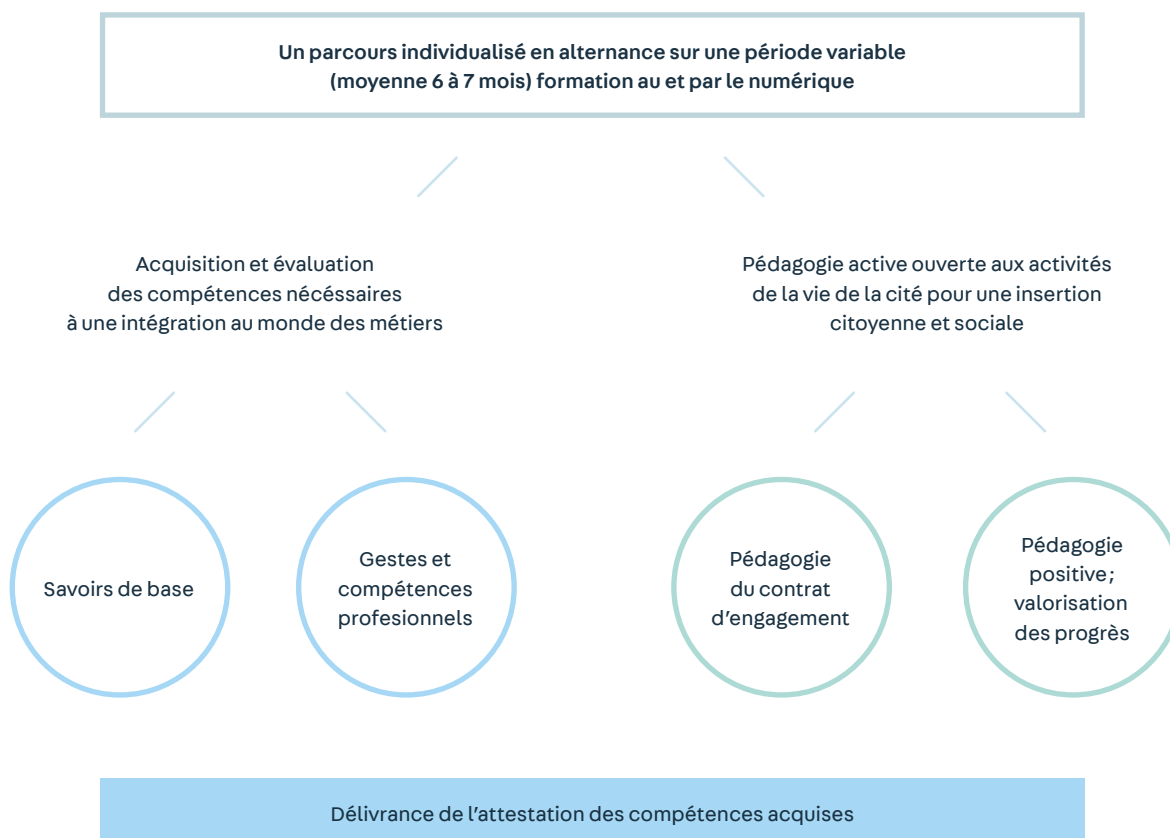
Le RCJEQ considère comme important le développement des MAS, afin de favoriser le retour à l'école ou la réinsertion professionnelle. Nous y voyons la possibilité de déployer un format d'éducation alternative en s'appuyant également sur des exemples présents sur la scène internationale. En effet, grâce à nos études et notre réseau partenarial, nous avons vu l'initiative des Écoles de la deuxième chance (E2C). Ce projet initié en France accueille des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire depuis plus d'un an, sans diplôme et sans qualification. Il vise l'insertion sociale, citoyenne et professionnelle de ces jeunes décrocheurs. Notre partenaire, les Missions locales de France, fait partie des prescripteurs habituels des E2C⁹⁷.

Fondées sur l'individualisation des parcours et l'apprentissage de l'autonomie, sortant ainsi des schémas scolaires classiques, les Écoles de la 2^e Chance accueillent les jeunes tels qu'ils sont, sans qualification ni emploi, sans autre critère que leur motivation.

Les Écoles s'appuient sur les qualités et les compétences de chaque jeune pour les révéler à eux-mêmes et dégager des pistes de réussite. Dès le départ, les entreprises sont associées à l'effort de formation professionnelle afin que les jeunes puissent devenir des stagiaires.

La démarche pédagogique des E2C

Un enseignement initial – décalé dans le temps et l'espace
– et la construction d'un portefeuille de compétences



⁹⁷ Réseau des Écoles de la 2^e Chance. (2019). Récupéré le 15 août 2019 sur : <https://reseau-e2c.fr/cartographie-des-e2c>

Le RCJEQ et les CJE sont des acteurs primordiaux en matière de persévérance scolaire par leur connaissance, leur accompagnement et leurs innovations.

Considérant :

- o que les jeunes n'apprennent pas tous de la même façon;
- o qu'un lieu alternatif d'apprentissage a un impact positif sur le développement des compétences chez les jeunes.

Nous proposons :

- o de reconnaître les retombées significatives des MAS, de pérenniser leur financement et de permettre aux territoires qui le souhaitent de développer ce type de milieu;
- o d'offrir des ateliers alternatifs d'apprentissage sans restriction d'admissibilité;
- o d'optimiser les activités liées à la persévérance scolaire;- de soutenir l'ajout de ressources humaines dans les CJE pour maximiser des liens concrets et durables avec des établissements de scolarisation;
- o de favoriser l'offre d'éducation continue selon la progression du jeune dans son parcours;
- o de poursuivre l'acquisition des meilleures pratiques en matière de persévérance scolaire.

3.4.3 Un terrain d'intervention pour l'insertion socio-professionnelle

L'insertion socioprofessionnelle des jeunes s'inscrit dans l'ADN des carrefours jeunesse-emploi depuis leur création. Leurs actions ont permis à de nombreux jeunes d'obtenir l'aide nécessaire à leur intégration. Les CJE travaillent quotidiennement avec eux selon une approche globale afin de favoriser la réussite de leur insertion socio-professionnelle.

Le RCJEQ et les CJE veulent offrir à tous les jeunes un accompagnement complet et personnalisé répondant à leurs besoins afin de réussir une intégration socioprofessionnelle durable au Québec.

3.4.3.1 ORGANISER LE DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES

L'expertise des CJE quant à la compréhension des problématiques des jeunes provenant de tout le milieu représente une richesse pour l'économie québécoise.

Nous constatons une évolution importante du marché du travail. Les facteurs socioéconomiques et démographiques sont autant de défis importants pour que le Québec puisse maintenir sa croissance économique. L'insertion des jeunes dans les entreprises passe par le dialogue avec leurs dirigeants. Pour activer cette interaction, nous devons mettre en place dans les CJE des ressources qui travaillent en partenariat avec les entreprises de leur région afin de développer un lien partenarial fort et durable.

L'OCDE affirme également que « les carrefours jeunesse-emploi sont bien organisés et offrent divers programmes pour aider les jeunes. Ils occupent également une place de choix pour aider les employeurs locaux, les conseils sectoriels et la Commission des partenaires du marché du travail à soutenir les jeunes à "risque" de différentes façons et à encourager les décrocheurs sans titre de compétences à terminer leurs études »⁹⁸.

⁹⁸ Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2015 : Les jeunes, les compétences et l'employabilité, Éditions OCDE, Paris, 2015,

Le RCJEQ est l'acteur central dans la diffusion des bonnes pratiques pour informer les CJE afin de favoriser le développement du partenariat avec les entreprises. Le travail de veille et de sollicitation des entreprises effectué dans le cadre des projets d'insertion des jeunes fait partie des opportunités que nous devons mettre en place à l'échelle nationale.

Le changement des comportements et l'abolition des préjugés auxquels les jeunes sont confrontés sont intimement liés aux entreprises. Les CJE (dans leurs actions locales) et le RCJEQ (par son effort de coordination et de services aux membres) sont des organismes dédiés à la jeunesse qui peuvent devenir les intermédiaires des entreprises.

Considérant :

- o que le marché du travail est de plus en plus exigeant auprès de sa main-d'œuvre;
- o qu'il y a plusieurs préjugés concernant les jeunes sur le marché du travail.

Nous proposons :

- o de faciliter et d'accentuer les collaborations avec les organismes de formation pour pallier l'absence de compétences professionnelles des jeunes;
- o de reconnaître et soutenir financièrement l'expertise et les interventions post placement des CJE.
- o Doter chaque CJE de ressources humaines/matérielles et du soutien technique nécessaires pour développer des liens concrets avec les entreprises locales et régionales afin de faciliter :
 - le recrutement
 - la formation
 - la rétention

3.4.3.2 DÉVELOPPER L'ACCÈS À LA FORMATION CONTINUE

Les CJE sont des organismes communautaires qui ouvrent leurs portes à tous les jeunes des territoires et qui sont en mesure de proposer des solutions visant l'intégration en emploi. Pour développer les compétences professionnelles, les CJE ont recours à plusieurs moyens. Parmi ceux-là, le mentorat et l'expérience des plateaux de travail sont souvent les mieux adaptés pour permettre à un jeune de s'insérer en emploi avec les outils nécessaires. Les plateaux de travail sont situés dans les CJE ou dans un organisme partenaire dédié à l'apprentissage de compétences professionnelles par le travail et le mentorat.

Le CJE Longueuil propose aux jeunes de la ville de venir découvrir des métiers manuels en ébénisterie afin de développer leurs compétences au travail. Le projet s'inscrit dans une démarche durable, en utilisant des palettes de bois comme matière première. En plus de permettre aux jeunes participants à l'atelier de développer des compétences, les entreprises locales disposent d'un service de récupération de palettes. Des ébénistes d'expérience sont les formateurs sur le plateau et échangent avec les jeunes pour leur donner une expérience de travail complète sur les lieux même du CJE.

Le CJE d'Iberville St-Jean offre plusieurs ateliers touchant les compétences professionnelles. Le premier, un projet intitulé Espace CÉSAME, permet aux jeunes du territoire de venir pratiquer l'art en compagnie d'artistes locaux. Au moyen de ces échanges, les jeunes peuvent évaluer comment leurs compétences peuvent s'exercer sur le marché du travail en tant que dessinateur industriel, photographe, etc.

La seconde initiative, le projet « École des compétences : l'aventure », propose à des jeunes de se former avec les entreprises de la région dans des domaines manufacturiers et industriels. Les étudiants y font l'acquisition de compétences clés du marché du travail, mais ont aussi l'occasion d'obtenir leurs cartes de compétence, notamment en santé et sécurité, et finalement un test d'équivalence de secondaire 5 (TENS).

Le CJE de la Capitale-Nationale propose un plateau de travail de nettoyage de graffitis à Québec. Le projet s'intitule « Graph'cité » et consiste à nettoyer les graffitis de la ville en compagnie de quatre intervenants du CJE. La démarche vise à donner aux participants une expérience suffisante de travail pour leur permettre de développer des compétences transférables. La qualité du travail en a fait une référence dans la capitale en matière de nettoyage du vandalisme. Ainsi, pendant six mois, à raison de 35 heures par semaine, les jeunes préparent leur transition vers le monde professionnel.

C'est au moyen des plateaux de travail ou des collaborations avec les entreprises de leur région que les CJE proposent plusieurs manières astucieuses de former les jeunes à des métiers.

Considérant que :

- o que plusieurs jeunes peuvent se sentir démunis quant aux compétences professionnelles lors de leur arrivée sur le marché du travail.

Nous proposons :

- o de fournir aux CJE le soutien financier requis pour enrichir le développement de plateaux de travail et acquérir les outils nécessaires afin de s'adapter à un marché caractérisé par une rareté de la main-d'œuvre, un phénomène qui accentue l'exode régional.

3.4.3.3 UN SUPPORT POUR LES JEUNES VERS ET EN EMPLOI

Au Québec, nous constatons que les jeunes sont plus affectés par le chômage que leurs aînés âgés de plus de 35 ans. De plus, une fois l'insertion en emploi effectuée, les moins de 35 ans sont plus sujets à vivre des situations de précarité liées à leur situation de vie ou à d'autres limites structurelles du marché du travail⁹⁹.

Les CJE ont développé de nombreuses approches pour répondre aux différents besoins de la jeunesse sur l'ensemble du territoire pour l'accessibilité à l'emploi ou pour favoriser leur maintien sur le marché du travail.

Le CJE des Bleuets a développé, en partenariat avec l'organisme de réussite éducative de sa région, un message radio de prévention pour parler des enjeux de la conciliation études-travail. Avec le CRÉPAS, le CJE développe des initiatives comme la certification-études-travail pour les entreprises, permettant de diffuser des pratiques de conciliation saines.

Le CJE Capitale-Nationale a mis en place le projet UNISSON, qui a pour objectif de cibler le maintien en emploi de jeunes, en prenant en compte les difficultés qu'ils vivent. Le programme vise à les orienter vers des secteurs professionnels qui sont touchés par des contextes de pénurie et qui sont porteurs dans le développement des compétences transversales chez ces jeunes. Le projet propose un suivi du jeune directement en entreprise.

Miser sur la jeunesse est aujourd'hui plus que jamais primordial pour combler les besoins en matière de main-d'œuvre. Pour rejoindre les jeunes plus éloignés du marché du travail, il faut miser sur les nouvelles méthodes de communication et mettre de l'avant la mobilité des intervenants pour les rejoindre partout où ils sont. Notre déploiement de services doit être adapté aux nouvelles réalités de la jeunesse en recherche d'emploi.

Nous devons aussi épauler les jeunes en emploi et proposer des services pour ceux qui sont en situation de travail précaire, ou encore en difficulté d'aménagement de leurs horaires de travail. Nous devons déployer notre expertise pour s'assurer que ces jeunes accèdent aux ressources dont ils ont besoin afin de leur ouvrir l'accès à un cheminement professionnel épanouissant permettant leur maintien en emploi.

Considérant :

- o que miser sur la jeunesse est primordial pour combler les besoins en matière de main-d'œuvre

Nous proposons :

- o financer le recrutement de ressources en orientation et en formation professionnelle dans les CJE;
- o doter chaque CJE de ressources humaines/matérielles et du soutien technique nécessaires pour développer des liens concrets avec les entreprises locales et régionales afin de faciliter le recrutement, la formation et la rétention.

⁹⁹ OCDE. (2017). Perspectives économiques et évaluation économique intermédiaire. Récupéré le 12 juillet 2019 sur : <http://www.oecd.org/fr/economie/perspectives/perspectives-economiques/>

3.4.3.4 L'APPUI ET LE SUPPORT AUX JEUNES ENTREPRENEURS

Dans ce contexte où la plupart des jeunes qui sont sur les bancs d'écoles occuperont des emplois qui n'existent pas encore, il est primordial de permettre, via l'entrepreneuriat, l'innovation est essentielle à la réussite de la nouvelle génération.

Avec la capacité partenariale des CJE et les ressources dont ils disposent déjà, il est possible pour ceux-ci de devenir des pépinières d'innovation et de rencontres pour les jeunes entrepreneurs. De plus, dans les régions isolées, le CJE est un centre de vie et d'activité qui permet de connecter les jeunes de la communauté les uns aux autres.

Plusieurs CJE ont déjà mis en place des projets entrepreneuriaux. Citons entre autres exemples le CJE Matawinie, qui a appuyé des projets élaborés par des jeunes. La position du CJE est dans l'accompagnement, la prise d'initiatives et les actions à mener pour aboutir à un projet entrepreneurial qui correspond à leurs aspirations. Par la concrétisation de ces projets, le CJE Matawinie permet à plusieurs jeunes de vivre des expériences et d'acquérir des compétences multiples pour le restant de leur vie.

Or, si des projets sont adaptés à l'éducation à l'entrepreneuriat, un manque apparaît dans l'accompagnement des entrepreneurs. Nous savons que c'est dans les premières années de démarrage d'une entreprise que l'atteinte du seuil de rentabilité doit s'opérer. L'atteinte de ce seuil repose sur une bonne conception du projet ainsi que sur le démarrage. Les jeunes ont la force créatrice de concevoir des projets d'entrepreneuriat innovants; cependant, l'opérationnalisation de ces projets peut être lourde et nécessite un support. Nous œuvrons déjà à la stimulation de l'entrepreneuriat au Québec grâce au volet entrepreneuriat du Créneau en donnant l'envie chaque année à des milliers de jeunes Québécois de démarrer leur projet d'entreprise.

Les expériences de mentorat visant à développer un accompagnement entrepreneurial partout sur le territoire sont essentielles. C'est en effet une bonne façon de préparer la relève et de jouer un rôle prépondérant dans son succès. Généralement, les principales responsabilités d'un mentor à l'égard de son mentoré sont les suivantes :

- offrir un accompagnement personnalisé afin de lui permettre de développer ses habiletés entrepreneuriales;
- partager son expérience, ses méthodes de travail et ses techniques;
- jouer le rôle de motivateur;
- assurer une rétroaction, notamment lors des prises de décision.

Être mentoré permet de profiter de l'expertise et du soutien de gens d'affaires expérimentés. Cela peut notamment aider à :

- briser l'isolement qu'entraîne une nouvelle situation professionnelle;
- clarifier les objectifs de développement et de croissance d'une entreprise;
- acquérir de nouvelles connaissances liées à un domaine d'affaires;
- améliorer les chances de survie d'une entreprise;
- trouver un équilibre entre besoins professionnels et personnels.

Les CJE, en tissant des liens partenariaux avec l'ensemble de l'écosystème de leur territoire, possèdent un vaste réseau. En s'en donnant les moyens, ce réseau pourrait être mis au service de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs.

Considérant :

- o les premières années d'activité d'une entreprise sont les plus difficiles;
- o les petites et moyennes entreprises ont le potentiel d'être un bassin d'innovation pour le Québec de demain.

Nous proposons :

- o reconnaître et soutenir les CJE comme ressources de premier plan pour faire l'émulation du potentiel entrepreneurial et pour accompagner les futurs/actuels jeunes entrepreneurs.

3.4.4 Un terrain d'intervention en écocitoyenneté

Les jeunes du Québec sont préoccupés par plusieurs enjeux, dont l'écologie. L'écologie est une thématique qui s'inscrit dans une prise de conscience territoriale et citoyenne durable. Même si l'apathie politique semble gagner la jeunesse, les moyens d'implication se diversifient et l'action citoyenne est en recrudescence chez les jeunes. **Le concept d'éco-citoyenneté associe l'action citoyenne – sous toutes ses formes – à l'idée d'écosystème. Nous privilégions une approche globale de l'écocitoyenneté qui s'inscrit dans les réalités du monde moderne. Ces réalités sont centrées sur l'environnement, mais aussi sur les actions de dialogue et de respect du territoire et des environnements qui entourent le citoyen. Cette prise de conscience environnementale est une réalité qui doit guider le citoyen dans ses actions.**

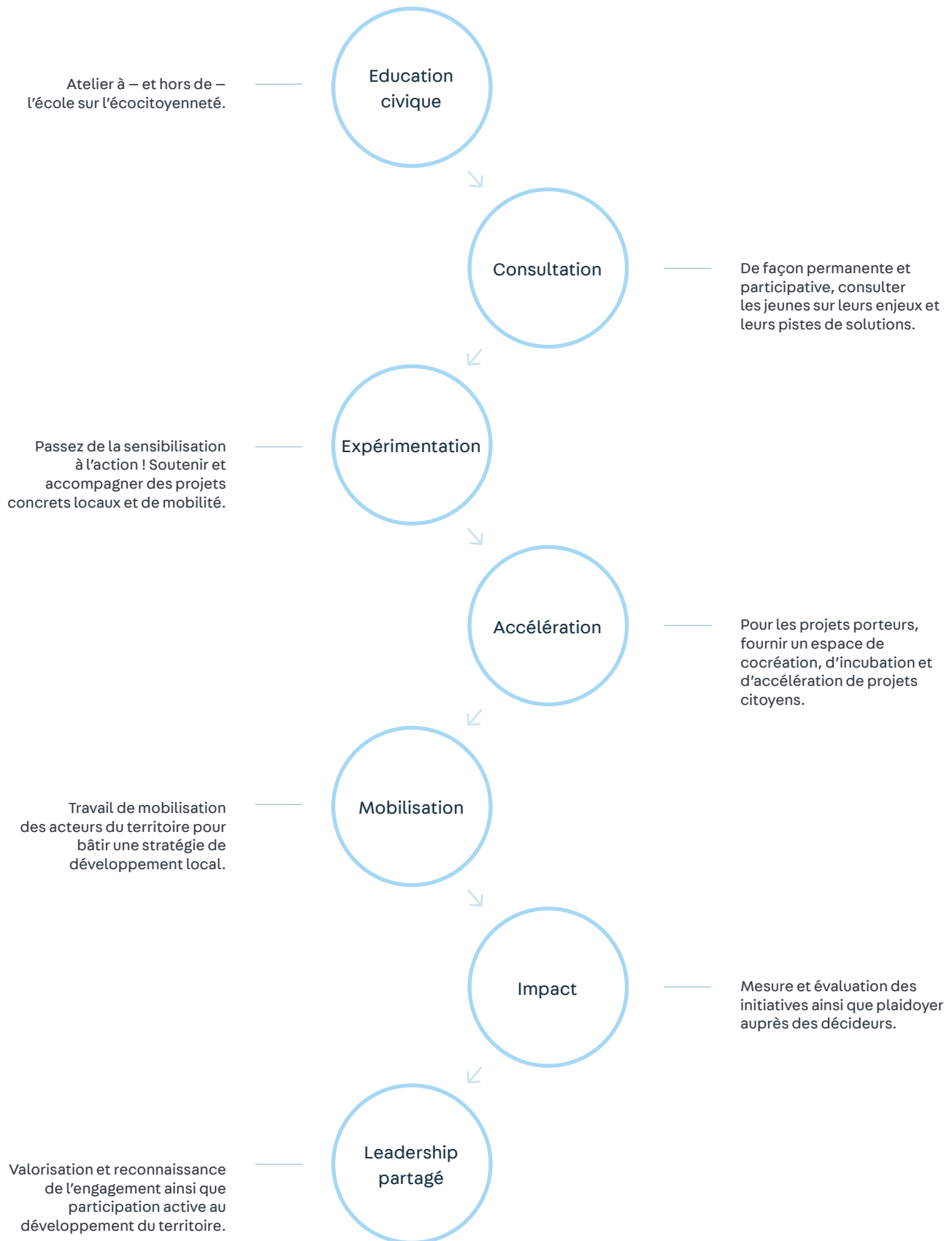
Nous croyons fermement qu'une vision transversale des enjeux de développement durable permet d'intégrer des questions d'ordre environnemental, social ou économique pour tout projet qui concerne la société québécoise. Nous devons stimuler et soutenir le développement d'une écocitoyenneté informée, critique, vigilante, compétente, bienveillante et créative, en mesure de saisir les enjeux socioécologiques et de se mettre en action. En somme, il nous faut apprendre à vivre ensemble, en harmonie avec notre environnement. Il nous faut concevoir et vivre un projet d'écocitoyenneté à la mesure des défis du 21^e siècle, tels qu'ils prennent forme en particulier dans le Québec d'aujourd'hui.

Notre société a besoin aussi de toute la créativité des jeunes pour construire ce monde. Il nous faut inventer de nouvelles façons de vivre ensemble, de se nourrir, se vêtir, se transporter, habiter, consommer, se soigner, etc. Entre autres facteurs, l'économie du 21^e siècle aura grand besoin de citoyens capables de créer, travailler, entreprendre, décider et innover afin de combler les besoins essentiels et légitimes de tous, de façon efficace et équitable, en harmonie avec la dynamique des écosystèmes.

Nous proposons alors que les CJE puissent mettre en œuvre et offrir aux jeunes un parcours intégré d'écocitoyenneté. « Par l'engagement, la sensibilisation, la mobilisation, le plaidoyer et le partage d'expériences, les personnes apprenantes deviennent des actrices de changement pour l'édification d'un monde égalitaire, juste, équitable, inclusif, durable, solidaire et pacifique. »¹⁰⁰

¹⁰⁰ Inspiré en partie du document Engager effectivement les Canadiens dans la citoyenneté mondiale : Déclaration de principes sur l'engagement du public, Le Réseau de coordination des conseils provinciaux/régionaux, version révisée en novembre 2010, page 2.

Notre proposition d'un parcours d'écocitoyenneté intégré



Considérant :

- o la nécessité de développer une culture de l'engagement;
- o l'impératif de lutter contre les changements climatiques.

Nous proposons :

- o de mettre en œuvre un parcours intégré d'écocitoyenneté.

3.4.4.1 DÉVELOPPER L'ÉCOCITOYENNETÉ ET LA CULTURE DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES

L'écocitoyenneté se construit dès l'enfance, d'abord dans le cercle familial, mais elle doit aussi se poursuivre à l'école. Parce que l'institution scolaire constitue un lieu de socialisation primordial pour les jeunes, elle doit être le lieu de l'apprentissage des valeurs civiques et citoyennes. Cependant, l'école ne saurait, à elle seule, effectuer cette lourde tâche : il est donc impératif d'associer à cette démarche l'ensemble des partenaires extérieurs susceptibles d'y contribuer. Outre l'instruction, l'éducation est une responsabilité partagée avec tous les autres acteurs (familles, OBNL, collectivités, entreprises).

Considérant :

- o l'importance de l'éducation civique dès le plus jeune âge;
- o la nécessité de développer une culture de l'écocitoyenneté et de l'engagement.

Nous proposons :

- o que les CJE puissent offrir des ateliers d'éducation à l'écocitoyenneté tels que :
 - o la culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel;
 - o la lutte contre toutes les formes de discrimination;
 - o l'éducation à l'environnement et au développement durable;
 - o l'éducation aux médias et à l'information;
 - o l'engagement et les technologies, les civic-tech;
 - o le dialogue intergénérationnel;
 - o l'art et la culture comme facteur d'émancipation.
- o d'accompagner la création de projets jeunesse écocitoyens concrets et incuber les projets structurants
- o de promouvoir l'écocitoyenneté grâce à la mise en œuvre de projets de bénévolat et de volontariat;
- o de développer des contenus, en partenariat avec les acteurs du milieu éducatif, d'activités et de projets liés à l'éducation citoyenne.

3.4.4.2 RENFORCER ET VALORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN

L'engagement est aujourd'hui trop peu reconnu par notre société, alors même que l'action des nombreux bénévoles et volontaires est indispensable à la cohésion sociale. Mieux valoriser l'engagement, c'est aussi créer un parcours d'engagement pour chaque bénévole, reconnu par tous.

Tant sur les plans symbolique que professionnel, l'engagement bénévole doit être reconnu à sa juste valeur et valorisé par les pouvoirs publics et les entreprises. L'engagement est souvent freiné par la nécessité de concilier les réalités professionnelle et personnelle. De ce fait, seules certaines catégories de personnes, qui bénéficient de temps ou de ressources suffisantes, ont effectivement accès à l'engagement bénévole. Il faut créer un droit à l'engagement en permettant à chacun, quelle que soit sa situation professionnelle, de donner de son temps à une organisation.

Considérant :

- o que l'écocitoyenneté a un impact positif sur les individus et les territoires;
- o qu'il persiste des freins systémiques à l'engagement citoyen;
- o que l'engagement n'est pas suffisamment reconnu et valorisé.

Nous proposons :

- o Le volontariat doit être rendu accessible à tous, en conservant les conditions de durée, d'indemnisation, de couverture sociale ainsi que les dispositifs d'encadrement et d'accompagnement qui font aujourd'hui son succès dans le monde.
- o Valoriser l'engagement dans le cursus scolaire et universitaire : mise en place d'options dans l'enseignement secondaire, octroi de crédits universitaires, équivalences partielles dans certains cursus.
- o Définir un statut juridique du volontaire (voir annexe).

3.4.4.3 UNE ÉCOCITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les défis globaux et les réalités locales nécessitent de renforcer la démocratie participative comme un instrument d'inclusion politique. Il faut promouvoir le rôle de la société civile – notamment les jeunes – dans la gouvernance par la généralisation d'instances de démocratie locale participative. Toute agglomération devra se doter d'une écocitoyenneté active, selon sa population.

Considérant :

- o qu'il est indispensable d'impliquer les citoyens relativement aux enjeux de développement durable des territoires;
- o la volonté des jeunes d'être des acteurs de changement.

Nous proposons les actions suivantes :

- o Appuyer la création dans les CJE d'un pôle jeunesse sur le plan local qui aurait pour mandat de soutenir le développement local et la démocratie participative, d'influencer les orientations du CJE, d'être une école de gouvernance et de propulser #MaVoixCompte.
- o Créer des conseils de concertation pour fédérer jeunes, partenaires de la communauté et citoyens afin d'optimiser la mise en œuvre des mesures retenues localement et régionalement, en s'assurant que les membres de ces conseils ne soient pas uniquement composés de représentants de l'élite jeunesse des communautés.
- o Jouer sur le plan local un rôle de « maisons de l'écocitoyenneté ». Les CJE seraient un espace ressource pour le développement de l'écocitoyenneté chez les jeunes et une pépinière à projets socialement utiles et écologiquement responsables.

3.4.4.4 LES CJE ET L'ENVIRONNEMENT : POUR UNE ÉCOCITOYENNETÉ JEUNESSE ACTIVE

Dans le cadre des centaines de projets de bénévolat et volontariat du programme Créneau, on constate la préoccupation écologique de la jeune génération. L'ensemble des études statistiques révèle qu'il s'agit du secteur dans lequel les jeunes souhaitent s'investir, mais dans lequel ils ne trouvent pas d'opportunités.¹⁰¹ Les CJE permettent de multiplier les occasions pour les jeunes de s'investir dans des projets qui leur ressemblent et les rassemblent.

Plusieurs participants du Carrefour jeunesse-emploi de Shawinigan ont mis la main à la pâte cet été afin de faire de leur environnement un lieu plus sain.

Les projets Volontariat et Jardins populaires de quartiers du Parc 3L ont permis aux jeunes de poser des gestes citoyens concrets et de cultiver un rapport harmonieux avec la nature qui les entoure.

Guidés par les membres de l'Escouade Bleue de la Ville de Shawinigan et par des intervenants du CJE, les participants au projet Volontariat ont ainsi planté de nombreux arbres et arbustes. Ils ont également aménagé les bandes riveraines du Parc de la rivière Grand-Mère et de la Plage Idéale du Lac à la Tortue. Enfin, ils ont démantelé des barrages de castors et nettoyé un tronçon important du ruisseau Bellevue-Lavergne, pollué par une grande quantité matières résiduelles.

¹⁰¹ A. Fortin (2011). Bénévolats nouveaux. Approches nouvelles.

Après plus de deux mois de mobilisation pour venir en aide aux sinistrés des inondations du printemps dernier, l'Escouade Carrefour peut parler d'une autre mission réussie par ses jeunes dans leur communauté! L'escouade a permis aux 22 jeunes de réaliser 25 missions et d'accumuler plus de 250 d'heures d'implication.

Considérant :

- o la volonté des jeunes de transformer leur milieu;
- o la capacité des CJE à initier et accompagner des projets socialement utiles et écologiquement responsables.

Nous proposons que :

- o les CJE deviennent sur leur territoire des pôles d'écodéveloppement dotés de la capacité d'initier et d'accompagner les projets jeunesse ayant un impact positif sur l'environnement.

3.4.4.5 DONNER LA CHANCE À TOUS LES JEUNES D'ACCÉDER À LA MOBILITÉ

L'implication des jeunes sur la scène internationale est une richesse et un accélérateur de vie pour plusieurs d'entre eux. L'accès à la mobilité est une manière d'accéder à une expérience transformatrice. Les expériences à l'étranger aident souvent le jeune à trouver, transformer ou concrétiser ses projets de vie. De plus, l'accès à la mobilité est un avantage dans la mise de l'avant d'un parcours de vie sur le marché du travail.

Il s'agit du levier le plus puissant et efficace dans le développement des capacités d'agir des jeunes, un outil qui les met en mouvement et les insère durablement sur le marché du travail ou à l'école.

Le RCJEQ permet aux CJE de développer des projets de mobilité internationale et nationale. Les CJE s'organisent pour permettre la mobilité des jeunes sur le territoire québécois et canadien, ainsi que sur la scène internationale.

Le projet Eldorado est une activité d'initiation à la coopération internationale qui s'inscrit dans une mission éducative et sociale. Initié par le CJE de Shawinigan, de Trois-Rivières/MRC des Chenaux et LOJIQ, ce projet inscrit les participants dans une démarche active de retour aux études. Afin de démontrer l'impact significatif du projet sur les participants, les deux organisations ont mené un sondage qui a démontré que 76 % d'entre eux sont aujourd'hui actifs.

Ils sont en emploi, ont obtenu leur diplôme d'études secondaires, étudient pour l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou l'ont déjà obtenu, et finalement, ils sont toujours aux études à l'éducation des adultes, au collégial ou à l'université. Certains de ces finissants travaillent dans des domaines tels que la charpenterie-menuiserie, les soins infirmiers, le travail social, la gestion financière informatisée, le montage de structures en aérospatiale et la psychologie.

La mobilité est un atout de plus en plus essentiel dans la vie d'une jeunesse qui s'internationalise. Malheureusement, même si les CJE et le RCJEQ travaillent de pair pour proposer à tous les jeunes des expériences de mobilité enrichissantes, des barrières limitent des populations dans l'accès à la richesse des expériences de mobilité.

Les jeunes non diplômés, sans emploi ou ne possédant pas toutes les compétences sociales à l'intégration d'un emploi sont laissés de côté dans ces projets. Ce sont pourtant ceux qui bénéficieraient le plus des retombées de ces programmes.

Pour pouvoir donner la chance à tous les jeunes, nous devons prendre le temps de développer des partenariats solides avec d'autres organismes pour donner le meilleur accompagnement adapté à tous les jeunes. Nous voulons que nos projets s'appuient sur la préparation au voyage en proposant un cadre adapté aux besoins du jeune (ANNEXE 1 MOBILITÉ EXEMPLE DE PROJET)



La démocratisation de la mobilité s'inscrit dans un projet de société qui mise sur sa jeunesse et qui la dote d'outils adaptés aux nouvelles réalités du marché international, afin d'insérer le Québec durablement dans un mode qui s'internationalise.

Considérant :

- o que la mobilité est un outil de développement de compétences personnelles et professionnelles;
- o les inégalités d'accès à la mobilité pour les jeunes avec des profils différents.

Nous proposons :

- o de développer, en partenariat avec LOJIQ, des occasions de mobilité régionale, nationale et internationale pour les jeunes en situation de vulnérabilité.

3.5 Au service des jeunes : une gouvernance partagée et intégrée

Afin de faciliter l'implantation de ces transformations importantes dans l'accompagnement de notre jeunesse et de réussir ce tournant vers un véritable projet de société, il est primordial pour le gouvernement de pouvoir compter sur des organisations solides, reconnues pour leurs capacités d'intervention et implantées dans leur milieu.

Bénéficiant d'une capacité de mobilisation dans l'ensemble des régions du Québec, d'une expérience solide dans la mise en œuvre et la coordination d'actions gouvernementales ainsi que d'un large réseau de partenaires locaux et nationaux, les CJE et le RCJEQ sont des partenaires de choix.

Faire confiance aux CJE et RCJEQ, c'est investir dans un partenariat durable et innovant. C'est pouvoir compter au quotidien sur des professionnels pour accompagner les jeunes du Québec dans leur parcours de vie.

3.5.1 Fidéliser et mobiliser : la gestion de carrière et le renforcement de l'expertise dans les CJE

Les CJE sont au centre de la mobilisation des ressources dans la mise en place d'un projet de société inclusif, permettant au Québec d'atteindre son plein potentiel. Le déploiement de la première ligne de services que nous mettons en œuvre actuellement, notamment par la mise en œuvre du Créneau carrefour jeunesse et des différentes mesures d'Emploi Québec, nécessite des ressources professionnelles et mobilisées ayant un engagement fort pour la jeunesse.

Pour amener plus loin ce projet de société, il faut être capable de fournir des conditions de travail à la hauteur de la qualité du personnel. Si nous ne renforçons pas les capacités d'action des équipes des CJE, la mobilisation de la jeunesse deviendra un défi irréalisable.

Le métier d'intervenant demande un engagement permanent. Nombreux sont les intervenants qui ne comptent pas leurs heures et qui n'hésitent pas à prendre de leur temps pour accompagner les jeunes dans leur parcours de vie. Certains de nos membres nous font part de leurs expériences dans le cadre desquelles ils vont accompagner un jeune sur leur temps de travail pour aller à l'épicerie ou encore chez le médecin.

C'est dans cet engagement que réside l'investissement des intervenants dans le développement de relations humaines fortes nécessaires avec un public qui est parfois en rupture avec sa famille et son milieu de vie. C'est grâce à ce lien de confiance que le jeune se trouve responsabilisé et que les intervenants bâtissent leur intervention. Malheureusement, cet important engagement résulte souvent en un épuisement professionnel. Il est donc nécessaire d'offrir aux CJE les moyens de prévenir l'épuisement professionnel de leurs employés dans une volonté d'amélioration de l'accompagnement continu des jeunes.

Considérant :

- o que la mobilité est un outil de développement de compétences personnelles et professionnelles;
- o les inégalités d'accès à la mobilité pour les jeunes avec des profils différents.

Nous proposons :

- o de développer, en partenariat avec LOJIQ, des occasions de mobilité régionale, nationale et internationale pour les jeunes en situation de vulnérabilité.

3.5.2 Conserver l'expertise des CJE et du RCJEQ : une force rentable pour le Québec

Dans notre volonté de présenter un nouveau projet de société et ainsi répondre aux besoins de tous les jeunes du Québec, il est nécessaire d'offrir de meilleures conditions au RCJEQ afin de retenir son expertise à l'interne pour en faire bénéficier autant les CJE membres que tous les jeunes.

Dans une enquête effectuée en 2018, le Comité sectoriel de la main-d'œuvre (CSMO) relevait que l'ancienneté de la main-d'œuvre moyenne dans les organismes communautaires était de six ans¹⁰². À la suite des sondages menés auprès des CJE, dans le cadre de l'organisation du Colloque Créneau, nous constatons que la majeure partie de nos intervenants sont soit de jeunes professionnels avec une expérience de trois ans ou moins, ou alors très expérimentés avec une entrée en fonctions remontant à six ans ou plus.

Cette situation s'explique par le fait que beaucoup de travailleurs acceptent un salaire moins concurrentiel en début de carrière pour bâtir leur expérience en profitant de conditions de travail flexibles permettant d'avoir un meilleur aménagement de la vie personnelle et du travail. Pour leur part, les intervenants plus expérimentés vont favoriser les conditions de travail contrairement au salaire, qui est moins un enjeu. Nous pouvons aussi souligner les avantages sociaux nettement inférieurs à ceux du secteur public, par exemple. Dans certains CJE en 2013, 11 employés sur 14 ont quitté, notamment à cause des conditions de travail¹⁰³.

Dans des mémoires plus récents, au cours d'entrevues avec les intervenants, le salaire était le deuxième argument le plus évoqué, après la fatigue psychologique, dans les raisons de départ¹⁰⁴. Nous devons donc permettre à nos intervenants d'accéder à un meilleur bien-être économique en leur proposant notamment de meilleures conditions salariales.

¹⁰² Comité sectoriel de main-d'œuvre. Économie sociale. Action communautaire. (2018). Enquête salariale des organismes communautaires autonomes œuvrant dans le secteur de la santé services sociaux. Récupéré le 14 août 2019 sur : <https://www.csmoesac.qc.ca/outils-et-publications/rre-001>

¹⁰³ Données compilées dans le cadre d'une étude réalisées par le RCJEQ sur les CJE

¹⁰⁴ Fortin C. (2014). Le vécu des intervenants de la relation d'aide : les facteurs d'influence de la fatigue de compassion et du traumatisme vicariant. Chicoutimi; UQAC.

Outre le salaire, les avantages sociaux sont des éléments importants qui constituent indirectement des moyens de rémunération des salariés. En 2018, seulement 8 % des employeurs du secteur communautaire proposaient des régimes de REER, 22 % offraient des régimes de retraite avec contribution de l'employeur, et seulement 35 % proposaient des régimes d'assurances collectives¹⁰⁵. Les conditions de travail flexibles semblent être également une des raisons les plus appréciées par les professionnels qui évoluent dans notre milieu.

Les CJE et le RCJEQ offrent souvent des conditions de travail flexibles afin de pallier les conditions salariales. Cette réalité nous amène à revoir constamment nos outils de bonnes pratiques en ressources humaines. Dans ce contexte, pour maintenir notre compétitivité, préserver la forte autonomie de nos travailleurs est un atout majeur sur le marché du travail.

La réussite d'une organisation passe par les moyens que nous mettons à sa disposition pour s'assurer de retenir l'expertise de ses employés. Malgré les coupures draconiennes effectuées depuis plusieurs années dans le financement des organismes communautaires, les CJE et le RCJEQ sont résilients et innovent régulièrement afin d'attirer les talents dans l'objectif d'offrir les meilleures conditions d'accompagnement aux jeunes du Québec. Nous croyons, dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre et d'un accroissement croissant de la richesse collective du Québec, qu'il est important que les employés du secteur communautaire soient enfin reconnus et puissent être valorisés financièrement en ce qui a trait à leur engagement pour le Québec.

Depuis plusieurs années, le RCJEQ développe l'expertise de son équipe afin d'accompagner tous les CJE dans l'implantation des différents programmes gouvernementaux, dans leur évolution face aux nouvelles tendances et dans le développement de projets pour les jeunes du Québec.

Cette expertise est maintenant reconnue par tous. Les retours de satisfaction¹⁰⁶ de la part des intervenantes et intervenants dans le cadre de l'accompagnement offert par le RCJEQ dans le programme Créneau carrefour jeunesse sont plus qu'excellents, car plus de 92 % des répondants se disent satisfaits.

Les échanges réguliers avec le SAJ quant à la mise en œuvre du programme ont permis une amélioration continue et ainsi renforcé le rôle d'experts de l'équipe du RCJEQ. De plus, la participation constante et active de divers représentants du RCJEQ aux rencontres partenariales, le dépôt de plusieurs mémoires auprès du gouvernement ces dernières années ainsi que la signature de nombreuses ententes avec des partenaires du milieu jeunesse a renforcé la position d'experts du RCJEQ au regard de l'ensemble des questions jeunesse.

L'expertise du RCJEQ n'est donc plus à démontrer. La prochaine étape est la professionnalisation de l'organisation et de cette expertise en lui offrant les conditions adéquates à son développement optimal. Le soutien aux CJE s'en trouvera bonifié et l'intervention auprès des jeunes par le fait même.

Être un employeur de choix est aujourd'hui une nécessité face aux enjeux auxquels le Québec est présentement confronté. Il est donc nécessaire de se doter de moyens financiers et humains afin de conserver l'expertise développée depuis plusieurs années. Il est impératif de mettre en place une professionnalisation de l'ensemble des organisations en offrant des conditions de travail et des formations en lien avec les réalités actuelles du marché du travail.

¹⁰⁵ Comité sectoriel de main-d'œuvre. Économie sociale. Action communautaire. (2018). Enquête salariale des organismes communautaires autonomes œuvrant dans le secteur de la santé services sociaux. Récupéré le 14 août 2019 sur : <https://www.csmoesac.qc.ca/outils-et-publications/rre-001>

¹⁰⁶ Sondage de satisfaction – Créneau carrefour jeunesse – Année 2018-2019

Considérant :

- o la nécessité d’offrir des conditions de travail compétitives pour retenir les talents au sein des CJE et du RCJEQ.

Nous proposons :

- o de donner les moyens financiers adéquats aux CJE et au RCJEQ afin d’être des employeurs de choix afin d’attirer et de retenir les meilleurs talents pour soutenir le développement d’une expertise d’intervention jeunesse;
- o que les CJE et le RCJEQ, par l’octroi d’un financement bonifié, puissent offrir des conditions de travail compétitives afin de consolider, développer et conserver l’expertise au sein de leur organisme.

3.5.3 Proposer de la formation adéquate à toutes les équipes de CJE

Le RCJEQ souhaite également participer à la création d’une véritable image de marque employeur de choix chez tous les CJE du Québec en proposant un parcours de certification. Il est important de reconnaître l’ensemble des formations, des connaissances apprises et des compétences développées par les employés tout au long de leur passage dans les CJE. Nous sommes convaincus que la possibilité de suivre des formations qualifiantes permettra d’attirer et de retenir des employés pour offrir un accompagnement le plus proche des réalités vécues par les jeunes du Québec.

Il est également important de proposer et de poursuivre la formation des directions générales. Le RCJEQ a d’ailleurs développé un partenariat avec l’Institut du leadership, qui a déjà offert à plus de 50 directions générales des formations complémentaires en gestion au cours des dernières années. Des journées de formations et d’information ont également été proposées aux directions générales de tous les CJE, en partenariat avec le SAJ, dans le cadre de l’implantation du Créneau carrefour jeunesse. Nous souhaitons poursuivre nos efforts afin de renforcer les compétences et les connaissances de nos organisations en matière de gestion responsable.

La formation des employés est également un élément à ne pas négliger. Chaque année depuis sa création, le RCJEQ organise des événements de formation qui regroupent plus de 300 intervenants de partout au Québec. De plus, depuis quelques années, le RCJEQ propose des formations appelées Incubateurs régionaux, qui répondent très concrètement aux besoins des territoires, des jeunes et des équipes des CJE. Ces événements récoltent, depuis plusieurs années, des rétroactions positives¹⁰⁷ pour la qualité des formations proposées et sont très attendus. Il est donc primordial de renforcer ces efforts en matière de formation afin de continuer à professionnaliser les équipes des CJE et proposer un accompagnement toujours en adéquation avec les besoins de chaque jeune.

¹⁰⁷ Sondages de rétroactions – Colloque Créneau carrefour jeunesse
Sondages de rétroactions – Congrès du RCJEQ

Considérant :

- o la volonté de renforcer les compétences des équipes des CJE;
- o la nécessité de mettre à jour les connaissances relatives aux nouvelles pratiques dans l'ensemble des métiers concernés dans les CJE.

Nous proposons de :

- o soutenir le RCJÉQ afin qu'il soit en mesure d'offrir des formations adéquates à l'ensemble du personnel des CJE, aux administrateurs et au personnel de gestion.

3.5.4 Une expertise-conseil professionnelle et au service de tous

Un changement culturel majeur s'impose pour les organisations publiques et communautaires dans la manière de concevoir leurs façons d'entrer en relation avec les jeunes, leurs proches, les communautés ou leurs milieux de vie. (Lourdes Rodriguez del Barrio, Université de Montréal, 2019)

Dans un contexte en constante évolution, les organisations devront être en mesure de s'adapter aux différents aléas auxquels elles devront faire face. Que les changements désirés soient secondaires ou stratégiques, ils risquent de déclencher une série de défis auxquels les équipes de CJE et leurs gestionnaires seront confrontés.

Le RCJÉQ souhaite mettre en place huit stratégies identifiées comme gagnantes dans la littérature pour la gestion du changement.

- Choisir les bonnes personnes pour assumer le leadership du changement.
- Identifier des acteurs clés pour jouer un rôle d'agent de changement.
- Déterminer le rythme et la séquence du déploiement afin de créer un momentum positif.
- S'assurer que les activités d'appropriation et de formation tiennent compte de la réalité locale.
- Insister sur des messages clés qui renforcent la crédibilité du changement.
- Faire circuler l'information avec constance et efficacité.
- Structurer le soutien pour qu'il soit disponible dans le quotidien.
- Suivre la progression du changement par des mécanismes simples.

La majorité des acteurs clés touchés par le changement s'impliquent de différentes façons dans la mise en place de ce processus de transformation. L'engagement des parties sera possible dans la mesure où celles-ci se percevront comme des « acteurs » du changement et non des « victimes ». La compréhension des impacts réels et des préoccupations potentielles peut nous aider à faciliter la transition.

Considérant :

- o la nécessité d'offrir des outils et d'accompagner les organisations dans la mise en œuvre de changements majeurs;
- o l'expérience que le RCJÉQ a développée dans les dernières années, notamment dans l'implantation du Créneau carrefour jeunesse.

Nous proposons de :

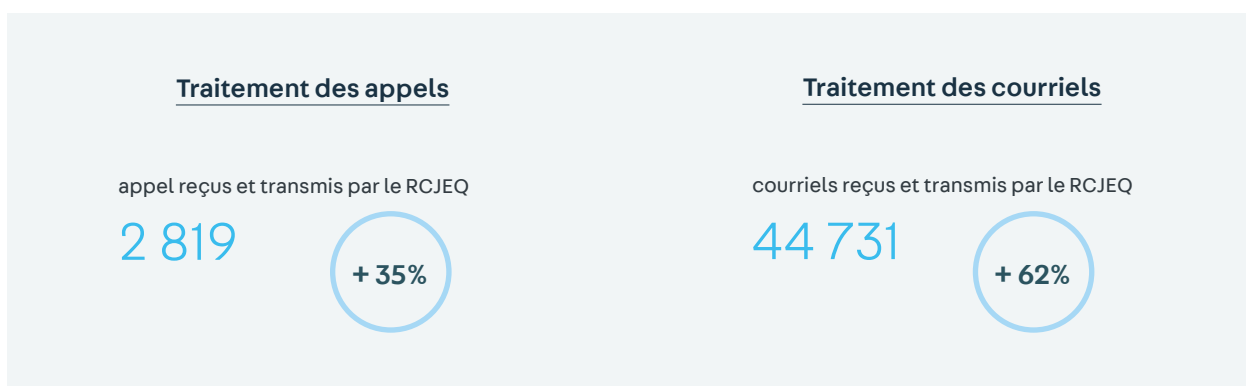
- o développer une stratégie de gestion du changement auprès des 111 CJE partout au Québec dans le cadre de la mise en œuvre du « Carrefour JEunesse ».

3.5.4.1 RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES CJE ET MULTIPLIER LES OPPORTUNITÉS

L'accompagnement offert à tous les CJE, l'expertise développée par le RCJEQ, la collaboration active avec le SAJ dans la co-construction ainsi que l'amélioration continue sont cruciaux pour assurer la réussite de tous les jeunes.

Depuis l'expérimentation, le rôle de coordination du RCJEQ s'est grandement développé et amplifié. En effet, les normes administratives et les rapides mutations touchant les différentes facettes de la réalité des jeunes nécessitent une constante adaptation des services et de l'accompagnement offerts aux CJE par le RCJEQ.

Au cours de la dernière année, le RCJEQ a constaté une très nette augmentation des contacts effectués afin de favoriser le déploiement du Créneau carrefour jeunesse. En effet, nous avons noté un accroissement de 35 % des appels et de 62 % des courriels traités par l'équipe du RCJEQ.



De plus, le nombre de participants du Créneau est passé d'un peu plus de 4 000 durant l'expérimentation à près de 24 000 en 2017-2018. Cette hausse témoigne de la capacité du programme de « changer des vies », de l'expertise des CJE et également de la qualité des actions du RCJEQ dans la coordination, l'accompagnement et la formation offerts à tous les CJE.

Considérant :

- o les demandes de plus en plus importantes concernant les redditions de compte demandées par les ministères;
- o la nécessité de répondre rapidement et adéquatement aux demandes afin de garantir une stabilité de financement;
- o l'importance d'accompagner adéquatement les CJE dans la mise en œuvre de leurs actions.

Nous proposons :

- o de renforcer et soutenir l'encadrement et le conseil offert aux CJE par le RCJEQ dans le cadre des programmes gouvernementaux;
- o de développer un pôle d'analyse de l'ensemble des données en provenance des CJE afin de développer une intelligence qualitative et quantitative sur les enjeux jeunesse;
- o que le RCJEQ consolide et renforce ses démarches de représentation des CJE auprès des autorités gouvernementales, ministérielles, institutionnelles et de la société civile.

3.5.4.2 LA RECHERCHE-ACTION DU RCJEQ À L'ORIGINE DE LA MISE EN EXERGUE DES ENJEUX DE LA JEUNESSE

Le RCJEQ est la clef de la capacité analytique du contenu des CJE, qui possèdent des données tangibles et de qualité concernant les territoires qu'ils couvrent. Non seulement nous avons l'expertise grâce à la méthodologie et la maîtrise des outils de traitement de données, mais nous assurons aussi une forte présence partenariale sur tout le territoire. Nous concrétisons de nombreux partenariats, non seulement avec les institutions gouvernementales du Québec, mais aussi avec des partenaires communautaires et du milieu de la recherche. Cette capacité d'amalgame des connaissances nous permet de mettre en relation plusieurs tendances et de dégager des corrélations dans le but de renforcer notre travail à l'échelle nationale.

Cette capacité de recherche est essentielle à la mise en action de notre coordination nationale, afin de répondre le mieux possible aux besoins des CJE et des jeunes.

La recherche action est aussi le moyen de mettre en place des moyens d'amélioration continue. C'est ce processus qui permet de cibler précisément les enjeux afin de mettre de l'avant les gestes les plus efficaces sur la communauté.

Avec une petite équipe, nous arrivons à analyser et compiler des données et de ressources en provenance du terrain. Ces informations sont le centre de la documentation que nous produisons régulièrement dans le but d'aider la jeunesse. Après avoir analysé les données qui nous sont rapportées, nous consultons l'ensemble des ressources qui nous entourent pour apporter une plus-value à nos recherches. Pour cela nous nous appuyons sur la recherche dans les différents secteurs de la jeunesse.

Ainsi, avec les ressources présentes au sein de notre équipe, nous adoptons dans nos modes de recherche une approche mixte quantitative et qualitative. Nous appuyons notre méthodologie sur la consultation de nos membres et des jeunes. Nous organisons des consultations au moyen de sondages, de consultations directes comme #MaVoixCompte ou encore via des événements. Nous travaillons à la compilation des données tant qualitatives que quantitatives.

Une fois la récupération et l'analyse des données effectuées, nous développons du contenu, soit par des mémoires et des écrits que nous produisons ou la mise en place d'exposés lors de nos événements. Nous croisons ensuite ces données avec des articles universitaires et les points de vue des experts des domaines connexes aux enjeux que nous avons identifiés. C'est à cette étape que nous cherchons à théoriser nos constats afin de maximiser la portée de notre travail de recherche. L'aspect central de notre capacité d'action est la diffusion du contenu à tous les maillons de notre réseau. Ainsi, nous nous attelons à produire du contenu intelligible qui appuie et inspire les intervenants dans leurs pratiques. Outre la portée interne de nos recherches, la communauté est aussi l'un de nos publics cibles. En complément à notre mission de représentation des CJE, nous mettons de l'avant les compétences de la jeunesse dans notre société.

C'est au moyen de l'élaboration de contenus que nous pouvons faire ressortir les enjeux d'inégalités qui touchent la diversité de la jeunesse du Québec. C'est en transformant les mentalités quant aux idées reçues sur les jeunes que nous serons capables d'insuffler un changement profond à long terme de la société pour les jeunes.

Pour que nos constatations puissent se concrétiser sur le terrain, nous accordons une place primordiale aux acteurs de la recherche jeunesse. Nous collaborons avec plusieurs chaires telles que la Chaire réseau-jeunesse (CRJ), RESO 16-35 ou le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ). Ces contacts nous permettent de développer des relations privilégiées avec le monde théorique des milieux jeunesse.

C'est dans le cadre de ces relations que nous développons des pôles d'innovation, car nous servons de lien entre les praticiens et les chercheurs. Ces interactions positives permettent le partage des savoirs communs et la mise en place de projets novateurs qui rayonnent à tous les échelons du réseau du RCJEQ. Dans notre volonté d'approfondir nos recherches, nous souhaitons développer un lien encore plus fort et de plus en plus durable avec ces partenaires.

Considérant :

- o la forte implantation et la connaissance territoriale des CJE;
- o la capacité à analyser et compiler des données et de ressources en provenance du terrain;
- o l'importance des liens avec le réseau de partenaires nationaux.

Nous proposons :

- o de systématiser la cueillette d'informations et de réalisations des CJE afin de créer un pool de références et de diffusion des meilleures pratiques;
- o que le gouvernement du Québec soutienne la mise en œuvre par le RCJÉQ de recherches-actions sur les différents enjeux vécus par les jeunes du Québec;
- o que le RCJÉQ consolide ses démarches de représentation et de participation et produise des recherches et des études auprès d'instances publiques et privées;
- o que le RCJÉQ intensifie ses enquêtes auprès de la jeunesse et en diffuse les résultats auprès des acteurs concernés.

3.5.5 Un rôle de concertation du milieu jeunesse à renforcer

Bâtir des valeurs communes de solidarité et briser les silos en misant sur une approche de mobilisation entre tous les acteurs et secteurs d'activité pour soutenir plus efficacement le développement des capacités d'agir des jeunes et le développement des communautés, telle est la volonté du RCJÉQ.

Avec un réseau de plus d'une soixantaine de partenaires, le RCJÉQ a le privilège de travailler avec des organisations qui agissent sur l'ensemble des sphères de vie des jeunes. Depuis déjà quatre ans, le RCJÉQ fédère autour des CJE et des jeunes du Québec un véritable réseau de partenaires jeunesse nationaux. Chaque année, il organise un événement de concertation, la Rencontre des partenaires du RCJÉQ, auquel les partenaires nationaux sont conviés afin d'échanger entre eux autour des enjeux jeunesse et réfléchir collectivement aux solutions à proposer afin de favoriser des collaborations nationales. De nombreuses idées de projets ont émergé de ces rencontres, et de nouveaux partenariats se sont créés afin de devenir des initiateurs de projets et d'activités dans leurs communautés.

Considérant :

- o le large réseau de partenaires dont dispose le RCJÉQ;
- o la nécessité de pouvoir compter sur un réseau jeunesse fort et uni;
- o les nombreuses idées de projets et la création de nouveaux partenariats.

Nous proposons :

- o que le RCJÉQ poursuive et intensifie ses nombreuses rencontres de consultation de partenaires sur les plans régional, national et sectoriel.

3.5.5.1 VERS UNE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE POUR DE L'INNOVATION CONTINUE

La théorie des communautés de pratique a été formalisée par Etienne Wenger (1998)¹⁰⁸. Cette théorie prône une perspective sociale de l'apprentissage, insérée dans les pratiques collectives au sein des communautés de pratique. Cette position offre un cadre original de lecture des phénomènes d'apprentissage collectif et permet d'envisager celui-ci sous un angle différent.

Une communauté de pratique est un groupe de personnes qui a choisi de se regrouper et d'interagir pendant une certaine période pour apprendre les unes des autres en mettant en commun des difficultés, des expériences et de bonnes pratiques dans un domaine particulier de leur pratique professionnelle et ce, dans le but d'approfondir leurs connaissances et de développer de nouveaux savoirs.

Selon Wenger (1998), trois dimensions structurent une communauté de pratique :

- un engagement mutuel des membres à faire preuve de confiance et d'ouverture afin de s'entraider;
- une entreprise commune qui se crée au fil du temps en prenant conscience des préoccupations qui les rapprochent;
- la production d'un répertoire commun de ressources, d'outils, de procédures, de dossiers... permettant aux membres de communiquer, de trouver des solutions ou des exemples à suivre.

Il existe des communautés de pratique en face-à-face ou virtuelles. Certaines émergent spontanément alors que d'autres sont créées par l'organisation pour répondre à l'une de ses préoccupations : on qualifie ces dernières d'intentionnelles.

« La communauté de pratique encourage l'innovation (accroissement de la rapidité de transformation des meilleures pratiques, résolution des problèmes, stimulation de l'énergie intellectuelle et de la créativité). Elle favorise la circulation des savoirs tacites et permet ainsi de contrer l'amnésie organisationnelle. Elle brise les silos et facilite la circulation et le développement de connaissances que ce soit au sein d'une organisation ou entre organisations. »¹⁰⁹

Avec près de 1 500 professionnels exclusivement dédiés à la jeunesse, les CJE fourmillent d'expertise et d'innovation qui doivent être captées, modélisées et partagées. La société québécoise et les besoins des jeunes évoluant en permanence, il est indispensable de se doter d'une communauté de pratique afin de favoriser et partager l'innovation sociale.

Considérant :

- o le succès démontré par les communautés de pratique est concluant;
- o l'expertise et l'innovation sont présentes dans les CJE et au RCJEQ.

Nous proposons :

- o d'appuyer le RCJEQ afin qu'il se dote d'une communauté de pratique afin de favoriser et partager l'innovation sociale;
- o de mettre en place une communauté de pratique des ateliers d'employabilité favorisant l'innovation sur les territoires.

¹⁰⁸ Wenger E. (1998). *Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity*, Cambridge University Press.

¹⁰⁹ « Éléments clés de la communauté de pratique », tiré de *Communauté de pratique – Cas d'entreprise*, CEFRIQ)

3.5.6 Vers une gouvernance par les jeunes

Pour les CJE, le fait d'aider les jeunes à investir les lieux de gouvernance est ancré dans leur ADN. Depuis leur création, de nombreux CJE ont intégré des jeunes au sein de leurs lieux décisionnels. Renforcée par l'intégration dans le programme Créneau carrefour jeunesse, cette mission occupe aujourd'hui une place de plus en plus importante dans le travail d'implication des jeunes dans leur milieu de vie. Les jeunes sont des acteurs décisionnels dans leur milieu de vie.

En 2016, monsieur Jean Habel, alors député de Sainte-Rose, a déposé un projet de loi¹⁰ qui favorise la présence de jeunes dans les conseils d'administration des sociétés d'État. Ce projet de loi a été adopté lors de la précédente législature. Cette loi a permis une augmentation du nombre de jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État, mais des efforts substantiels restent encore à déployer.

À leur échelle, les CJE ont également augmenté leur part de jeunes au sein de leurs instances décisionnelles. En effet, à la fin de l'année 2018, plus de 300 jeunes de moins de 35 ans¹¹ étaient présents sur leur conseil d'administration et cela dans plus de 90 % d'entre eux, ce qui représente donc près de trois jeunes par conseil d'administration. Il est également important de souligner que les deux tiers de ces jeunes administrateurs sont de sexe féminin. L'accès des femmes dans les lieux décisionnels est une préoccupation majeure pour les CJE. Le renforcement de la présence des jeunes dans les lieux décisionnels est d'ailleurs un axe fort de la Politique québécoise de la jeunesse 2030.

Nous pouvons donc voir les premiers effets de cette volonté gouvernementale de renforcer la place des jeunes dans les conseils d'administration. Cependant, nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de mettre en place des mesures encore plus concrètes afin de permettre à un maximum de jeunes de s'impliquer et de former une relève qualifiée en matière de gouvernance.

Nous proposons que chaque CJE puisse mettre en place un comité jeunesse, qui fonctionnerait dans les mêmes conditions qu'un conseil d'administration, qui pourrait être une force de proposition. Nous croyons fermement que l'apprentissage expérientiel est un vecteur important de réussite pour les jeunes.

Ce comité permettra à des jeunes ayant des profils plus diversifiés de s'impliquer directement et concrètement dans leur milieu et créera une relève pour siéger dans les lieux décisionnels dans toutes les régions du Québec. Cette expérience sera un atout indéniable pour les jeunes impliqués, pour les CJE et pour le Québec.

Considérant :

- o la volonté du gouvernement de construire une relève d'administrateurs;
- o la place centrale des jeunes dans la mission des CJE.

Nous proposons de :

- o former des cohortes de jeunes administrateurs;
- o favoriser une pleine participation des jeunes à leur communauté, élaborer et proposer des projets et des formations qui visent à former une masse critique de jeunes administrateurs sur les plans local et régional.

¹⁰ PL693 – Loi modifiant la loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence de jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État.

¹¹ Reddition de comptes du Créneau carrefour jeunesse.

3.5.6.1 UNE JEUNESSE FORMÉE AU RÔLE D'ADMINISTRATEUR

L'apprentissage expérientiel est formidable afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes de participer aux instances décisionnelles et d'en comprendre le fonctionnement. Cependant, afin de permettre à ceux qui le souhaitent d'améliorer leurs compétences et d'approfondir leurs connaissances du rôle d'administrateur, il sera nécessaire d'offrir une formation diplômante afin que ceux qui le veulent puissent poursuivre leur implication au sein de leur communauté.

Nous proposons donc la mise en place, dans chaque région du Québec et chaque année, d'une cohorte de jeunes souhaitant être formés en tant qu'administrateurs. Cette démarche pourra se faire en collaboration avec des partenaires qui offre déjà des activités en matière de gouvernance, comme le Regroupement de jeunes chambres de commerce avec le programme d'administrateurs de la relève réalisé. Ce programme est réalisé en collaboration avec le Collège des administrateurs de société de l'Université Laval et est déjà soutenu en partie par le Secrétariat à la jeunesse.

Il nous paraît important d'offrir cette cohorte régulièrement, c'est-à-dire annuellement, afin que plusieurs jeunes soient accompagnés pendant plusieurs mois dans leur parcours. Cela permettra également d'accueillir et de former un maximum de jeunes. Nous pensons également que la régionalisation de la formation mettra moins de barrières quant à la participation de personnes qui peuvent avoir un profil complexe et qui ne sont pas en mesure de se déplacer.


Permettre aux jeunes de s'impliquer dans les lieux décisionnels des organismes dont ils sont parties prenantes les encourage à poursuivre leur investissement dans leur communauté. Cela renforce le pouvoir d'agir de chacun ainsi que le sentiment d'appartenance envers son milieu. Former des jeunes à être présents au sein des conseils d'administration, et directement en région, permettra de ralentir leur départ vers les grands centres.

Considérant :

- o la nécessité de former une relève d'administrateurs dans toutes les régions du Québec;
- o l'importance du sentiment d'appartenance à son milieu dans la réussite;
- o le profil des jeunes, éventuellement complexe, participant à la formation.

Nous proposons :

- o de favoriser l'insertion de jeunes dans les entités décisionnelles par des implications citoyennes variées;
- o d'impliquer des partenaires de la communauté afin d'accueillir des jeunes dans leurs instances décisionnelles.

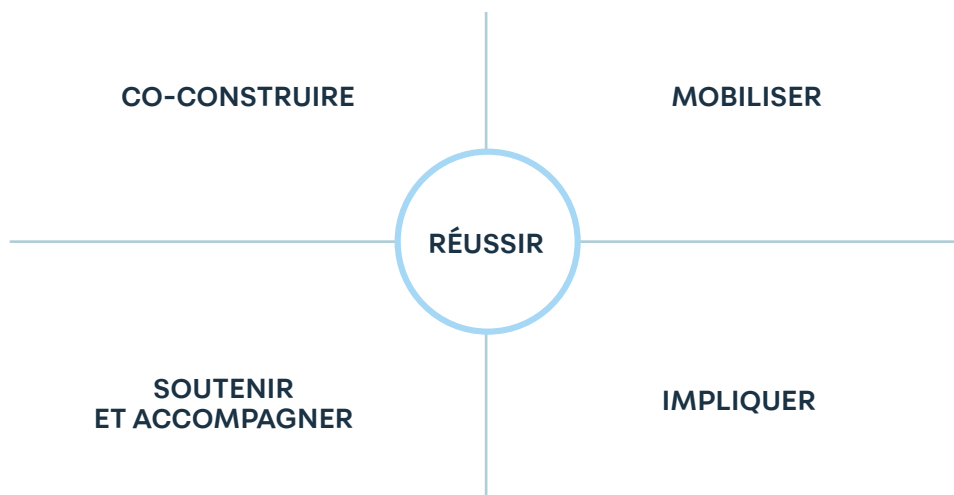


**4. Investir dans
la jeunesse :
des bénéfices pour
le Québec.**

Une demande de soutien financier adaptée aux besoins des jeunes d'aujourd'hui

Pour arriver à déployer ce projet de société d'envergure, nous soutenons des demandes structurelles et financières afin d'obtenir des moyens supplémentaires pour agir.

4.1 Ensemble pour les jeunes : un espace collaboratif de co-construction



Le RCJÉQ présente un cadre financier qui tient compte de l'important éventail de services actuels et ceux qu'il faudrait offrir dans tous les CJE sur l'ensemble du territoire québécois.

Mais le RCJÉQ n'est pas seul derrière cette demande. Outre les CJE qui ont créé le regroupement en 1997 pour fédérer les efforts de chaque carrefour en un effort collectif et pour les représenter auprès des instances gouvernementales, il y a toute une collectivité d'acteurs de la société civile québécoise pour lesquels cette demande comporte de nombreux avantages et d'importantes retombées locales, régionales, nationales et sectorielles.

En effet, l'action des CJE renforce chaque jeune qui s'y présente, ce qui fait de lui dès lors un atout pour tel projet, entreprise ou organisation, enrichissant ainsi le tissu communautaire environnant. Cette interaction n'est pas à sens unique. Le jeune pris en charge par un CJE l'est également par sa communauté.

Les partenaires municipaux, associatifs, sociaux, économiques, les institutions d'enseignement et bien d'autres mettent leurs énergies en commun avec les CJE pour mener ensemble des opérations liées au développement local et s'inscrivent pour offrir une occupation dynamique et responsable du territoire. C'est ce que nous appelons un **espace collaboratif de co-construction**.

Ces filières de coopération trouvent un écho dans la manière d'opérer du RCJÉQ. Cette instance regroupe plusieurs parties prenantes qui s'impliquent pour les jeunes; ainsi, une foule de partenaires nationaux et sectoriels, sans compter les communautés desservies par les CJE, travaillent en collaboration. Cette approche collégiale est garante d'un nombre toujours grandissant de collaborateurs et de partenaires disponibles pour soutenir la jeunesse et intéressés à recevoir le fruit des recherches menées par le RCJÉQ.

Cette réalité s'explique par la **réalité transversale du dossier jeunesse**. Toutes les parties prenantes de la société sont en interaction ou sont impactées par les jeunes.

Cette réalité transversale se transpose dans la structure gouvernementale. Tous les ministères et plusieurs organismes publics sont impactés ou impliqués dans la réalité jeunesse. Au Québec, nous avons la chance que le chef du gouvernement, le premier ministre François Legault, assume également la responsabilité du dossier jeunesse, en toute logique transversale, appuyé par l'adjoint parlementaire Samuel Poulin. Il y a là non pas une valeur symbolique, mais un véritable engagement pour les jeunes de la part du grand patron de l'Exécutif et une affirmation sans équivoque de la portée globale du dossier jeunesse.

Cette gouvernance du dossier jeunesse par la plus haute autorité de l'État québécois est d'ailleurs plébiscitée par de nombreux observateurs étrangers qui aimeraient voir cette pratique importée dans leur pays. Pour le RCJÉQ, ceci est non seulement une opportunité, mais aussi une responsabilité qui commande une approche rigoureuse dans ses demandes. Dans cet esprit, le RCJÉQ a adopté la même approche de dialogue, de transparence et de collaboration en proposant un espace collaboratif de co-construction avec les autorités politiques ainsi qu'avec les instances administratives, en premier lieu le Secrétariat à la Jeunesse (SAJ) ainsi que les ministères et organismes concernés.

La présente demande d'un soutien financier accru s'inscrit parfaitement dans la logique transversale évoquée plus haut. C'est dans le contexte de cette approche intégrée que nous nous associons au SAJ – organisme porteur de la globalité du dossier jeunesse – pour l'ensemble de la réalité des CJE et du RCJÉQ. Cette philosophie de co-construction a d'ailleurs permis la conception et la mise en œuvre du programme CRÉNEAU CARREFOUR JEUNESSE, qui s'adresse à tous les CJE du Québec, dans une démarche pluridisciplinaire rejoignant les responsabilités de plusieurs ministères.

4.2 Les CJE : un accompagnement pluriel

On pourrait définir les CJE comme des organismes qui en font toujours plus que ce qu'on leur demande ou ce pourquoi on les finance. La raison est simple : les CJE ont une mission tatouée sur le cœur et inscrite dans leur ADN. Leurs intervenants accompagnent tous les jeunes qui s'y présentent avec leur réalité : problèmes d'apprentissage ou de persévérance scolaire, déséquilibre de vie, famille dysfonctionnelle, toxicomanie, problèmes financiers, cyberdépendance, sous-emploi ou chômage, problèmes de santé physique ou mentale, intimidation, difficultés pour démarrer sa petite entreprise, décrochage, besoins d'orientation, etc. La liste est longue et les besoins sont réels. Au-delà des programmes normés, les équipes des CJE offrent un accompagnement pluriel à tous les jeunes qui font appel à leurs services.

1^{er} constat par rapport au financement : aujourd'hui, la somme des besoins pour accompagner tous les jeunes qui en font la demande dépasse largement les moyens financiers mis à la disposition des CJE et mettent à l'épreuve des employés engagés dans la cause des jeunes, mais souffrant aussi souvent d'épuisement. Dans cet esprit, sur la base de plusieurs propositions concrètes, le RCJÉQ propose un cadre financier réaliste qui permettra à chaque CJE d'offrir un ensemble de services correspondant aux besoins recensés pour les jeunes.

2^e constat par rapport au financement : tous les CJE ont une approche plurielle quant aux demandes des jeunes, mais avec des ressources inégalement réparties; en effet, les CJE des régions ressources – de type rural et semi-rural – ont proportionnellement moins de moyens à leur disposition et n'ont pas pour autant moins de problématiques auxquelles ils doivent faire face. On pourrait même ajouter que certains problèmes sont plus aigus dans des régions frappées par l'exode des jeunes exacerbant ainsi la rareté de la main-d'œuvre.

3^e constat en termes de financement : l'étendue du réseau des CJE partout au Québec est exceptionnelle. Le bien-fondé des opérations des CJE et du RCJEQ n'est plus à démontrer. En soi, sur le plan des investissements, l'augmentation du financement de ce réseau représente un placement sûr dans un actif au grand potentiel de développement : la jeunesse du Québec. Tout est en place. Il s'agit d'optimiser une formule gagnante au profit des jeunes et de leur communauté en répondant à des problématiques actuelles qui requièrent des actions rapides : la courbe d'apprentissage des CJE atteint déjà de hauts niveaux de performance.

4.3 Le RCJEQ : une synergie réussie

Le RCJEQ existe depuis 1997 grâce à la volonté de ses membres, les CJE. Depuis sa création, l'organisme a développé une forte expertise qu'on peut circonscrire à trois volets : la mobilisation, l'innovation et la gouvernance.

Au fil des ans, plusieurs mesures nationales ont été soit conçues et/ou mises en œuvre par le RCJEQ : Créneau carrefour jeunesse, Départ@9, Solidarité jeunesse, Partenaires de la jeunesse, Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, Jeunes en action et Idéo, autant d'initiatives élaborées de concert avec le gouvernement du Québec. D'autres ont vu le jour en collaboration avec des partenaires privés : Relayeur SST, Jeunes au travail Desjardins, Desjardins Destination-Emploi, etc.

En fait, le RCJEQ se définit comme un créateur d'innovations sociales adaptées aux besoins de l'heure. Cette proactivité a généré de nombreux partenariats et associations sans compter les liens directs avec chaque CJE et leur communauté.

Il se dégage plusieurs grandes caractéristiques de cette expertise et de ces réalisations :

La capacité d'élaborer des opérations et des projets à portée nationale, adaptables selon les besoins des territoires desservis.

- La capacité de fédérer plusieurs parties prenantes autour d'intérêts convergents au profit des jeunes.
- La profondeur d'un réseau qui permet de mobiliser des milliers de jeunes en un temps record autour d'une opération qui redéfinit la façon d'écouter et de consulter les jeunes, #MaVoixCompte.
- Une expertise de plus de 20 ans de pratique qui rayonne partout au Québec et sur la scène internationale, et qui recense les meilleures pratiques observées ici et ailleurs.
- Une capacité de recherche et d'analyse qui permet d'être à la fine pointe des besoins d'aujourd'hui et de demain.
- Une expertise de gouvernance permettant un accroissement continu de l'efficacité du réseau des CJE.
- La légitimité de transiger pour l'ensemble des CJE dans les échanges et les négociations avec les hautes autorités gouvernementales, notamment avec le SAJ.
- Une approche respectueuse, concrète et collégiale, qui qualifie l'approche de co-construction avec ses partenaires.

C'est sur la base de cette légitimité et en adoptant une approche co-constructive que le RCJEQ présente une demande globale de financement afin de poursuivre le développement d'une expertise québécoise pertinente, crédible et rentable pour les jeunes ainsi que pour le Québec tout entier.

4.4 Un cadre financier pour une jeunesse québécoise fière et impliquée

Le cadre financier joint, ne crée pas de nouveaux besoins. Ceux-ci existent et font l'objet d'une prise en charge logée à l'enseigne de l'extrême créativité des CJE et du RCJEQ dans l'identification de solutions originales et novatrices pour tenter de les combler. On y arrive souvent en tout ou en partie, mais en sachant très bien qu'on ne peut résoudre une problématique d'interventions diverses pour longtemps, jamais pour toujours. Cet éternel recommencement met la table pour l'épuisement et la rotation importante du personnel dans les CJE. Imaginons ce que ces équipes débrouillardes et créatives seront en mesure d'accomplir en disposant de plus de moyens! Imaginons la richesse des partenariats consolidés autour d'objectifs de croissance avec l'assurance de pouvoir mener à bien certains projets plus ambitieux, soit, mais surtout encore plus rentables pour un plus grand nombre d'individus.

Autre mythe à déboulonner : Les CJE sont des acteurs évoluant dans des dimensions aussi larges que l'emploi, l'économie, l'éducation, la santé, l'écocitoyenneté, etc. Ne créons-nous pas des chevauchements avec les entités dont c'est la fonction de traiter – en spécialistes – de ces questions? Justement, non. Nous sommes ici dans une dynamique de proximité, de première ligne. En confiance, le jeune s'adresse à des aidants accessibles, proches de sa réalité. L'idée maîtresse qui sous-tend le mot d'ordre de n'exclure aucun jeune repose sur la prémisse qu'il faut que celui-ci se présente pour qu'on puisse intervenir et l'accompagner. C'est ce que font les jeunes avec les CJE. Et ces derniers les accueillent avec des habiletés qui correspondent à leur réalité.

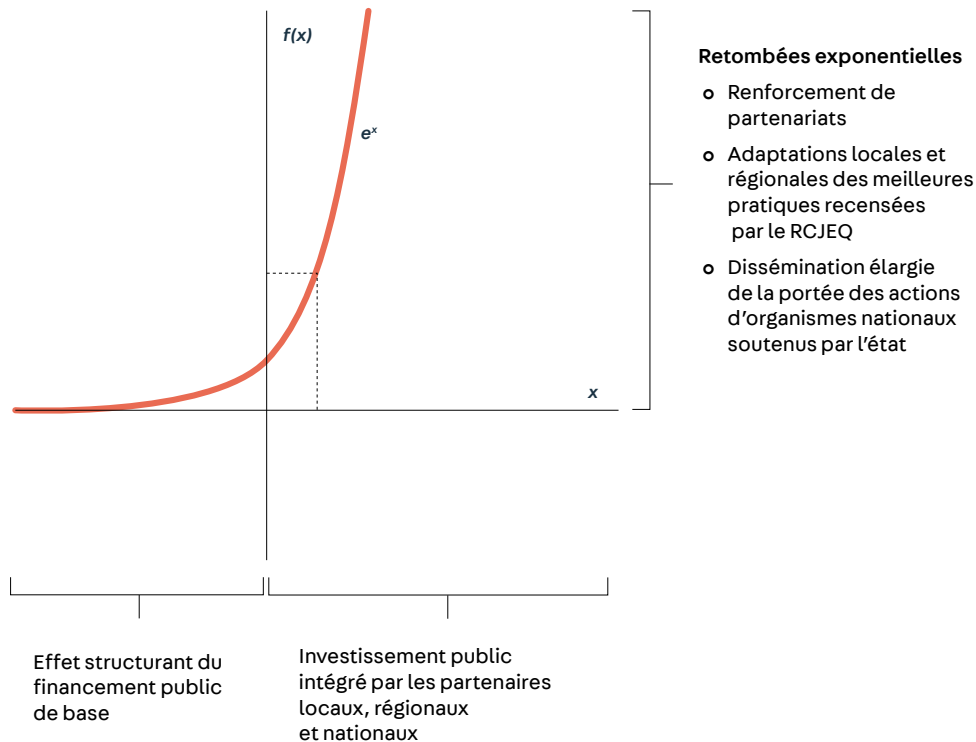
S'ensuivra un référencement aux ressources mieux habilitées, aux structures dédiées. Et dans bien des cas, n'eut été de l'accompagnement par une ressource d'un CJE, il y a fort à parier que beaucoup de jeunes n'auraient jamais eu accès aux ressources spécialisés dont ils avaient besoin faute de repères. Non, il ne s'agit pas de chevauchement de services, mais plutôt d'un renforcement et d'une complémentarité des services en place.

C'est ce que nous qualifions de potentiel exponentiel. Chaque dollar public est investi dans une dynamique qui mobilise plusieurs acteurs autour des CJE et rehausse l'impact de chacune de ses actions. Les CJE soutiennent les partenaires plus spécialisés dans un domaine donné en leur ouvrant les portes des collectivités, tous enrichissant le développement local de façon exponentielle.

C'est dans cet esprit que nous affirmons qu'investir dans la jeunesse rapporte d'importants bénéfices au Québec tout entier.

RCJEQ et CJE : une rentabilité exponentielle

Investir dans les CJE c'est donner une impulsion à tous les partenaires locaux et régionaux, c'est donner une plus grande portée aux efforts de financements du gouvernement envers les organismes à portée nationale oeuvrant en insertion socio-économique, en éducation, en santé, en environnement, en culture, en éco-citoyenneté...



4.4.1 Sommaire des demandes financières

La demande globale se chiffre à **167 M\$, indexés annuellement** :

- o **79,0 M\$** actuellement consacrés aux CJE.
- o **88,0 M\$** de nouveaux fonds pour les CJE afin de compléter et optimiser l'offre de services pour TOUS les jeunes dans TOUTES les régions du Québec. Ce dernier montant (88,0 M\$) représente **un millième d'un pour cent** (0,001 %) des crédits des ministères et organismes pour l'exercice financier 2019-2020.
- o **4,8 M\$** (3 %) de nouveaux fonds consacrés au RCJEQ pour la coordination, la formation, la création et la gestion de programmes, la création et la mise à disposition d'outils de gestion et d'accompagnement, la mobilisation des jeunes, des CJE et des partenaires nationaux, la recherche, le soutien technique administration, RH, financement, programmes, reddition de comptes), le soutien aux instances de gouvernance, l'inventaire des activités pour l'ensemble du territoire, l'organisation d'événements à portée nationale, les communications et la diffusion de bulletins ainsi que la gestion du changement auprès des CJE.

4.4.2 CADRE FINANCIER DÉTAILLÉ 2020 – 2025

<u>Champs d'intervention</u>	<u>Principales propositions</u>	<u>Pondération moyenne par CJE¹</u>	<u>Total Québec (pour 111 CJE)</u>
MOBILISATION et OCCUPATION du TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> o Élaborer et appliquer des mesures pour réduire les disparités de services entre les territoires. o Offrir les mêmes opportunités d'accompagnement et de soutien partout au Québec. o Dans chaque région du Québec, en partenariat étroit et concerté avec les acteurs de chaque communauté et les services publics, établir, mettre en œuvre et assurer le suivi d'une stratégie de mobilisation pour que chaque jeune (jeunes du Québec venant ou revenant dans la communauté, jeunes immigrants, réfugiés, etc.) disponible puisse participer à la vie culturelle, sociale, économique et écologique de sa communauté. o Mettre en œuvre des stratégies d'attraction, d'établissement, de rétention et d'intégration adaptées à la communauté desservie par le CJE, en soutien et complémentarité avec les organisations spécialisées et les services publics (par exemple, les institutions d'enseignement et de santé, les bureaux régionaux d'immigration, des organismes spécialisés tels que Place aux Jeunes – leurs permanents opèrent déjà dans les CJE). o Rendre permanent le mouvement #MaVoixCompte afin de permettre à la voix des jeunes de se faire entendre de façon régulière et pérenne, et dans le but de demeurer en phase avec leurs valeurs, priorités et besoins, et ainsi être à la fine pointe de leurs besoins d'aujourd'hui et de demain. o Aller vers les jeunes, dans les lieux de rencontres privilégiés, par le développement du concept de CJE MOBILE. o Favoriser l'implantation et l'utilisation des nouvelles technologies dans les CJE au regard des besoins des utilisateurs en constante transformation. o Mettre en place une Semaine nationale de la jeunesse dans l'optique de favoriser et faire rayonner la mobilisation des jeunes sous toutes ses facettes. o Faire en sorte que tous les CJE soient outillés pour développer avec les jeunes des projets culturels dans leur région. o Donner au RCJEQ les moyens d'accompagner les CJE dans la mise en place et le déploiement de leurs services. o Contribuer au développement de la localité et de la région, et favoriser l'attractivité du milieu au moyen du programme Aménagement culturel du territoire du MCC. o Mettre en place une communauté de pratique des ateliers d'employabilité favorisant l'innovation sur les territoires. 	240 K\$	26,64 M\$

¹ La pondération moyenne est utilisée à titre indicatif ; la réalité des financements est différente d'un CJE à l'autre

<u>Champs d'intervention</u>	<u>Principales propositions</u>	<u>Pondération moyenne par CJE¹</u>	<u>Total Québec (pour 111 CJE)</u>
EMPLOI et INSERTION SOCIO- ÉCONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> o Revoir le cadre financier et administratif du financement des CJE afin de développer un mode de financement s'appuyant sur la transformation des carrefours jeunesse. Ce mode de financement devra s'inscrire dans le temps afin d'assurer la pérennité des services offerts aux jeunes dans les CJE. Des éléments de pondération prenant en compte différents éléments territoriaux plutôt que démographiques seront à considérer. L'équité et un niveau minimal de services à offrir partout au Québec, peu importe la région, seront des valeurs cardinales qui devront guider le nouveau mode de financement. o Faciliter et accentuer les collaborations avec les organismes de formation pour pallier l'absence de compétences professionnelles des jeunes. o Fournir aux CJE le soutien financier pour enrichir le développement de plateaux de travail et acquérir les outils nécessaires afin de s'adapter à un marché de rareté de la main-d'œuvre qui accentue l'exode régional. o Reconnaître et soutenir financièrement l'expertise et les interventions post placement des CJE. 	580 K\$	64,38 M\$
SOUTIEN aux EMPLOYEURS et aux ENTREPRENEURS	<ul style="list-style-type: none"> o Doter chaque CJE de ressources humaines/matérielles et du soutien technique nécessaires pour développer des liens concrets avec les entreprises locales et régionales afin de faciliter : <ul style="list-style-type: none"> ● le recrutement ● la formation ● la rétention o Financer le recrutement de ressources en orientation et en formation professionnelle dans les CJE. o Reconnaître et soutenir les CJE comme ressources de premier plan pour faire l'émulation du potentiel entrepreneurial et pour accompagner les futurs/actuels jeunes entrepreneurs. 	120 K\$	13,32 M\$

<u>Champs d'intervention</u>	<u>Principales propositions</u>	<u>Pondération moyenne par CJE¹</u>	<u>Total Québec (pour 111 CJE)</u>
ÉDUCATION et CULTURE	<ul style="list-style-type: none"> o Multiplier les possibilités pour les territoires de mettre en œuvre des grappes éducatives comme au CJE Montcalm. o Doter les CJE d'un financement spécifique pour les initiatives innovantes locales en matière d'accompagnement, de référencement et de mesures d'éducation informelle. o Référencer systématiquement les jeunes décrocheurs ou possibles décrocheurs aux CJE de leur territoire. o Mettre en œuvre une diversité d'ateliers exploratoires sur différentes thématiques permettant aux jeunes d'acquérir les compétences du 21e siècle, en collaboration avec le milieu scolaire. o Soutenir les CJE dans le développement d'activités d'apprentissage adaptées aux différents parcours et à la multidisciplinarité. o Faire en sorte que tous les CJE soient outillés pour développer avec les jeunes des projets culturels dans leur région. o Reconnaître les retombées significatives des MAS, pérenniser leur financement et permettre aux territoires qui le souhaitent de développer ce type de milieu. o Offrir des ateliers alternatifs d'apprentissage sans restriction d'admissibilité. o Optimiser les activités liées à la persévérance scolaire. o Poursuivre l'acquisition des meilleures pratiques en matière de persévérance scolaire. o Soutenir l'ajout de ressources humaines dans les CJE pour maximiser des liens concrets et durables avec des établissements de scolarisation. o Favoriser l'offre d'éducation continue selon la progression du jeune dans son parcours. o De contribuer au développement de la localité et de la région afin de favoriser l'attractivité du milieu par l'entremise du programme d'Aménagement culturel du territoire du MCC. 	175 K\$	19,43 M\$

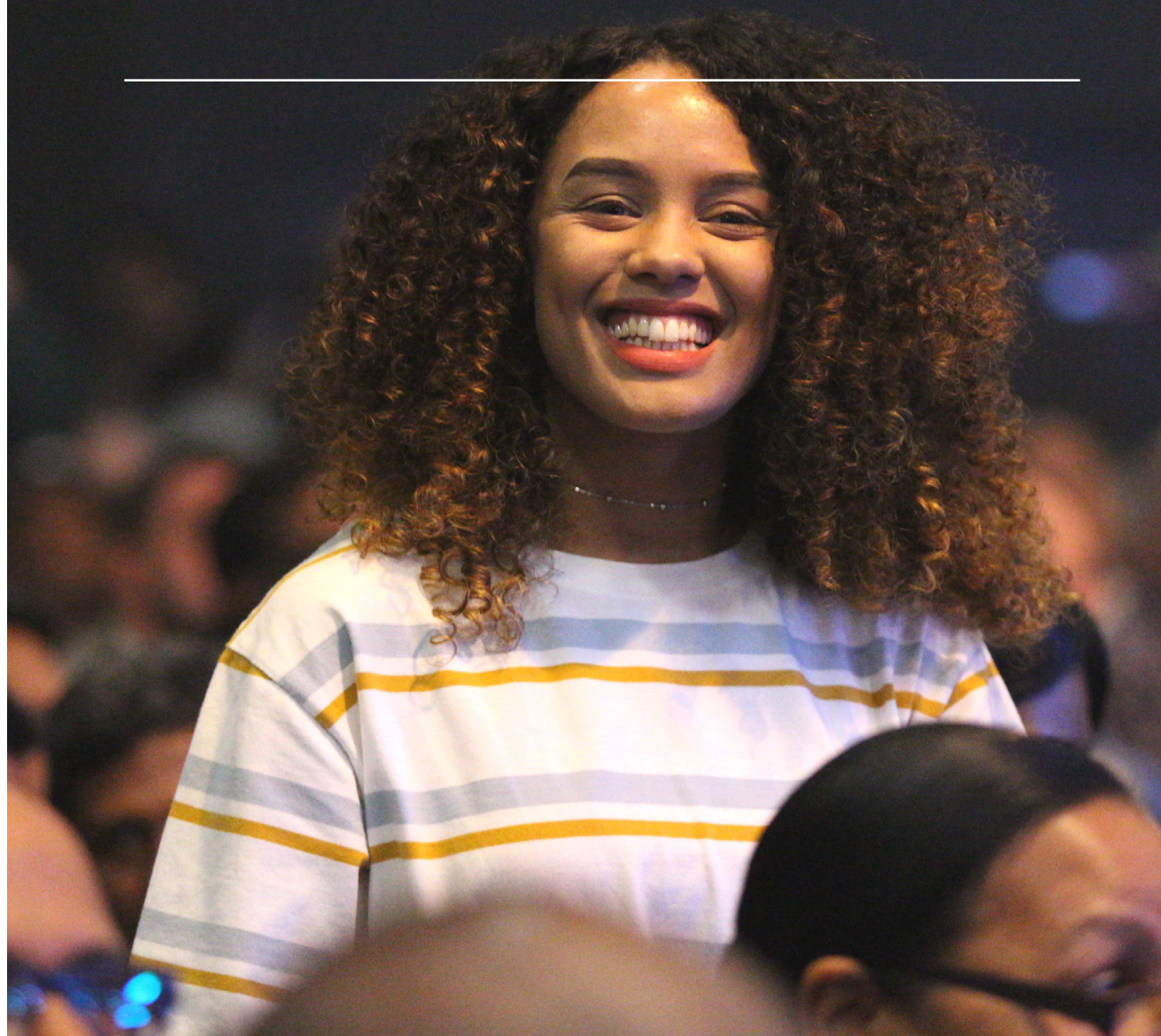
Champs d'intervention	Principales propositions	Pondération moyenne par CJE ¹	Total Québec (pour 111 CJE)
SANTÉ et SERVICES SOCIAUX	<ul style="list-style-type: none"> o Donner l'assurance à l'ensemble des jeunes qu'ils peuvent dans un premier temps, dans un milieu – le CJE – où ils ont établi un lien de confiance, avoir accès à des ressources en santé mentale et physique, et que les CJE disposent des moyens financiers adéquats pour accueillir, accompagner et référer le jeune vers les ressources appropriées. o Soutenir et développer la mise en place de projets relatifs à l'acquisition de saines habitudes de vie, en partenariat avec les acteurs de la communauté. o Faire en sorte que les CJE disposent des ressources financières suffisantes pour déployer tous les moyens nécessaires afin de prévenir et contrer le fléau de l'intimidation, physique ou numérique, compte tenu de l'impact important sur l'équilibre mental des jeunes. o Réaliser l'élaboration de contenus et la proposition de projets pour prévenir et contrer le fléau de l'intimidation partout au Québec. o Soutenir le rôle de facto de grande proximité des CJE dans le quotidien des jeunes et disposer des ressources adéquates de première ligne pour la détection de problèmes de santé mentale ou physique chez les jeunes. o Assurer que chaque CJE développe une passerelle avec le Centre de santé et de services sociaux de sa région afin d'offrir aux jeunes le soutien nécessaire en vue de leur insertion socioprofessionnelle et ainsi leur permettre d'être aptes à intégrer une formation ou un emploi. 	185 K\$	20,54 M\$
ÉCO-CITOYENNETÉ et ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> o Mettre en œuvre un parcours intégré d'écocitoyenneté. o Offrir des ateliers d'éducation à l'écocitoyenneté. o Accompagner la création de projets jeunesse écocitoyens concrets et incuber les projets structurants. o Former des cohortes de jeunes administrateurs. o Favoriser une pleine participation des jeunes à leur communauté, élaborer et proposer des projets et des formations qui visent à former une masse critique de jeunes administrateurs sur les plans local et régional. o Valoriser l'engagement dans le cursus scolaire et universitaire : mise en place d'options dans l'enseignement secondaire, octroi de crédits universitaires, équivalences partielles dans certains cursus. o Définir un statut juridique du volontaire (voir annexe). o Faire en sorte que les CJE deviennent, sur leur territoire, des pôles d'écodéveloppement dotés de la capacité d'initier et d'accompagner les projets jeunesse ayant un impact positif sur l'environnement. 	165 K\$	18,31 M\$

Champs d'intervention	Principales propositions	Pondération moyenne par CJE ¹	Total Québec (pour 111 CJE)
ÉCO-CITOYENNETÉ et ENVIRONNEMENT (suite)	<ul style="list-style-type: none"> o Créer des conseils de concertation pour fédérer jeunes, partenaires de la communauté et citoyens afin d'optimiser la mise en œuvre des mesures retenues localement et régionalement, en prenant bien soin que les membres de ces conseils ne soient pas uniquement composés de membres de l'élite jeunesse des communautés. o Promouvoir l'écocitoyenneté grâce à la mise en œuvre de projets de bénévolat et de volontariat. o Développer, en partenariat avec LOJIQ, des opportunités de mobilité régionale, nationale et internationale pour les jeunes en situation de vulnérabilité. o Lever les freins pour que le volontariat soit accessible à tous, en conservant les conditions de durée, d'indemnisation, de couverture sociale ainsi que les dispositifs d'encadrement et d'accompagnement qui font aujourd'hui son succès dans le monde. o Appuyer la création dans les CJE d'un pôle jeunesse à l'échelle locale qui aurait pour mandat d'appuyer le développement local, la démocratie participative, d'influencer les orientations du CJE, d'être une école de gouvernance et de propulser #MaVoixCompte. o Soutenir financièrement des ressources pour développer des activités de mobilité régionales, nationales et internationales en partenariat avec les organismes soutenant la mobilité. o Impliquer des partenaires de la communauté afin d'accueillir des jeunes dans leurs instances décisionnelles. 		
RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES	<ul style="list-style-type: none"> o Soutenir le suivi des employés de CJE aux prises avec des problématiques d'épuisement professionnel. o Soutenir la promotion de saines habitudes au travail. o Donner les moyens financiers adéquats aux CJE et au RCJEQ afin d'être des employeurs de choix afin d'attirer et retenir les meilleurs talents pour soutenir le développement d'une expertise d'intervention jeunesse. o Que les CJE et le RCJEQ, par l'octroi d'un financement bonifié, puissent offrir des conditions de travail compétitives afin de consolider, développer et conserver l'expertise au sein de leur organisme. o Soutenir le RCJEQ afin qu'il soit en mesure d'offrir des formations adéquates à l'ensemble du personnel des CJE, aux administrateurs et au personnel de gestion. 	<p>Montants intégrés dans les volets précédents</p>	
Sous-total		1,465 M\$	162,6 M\$

<p>RCJEQ</p> <p>Mobilisation</p> <p>Innovation</p> <p>Gouvernance</p>	<p style="text-align: center;"><u>Donner les moyens financiers au RCJEQ</u></p> <ul style="list-style-type: none"> o Pour qu'il élabore et propose : <ul style="list-style-type: none"> ● un plan de formation pour l'adaptation aux nouvelles réalités du marché de l'emploi; ● des plans de formation continue pour les intervenants dans leur domaine de pratique, pour les gestionnaires / cadres et pour les administrateurs. ● Pour l'élaboration de contenus et de formations visant l'acquisition de saines habitudes, autant dans la vie qu'au travail. o Pour renforcer et soutenir l'encadrement et le conseil offert aux CJE par le RCJEQ le cadre des programmes gouvernementaux. o Pour développer un pôle d'analyse de l'ensemble des données en provenance des CJE afin de développer une intelligence qualitative et quantitative sur les enjeux jeunesse. o Pour que le RCJEQ consolide et renforce ses démarches de représentation des CJE auprès des autorités gouvernementales, ministérielles, institutionnelles et de la société civile. o Pour systématiser la cueillette d'informations et de réalisations des CJE afin de créer un pool de références et de diffusion des meilleures pratiques. o Pour que le RCJEQ consolide ses démarches de représentation et de participation, et produise des recherches et des études auprès d'instances publiques et privées. o Pour que le RCJEQ intensifie ses enquêtes auprès de la jeunesse et en diffuse les résultats auprès des acteurs concernés. o Pour que le RCJEQ poursuive et intensifie ses nombreuses rencontres de consultation de partenaires sur les plans régional, national et sectoriel. o Pour que le RCJEQ se dote d'une communauté de pratique afin de favoriser et partager l'innovation sociale. o Pour l'élaboration d'outils permettant d'assumer adéquatement le rôle de toute première ligne de ressources en santé mentale et physique des jeunes (repérage et référencement). o Pour définir un statut juridique du volontaire afin de favoriser la reconnaissance d'activités de volontariat par les communautés d'accueil. o Pour développer des contenus, en partenariat avec les acteurs du milieu éducatif, d'activités et de projets liés à l'éducation citoyenne. o Pour développer une stratégie de gestion du changement auprès des 111 CJE partout au Québec dans le cadre de la mise en œuvre du « Carrefour JEunesse ». o Pour que le gouvernement du Québec soutienne la mise en œuvre par le RCJEQ de recherches-actions sur les différents enjeux vécus par les jeunes Québécois. o Pour que le RCJEQ poursuive et intensifie ses nombreuses rencontres de consultation de partenaires du milieu public, privé et de la société civile. 	<p>3% de frais consacrés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> o recherche o conception o formation - communication o suivis/conseils o reddition o événements o représentation 	<p style="text-align: center;">43,9 K\$</p> <p style="text-align: center;">4,8 M\$</p>
<p>Grand total²</p>		<p style="text-align: center;">1,50 M\$</p>	<p style="text-align: center;">167,0 M\$</p>
<p>(FINANCEMENT ACTUEL qui doit être préservé)</p>			<p style="text-align: center;">-79,00 M\$</p>
<p>LES COÛTS</p>	<p>Les coûts supplémentaires = UN MILLIÈME d'UN POUR CENT (0,001 %) des crédits des ministères et organismes 2019-2020.</p>		<p style="text-align: center;">88,0 M\$</p>

² Montants arrondis - moyenne pondérée 1 CJE vs total des 111 CJE

5. Un projet de société audacieux pour une jeunesse fière et impliquée



Nous sommes persuadés que l'expertise d'intervention exclusivement dédiée à la jeunesse et développée par les équipes des carrefours jeunesse-emploi peut contribuer encore davantage au développement du Québec. En plus d'être présents et actifs dans toutes les régions du Québec, les 111 CJE sont des organismes rassembleurs et innovants qui œuvrent en complémentarité avec les partenaires de leur milieu dans le but de maximiser les opportunités gagnantes pour les jeunes et leur communauté.

Grâce à leur leadership et leur approche collaborative, les CJE et le RCJÉQ sont des partenaires engagés œuvrant en co-construction avec les gouvernements locaux, régionaux et du Québec ainsi qu'avec tous les partenaires de la communauté, participant activement et concrètement au développement local.

Pour une insertion socioprofessionnelle durable, la jeunesse du Québec fait face à des enjeux en constante évolution à tous les niveaux. Dans un contexte de marché du travail en pleine mutation démographique, technologique et économique, la situation des jeunes vulnérables est critique. Les inégalités et les risques d'exclusion sociale sont grandissants.

Le RCJÉQ doit faciliter l'accessibilité des services de consultation, d'intervention, de formation et de concertation offerts par les CJE. Afin d'abattre les barrières et les obstacles, il est indispensable de mettre en place des stratégies de mobilisation, d'innovation et de gouvernance permettant à tous les jeunes d'atteindre leur plein potentiel. Nous intégrons une amélioration continue de nos pratiques afin d'accompagner les jeunes non seulement dans leurs difficultés, mais aussi dans leurs aspirations. C'est pour appuyer cette mission que nous demandons un soutien financier accru et adapté à **l'ensemble des besoins** de nos jeunes.

Voilà pourquoi nous proposons au gouvernement de déployer partout au Québec un ambitieux projet de société pour doter notre jeunesse des outils nécessaires pour qu'elle soit fière et impliquée. Nous sommes convaincus que la transformation des carrefours jeunesse-emploi en carrefours JEunesse constitue l'occasion d'une génération!

Lors de la dernière assemblée générale du RCJÉQ tenue en mai 2019 à Percé, le président du conseil d'administration et directeur général du CJE Charlesbourg-Chauveau, monsieur Serge Duclos, a conclu la réunion sur cette note :

« Depuis 1996, chacun des jeunes qui a franchi la porte d'un carrefour jeunesse-emploi a été accueilli dans sa globalité, avec ses forces et ses faiblesses, ses rêves et ses inquiétudes, ses problèmes et ses espoirs.

Avec la vision que nous sommes en train de proposer, nous ne pouvons plus uniquement définir la jeunesse comme une simple main-d'œuvre potentielle, comme le gouvernement de Philippe Couillard a tenté de nous l'imposer.

La jeunesse est une réalité complexe et plurielle, et le gouvernement de François Legault a compris que les carrefours jeunesse-emploi, répartis sur l'ensemble du territoire québécois, doivent être bien outillés afin d'accompagner chaque jeune de leur communauté dans le développement de son plein potentiel et à prendre la place qui lui revient dans la société. »

Faisons nôtre ce message inspirant et déployons les carrefours JEunesse comme projet de société pour tous les jeunes du Québec!

6. Bibliographie

A. Fortin (2011). Bénévolats nouveaux. Approches nouvelles.

Adaptation de L'ABC de la persévérance, CRÉPAS, de Fortin, L et Lessard, A / Guide de prévention du décrochage scolaire, Y'a une place pour toi, Le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), deuxième édition

Alliance des milieux alternatifs de scolarisation du Québec. (2019). Récupéré le 15 août 2019 sur : <https://amasq.org/>

Association des centres jeunesse du Québec. (2014) Guide d'accompagnement pour la mise en œuvre du plan de cheminement vers l'autonomie. Récupéré le 21 août 2019 sur : <http://pca.msss.gouv.qc.ca/doc/GuideP-CA29avril2014.pdf>

Blaya C., Gilles, J-L., Plunus, G. et Tièche Christinat, C. (2019). Accrochage scolaire et alliances éducatives : vers une intégration des approches scolaires et communautaires. Récupéré le 8 août 2019 sur : <https://www.erudit.org/fr/revues/ef/2011-v39-n2-ef05/1007736ar.pdf>.

Bourdeau, B. (2017). Le partenariat dans l'atteinte d'un objectif commun pour des organisations qui ont des missions différentes. Récupéré le 14 août 2019 sur : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/18910>

Boudreau, C. et Caron, D.J. (2016). La participation citoyenne en ligne au Québec : Conditions organisationnelles et leviers de transformation. Recherches sociographiques 57, N° 1: 155-176.

Brouard, François, Larivet, Sophie, et Sakka, Ouafa; « Entrepreneuriat social et participation citoyenne »; Automne 2010; no 1; Revue canadienne de recherche sur les OSBL et l'économie sociale.

Calculs de Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDSC) basés sur les données de Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le niveau de scolarité atteint, le sexe et le groupe d'âge, annuel (tableau CANSIM 282-0004). Ottawa: Statistique Canada, 2011

Caisse de dépôt et placement du Québec. (2018). Lancement de l'Indice entrepreneurial québécois 2018. Récupéré le 21 août 2019 sur : <https://www.cdpq.com/fr/actualites/communiqués/lancement-de-lindice-entrepreneurial-quebecois-2018>.

Carrefour jeunesse-emploi Montréal Centre-ville. (2019). Récupéré le 15 août 2019 sur : <https://cjemontreal.org/fr/roulo-boulo/>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain et de Réseau réussite Montréal, en partenariat avec le Regroupement des cégeps de Montréal. (2019). Persévérance scolaire et conciliation études-travail : une piste de solution à la pénurie de main-d'œuvre. Récupéré le 29 août sur : <https://www.reseautreussitemontreal.ca/persévérance-scolaire-et-conciliation-etudes-travail-une-piste-de-solution-a-la-pénurie-de-main-doeuvre/>

Champagne, F., Contandriopoulos A-P., Ste-Marie G., et Chartrand É. (2018). L'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux au Québec. Montréal. ISRPUM.

Chanudda Nabkasorn, et al. (2005) Effects of physical exercise on depression, neuroendocrine stress hormones and physiological fitness in adolescent females with depressive symptoms. European Journal of Public Health, Vol. 16, N° 2, 179-184

Cloutier, P. (2019). Pour que les jeunes parlent au « nous ». Le Soleil. Récupéré le 14 août 2019 sur : <https://www.lesoleil.com/actualite/pour-que-les-jeunes-parlent-au-nous-8c2cdf6050e16282d193c75b884238d?fbclid=I-wAR2dpu9JGGi2KY7KK5JvwZy5OIg35rNEVk-014GCHXA1krGP2h3d8UE124w>

Comité Consultatif Jeunes. (2013). Les jeunes éloignés du marché du travail. Récupéré le 7 août 2019 sur : https://ccjeunes.org/wp-content/uploads/2016/05/contexte_jeunes_eloignes.pdf

Conseil de la santé et du bien-être. (1996). L'harmonisation des politiques de lutte contre l'exclusion. Bulletin d'information, Québec, vol. III, N° 2, p. 6

Comité sectoriel de main-d'œuvre. Économie sociale. Action communautaire. (2018). Enquête salariale des organismes communautaires autonomes œuvrant dans le secteur de la santé services sociaux. Récupéré le 14 août 2019 sur : <https://www.csmoesac.qc.ca/outils-et-publications/rre-001>

Conseil supérieur de l'éducation. (2016). L'éducation populaire : mise en lumière d'une approche éducative incontournable tout au long et au large de la vie. Récupéré le 14 août 2019 sur : <https://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0492.pdf>

Conseil québécois du loisir. (2012). L'impact du loisir sur la persévérance et la réussite scolaire, Récupéré le 8 août 2019 sur : http://www.loisirquebec.com/uploads/Biblio_perseverance.pdf.

Crespo, Stéphane. (2013). Les profils des personnes à faible revenu. Institut de la statistique du Québec. Québec.

Culture Montréal en collaboration avec le Carrefour jeunesse-emploi Montréal Centre-Ville. (2015). Mémoire sur le renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse. Récupéré le 14 août 2019 sur : <http://www.saj.gouv.qc.ca/publications/consultations-2015/culture-montreal-cje-montreal-centre-ville.pdf>

Dalmas, Michel. (2014). Quelles valeurs organisationnelles pour la génération Y? Management et avenir. Vol. 6, N° 72. pp. 113 à 132.

Dion-Viens, D. (2018). Faible taux de diplomation : Couillard admet qu'il reste du travail à faire. Récupéré le 15 août 2019 sur : <https://www.journaldequebec.com/2018/09/10/faible-taux-de-diplomation-couillard-admet-quitte-reste-du-travail-a-faire>

Dubé, Isabelle. (2019). Pénurie de main-d'œuvre: 750 000 jeunes se tournent les pouces. Récupéré le 6 août 2019 sur : <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/201907/21/01-5234665-penurie-de-main-doeuvre-750-000-jeunes-se-tournent-les-pouces.php>

Dupéré, V. (2017). Un examen détaillé des circonstances entourant la persévérance et le décrochage scolaires chez des jeunes de différents milieux. Rapport de recherche. Fond de recherche Société et culture Québec.

Durkheim, Émile. (1858). Socialisation méthodique de la jeune génération par les générations précédentes.

Favreau, L. et Lévesque, B. (1996). Développement économique communautaire, économie sociale et intervention. Sainte-Foy, PUQ, p. XIX

Fédération québécoise des municipalités. (2008). Pour une politique d'occupation dynamique du territoire fondée sur l'autonomie administrative et des collectivités territoriales. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <http://vision2025.uqac.ca/appropriation/fqmot2008.pdf>

Fédération québécoise des municipalités. (2016). 1er rendez-vous du développement local et régional. Récupéré le 14 août 2019 sur : https://www.fqm.ca/wp-content/uploads/2016/11/TCDLR_Rapport_bilan_2015-20161.pdf

Fortin C. (2014). Le vécu des intervenants de la relation d'aide : les facteurs d'influence de la fatigue de compassion et du traumatisme vicariant. Chicoutimi; UQAC.

Fortier-Chouinard, A., (2017). L'initiation à la participation citoyenne. Chaires de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires. No 13; Université Laval.

« Éléments clés de la communauté de pratique », tiré de Communauté de pratique – Cas d'entreprise, CEFRIO.

Emploi Québec. (juin 2019). Bulletin sur le marché du travail au Québec de juin 2019. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/actualites/detail-actualite/article/bulletin-sur-le-marche-du-travail-au-quebec-de-juin-2019/>

Etindele S, Faustin A. et Ouali H. (2018). Jeux vidéo et santé mentale. Récupéré le 8 août 2019 sur : <https://www.medecinesciences.org/en/articles/medsci/abs/2018/08/msc160125/msc160125.html>.

Garneau, Stéphanie. (2003). La mobilité géographique des jeunes au Québec : la signification du territoire. *Recherches sociographiques* pp. 93–112. DOI : 10.7202/007192ar

Gauthier, Marc-André. Institut de la statistique du Québec. (2014). Portrait de la scolarité des immigrants du Québec à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol18-no3.pdf#page=17>

Gouvernement du Canada. (2017). 13 voies pour moderniser l'emploi des jeunes au Canada. Récupéré le 7 août 2019 sur : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/groupe-experts-emploi-jeunes/rapport-strategies-moderniser-emploi-jeunes.html>

Greissler, E., Lacroix, I. et Morissette, I. (2018). Les cadres de la participation citoyenne en milieu de vie : le discours des jeunes en difficulté. *Lien social et Politiques*. No 80 : pp. 190–209.

Groupe de travail sur les communautés dévitalisées. (2010). Des communautés à revitaliser. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/grands_dossiers/municipalites_devitalisees/rapport_communautes_devitalisees.pdf

Guiney, P. (2015). E-learning in the workplace: An annotated bibliography. Tertiary Sector Performance Analysis Graduate Achievement, Vocations and Careers. Récupéré le 14 août 2019 sur : www.educationcounts.govt.nz

Gumuchian, H. et al. (1998). Quels services, pour quelles campagnes demain?, *Montagnes méditerranéennes*, no 8, pp. 97-102.

Hart, S-A. et Ouellet D. (2013). Les compétences du 21e siècle. *Observatoire compétences-emplois*. Vol. 4.

Headspace. (2019). Récupéré le 14 août 2019 sur : <https://headspace.org.au/>

Hill K. (2015). Arts, Culture, Health, Well-being and Social Connectedness. Arts Health Network Canada. Récupéré le 14 août 2019 sur : http://www.hillstrategies.com/sites/default/files/ArtsHealth_KellyHill_May2015.pdf

HHS Public Access. (2016). J. Dev pediatr author manuscript. Burlington. Vermont

Institute for the future. (2017). The next era of human-machine partnership. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <http://www.iftf.org/humanmachinepartnerships/>.

Institut du Nouveau Monde. (2018). Participation électorale des millénariaux, Récupéré le 11 juillet 2019 sur : http://inm.qc.ca/docs/rapport_millenariaux_INM_2018.pdf?utm_source=direct&utm_medium=lickstats&utm_campaign=rapport-millenariaux&utm_term=&utm_content=5af1be77e1c84c1a15750db4

Institut national de santé publique Québec. (2016). L'obésité au Québec : ralentissement de l'augmentation, mais inégalités socio-économiques. Récupéré le 8 août 2019 sur : <https://www.inspq.qc.ca/santescope/analyses/obesite>.

Institut de la statistique Québec. (2016). Jeunes de 15-29 ans au Québec - Marché du travail. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/infographies/jasp2017-marche-travail.pdf>

Institut de la statistique du Québec. (2018). Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. Récupéré le 22 août 2019 sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/adaptation-sociale/sante-jeunes-secondaire-2016-2017-t2.pdf>

Institut de la statistique du Québec. (2018). Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017 Résultats de la deuxième édition TOME 3 La santé physique et les habitudes de vie des jeunes. Récupéré le 8 août 2019 sur : <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/sante-jeunes-secondaire-2016-2017-t3.pdf>

Isarta. (2019). On passe désormais plus de temps en ligne que devant les médias traditionnels au Canada. Récupéré le 16 juillet 2019 sur : <https://isarta.com/infos/on-passe-desormais-plus-de-temps-en-ligne-que-devant-les-medias-traditionnels-au-canada/?fbclid=IwAR333TDd7rOyME0nmBRCSwpXiyjfJyJaHCdeD5FPPQnYBvfto9lMD-q4rnPE>

Kirby, M. J., et Keon W. J., (2006). De l'ombre à la lumière. La transformation des services concernant la santé mentale, la maladie mentale et la toxicomanie au Canada, rapport Kirby, Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, Ottawa. 312 p.

Le Quotidien. (2019). Échange entre le Lac et les Îles. Récupéré le 14 août 2019 sur : <https://www.lequotidien.com/actualites/echange-entre-le-lac-et-les-iles-794657769de850c7732beeb-c65ff39b4>

Ledoux, E., Prud'homme, P., Tétreault, K. et Desrosiers, H. (2016). Portrait du travail et de la santé et de la sécurité du travail chez les jeunes de 15 ans au Québec. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/groupes-populationnels/jeunes/portrait-sante-travail-jeunes.pdf>

Leroy, A. (1997). Les activités de services: une chance pour les économies rurales. Vers de nouvelles logiques de développement rural. Coll. Alternatives rurales. Paris, Éditions L'Harmattan, 288 p.

Levesque, M. (2017). Les détaillants devront s'adapter aux jeunes! Récupéré le 15 juillet 2019 sur : <https://isarta.com/infos/les-detaillants-devront-sadapter-aux-jeunes/>

Mahéo, V-A., Dejaeghere, Y. et Stolle, D., (2012). La non-participation politique des jeunes : Une étude des barrières temporaires et permanentes de l'engagement. Canadian Journal of Political Science.

Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie. Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle. (1997). Tertiariation de l'économie du Québec. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs59118>.

Monique Bordeleau et Katrina Joubert. (2017). La santé mentale des jeunes : certains consultent, d'autres pas. Qui sont-ils? Récupéré le 8 août 2019 sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-201706-62.pdf>.

Ninacs, W.A., (1997). Le service social et l'appauvrissement : vers une action axée sur le contrôle des ressources. La pauvreté en mutation. Cahier de recherche sociologique, N° 29, Département de sociologie, UQAM. p. 65.

Note de recherche sur l'apport de l'économie sociale et solidaire dans la co-construction démocratique des politiques publiques. (2014) Réflexions ancrées dans des expériences canadiennes, québécoises et latino-américaines, Yves Vaillancourt Copublication du CRISES et du LAREPPS, Université du Québec à Montréal.

Observatoire des tout petits. (2017). Comment se portent les tout petits québécois? Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <https://tout-petits.org/publications/portraits-annuels/portrait-annuel-2017/>

OCDE. (2017). Perspectives économiques et évaluation économique intermédiaire. Récupéré le 12 juillet 2019 sur : <http://www.oecd.org/fr/economie/perspectives/perspectives-economiques/>

OCDE. (2015). Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2015. Récupéré le 14 août 2019 sur : <https://www.oecd.org/fr/education/perspectives-de-l-ocde-sur-les-competences-2015-9789264235465-fr.htm>

Ose le pays des bleuets. (2019). Récupéré le 14 août 2019 sur : www.oselepaysdesbleuets.com.

Pauget, Bertrand. (2012). L'arrivée de la génération Y : quelle conséquences managériales et organisationnelles pour les organisations sanitaires sociales françaises? Pratique et organisation des soins. 1 Vol. 4. pp. 25 à 33.

Peirot N. et Galibert O., (2015). Problématiser la démocratie environnementale : l'engagement éco-citoyen 2.0 au secours de la participation citoyenne institutionnalisée? 14e conférence internationale annuelle d'intelligence territoriale « Le développement durable des territoires vulnérables », Ouarzazate, Maroc.

Place aux jeunes en région. (2019). Récupéré le 14 août 2019 : <https://www.placeauxjeunes.qc.ca/index>

Provencher, Y et Tremblay-Roy, J. 2013 « L'accompagnement vers l'emploi dans les carrefours jeunesse-emploi; la politique d'insertion à l'épreuve du terrain ». Regards sur le travail 9 (printemps) : pp. 1-14.

Potvin, P. (2015). Décrochage scolaire : dépistage et intervention, Les Cahiers Dynamiques, vol. 63, N° 1, 2015, pp. 50-57.

Radio-Canada. (2019). Le retour des Centres locaux de développement en 2019? Récupéré le 14 août 2019 sur : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1147878/retour-cld-2019-economie-entreprenariat-entreprise-pme>

Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec. (2016). Mémoire sur la réussite éducative.

Réseau des Écoles de la 2e Chance. (2019). Récupéré le 15 août 2019 sur : <https://reseau-e2c.fr/cartographie-des-e2c>

Réunir Réussir. (2013). Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. Récupéré le 22 août 2019 sur : http://reunirreussir.org/pdf/doc_reference_determinants.pdf

RIRE. (2016). Le décrochage scolaire chez les filles : un phénomène sous-estimé?. Récupéré le 22 août 2019 sur : <http://rire.ctreq.qc.ca/2016/09/dcrochage-filles/>

Royer, C. et de Grandpré, A. (2015). L'environnement : quelle valeur pour les jeunes Québécois?. Recherches socio-graphiques 56, N° 2-3: pp. 419-435.

Saks, Alan M. Haccoun, Robert R. (2015). Managing Performance Through Training and Development, 7th ed, Nelson Education Series in Human Resources Management, Toronto, 544 p.

Schargel et Smink. (2001). Negative Effects of Dropping Out. Récupéré le 22 août 2019 sur : <https://www.coursehero.com/file/pkruqs/Negative-Effects-of-Dropping-Out-Schargel-Smink-2001-list-the-problems-and/>

Silver, R., Measelle, J., Armstrong, J. et Essex M., (2004). Trajectories of classroom externalizing behavior: contributions of child characteristics, family characteristics, and the teacher-child relationship during the school transition. Journal of school Psychology. Vol. 43.

Simister, John. (2013). Delayed effects of graduate education on increased productivity. Journal of economic and financial studies. Vol. 2, N° 2: April (2014); LAR; Oregon.

Sondage de satisfaction – Créneau carrefour jeunesse – Année 2018-2019.

Statistique Canada. (2017). Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <https://datawrapper.dwcdn.net/5PUml/3/>

Statistics Canada. (2018). Population estimates on July 1st, by age and sex.

Récupéré le 15 août 2019 sur : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1710000501>

Statistique Canada. (2019). Tableau 14-10-0028-01 Emploi à temps partiel selon la raison, données mensuelles non désaisonnalisées (x1 000). Récupéré le 10 juillet 2019 sur : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410002801>.

Statistique Canada. (2019) Tableau 14-10-0287-01 Caractéristiques de la population active, données mensuelles désaisonnalisées et la tendance-cycle, 5 derniers mois. Calcul de la variation entre 1997 et 2019 du temps plein et temps partiel en prenant 1997 comme année de référence. Calcul : Variation = (Nb individus (année en cours) / Nb individus (1997)) – 1.

Statistique Canada. (2019). Enquête sur la population active, estimations d'Emploi-Québec 2015 – 2024. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410028703&pickMembers%5B0%5D=3.1&pickMembers%5B1%5D=4.5>.

Statistique Canada. Tableau 11-10-0008-01 Déclarants et dépendants selon le revenu total, le sexe et l'âge

Statistique Canada. Tableau 14-10-0028-01 Emploi à temps partiel selon la raison, données mensuelles non désaisonnalisées (x1 000)

Statistique Canada. (2019). Enquête sur la population active. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3701

Sung, Sun Y. Choi, Jin N. (2013). Do organizations spend wisely on employees? Effects of training and development investments on learning and innovation in organizations. *Journal of Organizational Behavior*, 35, pp. 393-412.

The common sense. (2017). The common sense census: Media use by kids age zero to eight. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : https://www.common sense media.org/sites/default/files/uploads/research/csm_zerotoeight_fullreport_release_2.pdf

Tremblay, D. (2019). Près de 200 municipalités pourraient fermer d'ici 2025. Récupéré le 14 août 2019 sur : <https://www.tvnouvelles.ca/2019/07/14/plusieurs-municipalites-en-fort-danger-de-fermeture-1>

Tremblay, D-G. et Van Schendel. V., (1991). Économie du Québec et de ses régions, Télé-Université, Éditions Saint-Martin, p. 487.

Union des municipalités du Québec. (2010). Plan d'action stratégique. Un avenir viable pour tous les territoires du Québec. Récupéré le 11 juillet 2019 sur : http://www.umq.qc.ca/uploads/files/pub_autres/M-plan-action-territoires-juin10.pdf

Université de Sherbrooke. (2013). Synthèse des connaissances concernant l'intervention auprès des élèves à risque de décrochage scolaire à l'enseignement secondaire en classe ordinaire. Récupéré le 8 août 2019 sur : https://www.crires.ulaval.ca/sites/default/files/synthese_decrochage_alessard_2013.pdf

Villemagne, C. (2019). Besoins particuliers d'adultes en formation générale de base et modalités de prise en considération de ces besoins par des formateurs d'adultes. Rapport de recherche. Fonds de recherche Société et culture Québec.

Vocation en Art! (2016). Récupéré le 14 août 2019 sur : <http://vocationenart.com/>

Voogt Jake et Pareja Roblin Nathalie. (2010). 21st century skills. Universiteit Twente.

Wenger E. (1998). *Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity*, Cambridge University Press.

Annexes

Annexe 1

Listes des acronymes

ACFM : Association canadienne des courtiers de fonds mutuels

ASEJ : Agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse

CCI Montcalm : Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montcalm

CCJ : Créneau carrefour jeunesse

CJE : Carrefours jeunesse-emploi

CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux

CPMT : Commission des partenaires du marché du travail

CPRSM : Comité de promotion pour la réussite scolaire de la MRC de Montcalm

CRJ : Chaire-réseau Jeunesse

CSMO : Comité sectoriel de main-d'œuvre

CTREQ : Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec

DÉC : Développement économique communautaire

DEP : Diplôme d'étude professionnel

DPJ : Direction de la protection de la jeunesse

DSP : Direction de la santé publique

E2C : Ecole de la deuxième chance

E.-Q. : Emploi Québec

FQM : Fédération québécoise des municipalités

IDEO : Initiative, Découverte, Exploration, Orientation

INM : Institut du Nouveau Monde

IRSPUM : Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal

ISQ : Institut de la statistique du Québec

JPS : Journées de la persévérance scolaire

LOJIQ : Les Offices jeunesse internationaux du Québec

MCC : Ministère de la Culture et des Communications

MDJ : Maison des jeunes

MRC : Municipalité régionales de comté

MTESS : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

NEEF : Ni en emploi, ni aux études, ni en formation

OBNL : Organisme à but non lucratif

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

RCJEQ : Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec

SADC : Sociétés d'aide au développement des collectivités

SAJ : Secrétariat à la jeunesse

SCIAN : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

SCN : Système de comptabilité Nationale

SDRM : Société pour l'administration du droit de reproduction mécanique des auteurs, compositeurs, éditeurs, réalisateurs et doubleurs sous-titres.

TDAAH : Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité

TENS : Test d'équivalence de Niveau Secondaire

TIC : Technologies de l'information et des communications

UdeM : Université de Montréal

UMQ : Union des municipalités du Québec

UQAC : Université du Québec à Chicoutimi

UQAM : Université du Québec à Montréal

Annexe 2

Définir un statut juridique du volontaire

Depuis le déploiement du programme Créneau, des milliers de jeunes volontaires œuvrent pour le bien commun dans le cadre de centaines de projets. Néanmoins, il n'existe pas de statut juridique associé au volontaire. Par conséquent, de nombreux enjeux ne trouvent actuellement pas de réponses et freinent la mise en mouvement des jeunes :

- o Quelle couverture en cas d'accident lors des activités et déplacements du volontaire?
- o Qui assume la responsabilité civile?
- o Quel type d'assurance en cas de maladie? Le jeune peut-il recevoir ses allocations s'il doit s'absenter pour cause de maladie (causée ou non par les actions réalisées)?
- o Quelle déclaration du participant à l'impôt? L'ensemble des composantes de l'indemnisation du volontaire (indemnité de base, majoration, prestation servie par la structure d'accueil) sont-elles imposables?
- o L'allocation de reconnaissance est-elle prise en compte dans le calcul des prestations sociales? Pour l'instant oui, et cela freine la mise en mouvement des jeunes prestataires.
- o Le CJE doit-il produire un document équivalent au T4?
- o Y a-t-il un lien de collaboration au lieu de subordination?
- o Les jeunes non-Canadiens ou de statut temporaire peuvent-ils participer? Être couverts?
- o Les actions peuvent-elles être réalisées au sein de l'organisme pour lequel le salarié ou le bénévole œuvre?
- o Les missions peuvent-elles relever d'une profession réglementée?
- o Cumul d'activités. Plusieurs participants cumulent plusieurs activités (emploi, bénévolat, études, etc.). Ils ne doivent pas perdre ces statuts en devenant volontaires. Cependant, peuvent-ils bénéficier des protections liées à ces autres statuts? Quelles sont les allocations qui peuvent être conservées lors du volontariat? (ex. : assurance-emploi, solidarité sociale, aide sociale, arrivée d'Objectif emploi).
- o Quelle complémentarité des actions avec les salariés?
- o Les remises en nature peuvent-elles modifier les protections et qu'est-ce qui est inclus dans les remises en nature?
- o Dans le cadre des projets à l'étranger, les jeunes profitent-ils des mêmes protections?
- o Les jeunes voient-ils leurs prestations sociales réduites, voire suspendues (MFOR à l'étranger)?

Le RCJEQ propose donc l'établissement d'un véritable statut juridique du volontaire qui couvrirait les points suivants :

Le statut

- o Le volontariat donne lieu au versement minimal d'une indemnité et d'un soutien complémentaire, en nature ou en numéraire, pris en charge par l'organisme d'accueil et les CJE. Les organismes doivent servir aux volontaires une prestation supérieure aux frais qu'ils encourent pour participer au projet (subsistance, équipement, hébergement, transport, etc.).
- o Le volontaire signe un contrat de volontariat.
- o Le volontariat peut s'effectuer dans des organismes d'utilité collective (économie sociale et solidaire, OBNL, organismes publics et collectivités territoriales).
- o Le volontaire peut cumuler avec d'autres activités (étude, salariat, bénévolat, etc.), il faut donc favoriser la conciliation engagement-étude-travail-famille.
- o Reconnaissance de la participation au Créneau carrefour jeunesse (volontariat) dans le cadre d'une participation active donnant droit à l'allocation de participation ainsi qu'à l'aide financière le cas échéant.

Assurance

- o Le volontariat doit accorder le droit à un régime complet de protection sociale.
- o Le volontaire a accès à une assurance relevant de la responsabilité civile.
- o Le volontaire est sous le cadre de la LATMP.

Allocation

- L'ensemble des composantes de l'allocation du volontaire est non imposable. (Loi sur les impôts)
- L'allocation de reconnaissance n'est pas prise en compte dans le calcul des prestations sociales afin de ne pas freiner la mise en mouvement des jeunes prestataires. (Voir article 111 du règlement sur la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles)

Complémentarité avec l'action des salariés, des stagiaires et des bénévoles

- Les volontaires doivent intervenir en complément de l'action des salariés, agents, stagiaires, et/ou bénévoles sans s'y substituer. Ainsi, les missions de volontariat doivent permettre d'expérimenter ou de développer de nouveaux projets au service de la population, de démultiplier l'effet bénéfique d'actions existantes en touchant davantage de bénéficiaires, ou de renforcer la qualité du service à la population déjà rendu par les salariés, agents, stagiaires et/ou bénévoles.
- Le volontariat organise une collaboration exclusive de tout lien de subordination entre le volontaire et l'organisme qui l'accueille, à la différence d'un contrat de travail. Il s'agit plutôt ici d'une relation de collaboration.
- Le volontaire ne peut réaliser son projet auprès d'un organisme dont il est salarié ou au sein duquel il détient un mandat de dirigeant bénévole.
- Les missions confiées au volontaire ne peuvent relever d'une profession réglementée.

Formation civique et citoyenne

Le volontariat est l'occasion d'assurer aux volontaires une formation civique et citoyenne. Cette formation comprendrait deux volets :

- un volet théorique ayant pour objectif de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté;
- un volet pratique sous la forme d'une formation en lien avec le projet.

Le tutorat et l'accompagnement au projet d'avenir

- Les organismes d'accueil de volontaires devraient désigner un tuteur au volontaire, organiser une phase de préparation à la mission et accompagner le volontaire dans sa réflexion sur son projet d'avenir afin de favoriser, à l'issue de l'accomplissement de la mission, son insertion socioprofessionnelle.

Missions pour tous les jeunes

- Veiller à l'accès égal de tous les citoyens au volontariat ainsi que mettre en place et suivre les conditions permettant d'assurer la mixité sociale des volontaires, tant en termes de niveaux de formation, de genre, d'âge, de milieu social, d'origine culturelle que de lieu de vie. La mixité sociale doit être ajoutée aux objectifs des projets.
- Sans condition de nationalité ou de statut permanent afin de favoriser la mixité sociale et l'intégration des nouveaux arrivants par l'engagement citoyen.

Annexe 3

#MaVoixCompte

Dans 5 ans, le Québec comptera davantage de citoyens âgés de plus de 65 ans que de jeunes de moins de 20 ans. Alors que de nouveaux défis sociaux, économiques, technologiques et environnementaux attendent la jeune génération, il est indispensable de lui donner une voix pour porter des initiatives ambitieuses, participatives, innovantes et porteuses d'impact !

Le mouvement Ma Voix Compte! initié par le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec est un puissant moyen de participation de la jeunesse à des propositions concrètes de transformation sociale qui lui ressemblent et la rassemble. Un mouvement qui propulse la voix des jeunes et leur consacre un rôle au cœur du développement du Québec.

Il s'agit d'une vaste consultation citoyenne sur les enjeux émergents pour agir dès aujourd'hui et pour demain. Des méthodes de consultation variées ont été utilisées, des participants et des partenaires riches de leur diversité se sont exprimés autour de thématiques centrales. Localement, les carrefours jeunesse-emploi et leurs partenaires ont consulté les jeunes de leur territoire parallèlement à une large consultation en ligne.

Ma Voix Compte! offre aux jeunes la possibilité de participer, d'apprendre, d'exprimer leurs aspirations et d'échanger quant aux enjeux qui les concernent. Un mouvement qui développe leurs capacités d'agir et qui les engage dans les politiques-jeunesse.

Les jeunes ont partagé leurs inquiétudes vis à vis de la montée de l'individualisme et de leur sentiment d'impuissance. Ils ont surtout affirmé leur volonté d'agir collectivement, de participer activement et d'avoir un réel impact.

Comme société, bâtissons ensemble en prenant véritablement en considération la voix des jeunes et en les appuyant dans leurs initiatives. Tournons-nous vers des communautés durables, des innovations et des technologies au service du progrès humain.

Ces 10 propositions concrètes sont un véritable appel à l'action pour un avenir commun !

CHIFFRES CLÉS

39 thématiques abordées

Près de 200 activités de consultation

10 propositions concrètes issues de la jeunesse

Plus de 2 mois d'échanges

Près de 5 000 personnes consultées

#MaVoixCompte

ABOLIR LES OBSTACLES À LA CONCILIATION TRAVAIL ET VIE PERSONNELLE

Reconnaissance comme un élément de projet de société qui améliore la qualité de vie

ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À DES SYSTÈMES DE TRANSPORT DURABLES ET ADAPTÉS AUX BESOINS DES MILIEUX

Modes de transport de proximité, diversifiés, abordables et écologiques aujourd'hui et pour demain !

CRÉER UN LIEU DÉDIÉ DE PRISE EN CHARGE DE L'INTIMIDATION

Accompagnement, écoute, information, soutien et encadrement dans le but de mettre fin à l'intimidation

FACILITER L'ACCÈS À UNE DIVERSITÉ DE MÉTHODES ET DE LIEUX D'APPRENTISSAGE

Adaptation des pratiques et des moyens afin de répondre à la diversité des apprenants

GARANTIR À CHACUN LE DROIT À UNE VIE DIGNE

Accès universel aux ressources, aux soins et à un accompagnement individualisé pour favoriser l'égalité des chances

INSTAURER UNE OFFRE SPORTIVE ET CULTURELLE DIVERSIFIÉE ACCESSIBLE À TOUS

Activités émancipatrices favorisant le développement, la participation et l'implication de chacun

MISER SUR L'INSERTION DURABLE EN EMPLOI

Expérimentation, valorisation et accompagnement adaptés aux besoins et au rythme de chacun aujourd'hui et pour demain !

OFFRIR UNE ÉDUCATION QUI PRÉPARE LES JEUNES À LA VIE ADULTE

Préparation adéquate des jeunes aux réalités du 21^e siècle

TRANSFORMER LES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

Évolution des façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble pour répondre aux enjeux environnementaux

VALORISER LA DIVERSITÉ POUR UNE MEILLEURE COHÉSION SOCIALE

Espaces de dialogue pour briser les barrières de la discrimination et de l'isolement

Annexe 4

Exemple de la grappe éducative du CJE Montcalm

<u>Stades de développement</u>	<u>Intervention</u>	<u>Ressources</u>	<u>Appuis</u>
0-2 ans	<ul style="list-style-type: none"> o Suivi de la mère enceinte par une infirmière o Suivi une fois par mois après la naissance jusqu'à l'âge de 2 ans par une infirmière du CLSC o Préparation à l'entrée en services de garde 	<ul style="list-style-type: none"> o CISSS o DSP 	<ul style="list-style-type: none"> o Politique o ACFM o Hop Montcalm o CJE o Municipalités
Services de garde	<ul style="list-style-type: none"> o Développement des habiletés langagières et de conscience phonologique o Dépistage des difficultés développementales 	<ul style="list-style-type: none"> o Personnel des services de garde o Professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> o Politique o ACFM o HOP Montcalm o CJE o Municipalités
Maternelle 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> o Jumelage éducatrice/enseignement o Activités de stimulation langagière et de la littératie o Intervention sur les difficultés o Maintien des interventions et des acquis durant l'été o Préparation au passage à la maternelle 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> o Personnel de la maternelle o Enseignants o Professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> o Politique o ACFM o HOP Montcalm o CJE o Municipalités
Maternelle 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> o Poursuite des activités de la maternelle 4 ans o Préparation au passage à la 1^{er} année 	<ul style="list-style-type: none"> o Personnel de la maternelle o Enseignants o Professionnels o Personnes-pivot de l'école primaire 	<ul style="list-style-type: none"> o ACFM o HOP Montcalm o CJE o Municipalités

<u>Stades de développement</u>	<u>Intervention</u>	<u>Ressources</u>	<u>Appuis</u>
École primaires	<ul style="list-style-type: none"> o Préparation du passage de la maternelle à la 1e année o Suivi dès la 1e année des jeunes présentant des difficultés de lecture o Dépistage et suivi des jeunes à risque/en difficulté d'adaptation et d'apprentissage o Identification d'une personne-pivot à l'école o Soutien aux jeunes qui graduent avec une note se situant entre 60 % et 69 % o Valorisation de la présence de modèles masculins ou de réussite o Préparation dès la 5e année du passage au secondaire o Continuité de la stimulation à la lecture o Mentorat o Prévention de la glissade de l'été 	<ul style="list-style-type: none"> o Personnel de la maternelle o Enseignants o Professionnels o DPJ o Camps d'été o Personne pivot de l'école secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> o ACFM o HOP Montcalm o CJE o CPRSM o Municipalités o MDJ
Écoles secondaires	<ul style="list-style-type: none"> o Vigilance exercée des élèves à risque o Intervention rapide auprès des jeunes à risque de décrocher ou qui viennent de décrocher o Présence de modèles masculins o Attention particulière portée aux filles quant aux problèmes dépressifs ou d'anxiété o Mentorat o Implication des entreprises o Activités d'exploration/de découverte 	<ul style="list-style-type: none"> o Personne-pivot de l'école primaire o Enseignants o CJE o Professionnels o Centre jeunesse o DPJ o Police communautaire o Entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> o ACFM o HOP Montcalm o CPRSM o Municipalités / MRC o MDJ o CCI Montcalm o SDRM o SADC
Postsecondaire	<ul style="list-style-type: none"> o Adaptation des formations aux besoins des jeunes o Soutien au jeune et suivi o Services d'aide à l'emploi/orientation o Mentorat o Stages 	<ul style="list-style-type: none"> o Personnes-pivot de l'école secondaire o CJE o Professionnels o Centre jeunesse o Police communautaire o Entreprises o Établissement d'enseignement et de formation 	<ul style="list-style-type: none"> o Municipalités / MRC o MDJ o CCI Montcalm o SDRM o SADC o E.-Q.

Créateur d'innovations sociales